ROBIN DES BOIS

A LA TRACE

Bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux
n°3 / 1er octobre - 31 décembre 2013

Sommaire

Hippocampes	3
Concombres de mer	3
Strombes géants	3
Requins	4
Mammifères marins	4
Tortues marines	6
Reptiles de compagnie : dangers sanitaires	8
Tortues d'eau douce et terrestres	8
Serpents	12
Le trafic de venins de serpent	15
Sauriens	16
Crocodiliens	18
Le mal de l'air	18
Multi-espèces reptiles	19
La fauconnerie	22
Oiseaux	26
Pangolins	30
Les lois anti-magie noire	34
Primates	36
Félins	39
Le tigre du Bengale	43
Ours	45
Zèbres	47
Hippopotames	47
Rhinocéros	48
Pollution accidentelle au Parc Kruger	52
Eléphants	56
La filière cyanure – suite	56
La Tour Eiffel et la Tour d'Ivoire	69
Autres mammifères	70
Multi-espèces	72
Pense-bêtes	77
La mangouste	78

Introduction

Bienvenue dans ce troisième tour du monde des espèces animales menacées d'extinction et embarquées dans les méandres et le maelström cruel du trafic international.

Supposés aphrodisiaques, euphorisants, porte-bonheurs, de bon ou de mauvais augures, divinatoires ou miraculeux, nombre d'animaux sont sacrifiés sur l'autel universel des superstitions, même les vautours. La marée noire de la magie noire rapporte beaucoup d'argent aux exploiteurs de la naïveté commune et prend une part active et croissante dans le trafic international d'animaux et de parties d'animaux. A cet égard, les lois anti-superstition qui commencent à être promulguées en Inde malgré des réactions violentes et parfois meurtrières sont aux yeux des enquêteurs d'« A la Trace » des pas prometteurs vers le progrès et le respect des droits de l'Homme et des animaux.

Les annexes CITES*

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.
Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale.
Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

* Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. 179 Etats-membres.

A LA TRACE

Ce bulletin a été réalisé par Robin des Bois avec les encouragements et le soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Fondation Franz Weber

ROBIN DES BOIS

Fondation Brigitte Bardot
reconnue d'utilité publique
28, rue Vineuse - 75116 Paris
Tél : 01 45 05 14 60
www.fondationbrigittebardot.fr

FONDATION FRANZ WEBER

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Hippocampes

Les hippocampes (*Hippocampus spp.*) sont tous inscrits en Annexe II.

ASIE

Saisie de 93 hippocampes
Mankundu, Etat du Bengale-Occidental, Inde
19 novembre 2013

Les hippocampes étaient destinés au Sri Lanka où des vertus médicinales leur sont attribuées. 142 mollusques de l'ordre Nudibranchia, *Glaucus atlanticus* ou *Glaucus marginatus*, faisaient également partie de la saisie. La valeur commerciale globale est estimés à 2 lakh Rs (3.209 US$).

En bas *Glaucus atlanticus*, en haut *Glaucus marginatus*

Concombres de mer

AMERIQUE

Saisie de concombres de mer de l'espèce *Isostichopus fuscus* (Annexe III en Équateur)
Puerto Grande, Ile de San Cristobal, Galápagos, Équateur
Octobre 2013

La direction du Parc National des Iles Galápagos a compté les concombres de mer un par un. Séchés, salés et saisis, ils étaient attendus par l'Asie ou par des communautés asiatiques en Amérique du Nord. Il y en avait 32.477.

Isostichopus fuscus

Strombes géants

AMERIQUE

Saisie de 9.000 kg de strombes géants (*Strombus gigas*, Annexe II)
Port de Caucedo, Province de Santo Domingo, République Dominicaine
Octobre 2013

Les strombes géants, aussi appelés lambis, étaient répartis dans 223 caisses. Ils devaient être exportés par conteneurs maritimes vers la Chine par la société Día a Día Marisco Trading SRL. Les faits sont passibles d'une amende de 10 à 200 fois le salaire minimum du secteur public et/ou une peine de prison allant de 2 à 10 ans. En République Dominicaine, plusieurs instruments juridiques encadrent la pêche des strombes géants : la Constitution, la loi 307-04 sur les pêches et l'aquaculture, la loi 64-00 sur l'environnement et les ressources naturelles et le décret 499-09 d'interdiction annuelle de la pêche aux lambis du 1er juillet au 31 octobre.

Le port à conteneurs de Caucedo

Saisie de 97 caisses et 12 sacs de strombes géants (*Strombus gigas*, Annexe II)
Saint-Domingue, Province de Santo Domingo, République Dominicaine
Décembre 2013

Les produits de la mer (26 tonnes) étaient regroupés dans un conteneur : 97 caisses de strombes géants, 12 sacs de strombes géants, 696 sacs de strombes combattants (*Strombus Pugilis*), 6 sacs d'ailerons de requins et 4 sacs de concombres de mer. La cargaison devait être importée au Vietnam par la Ximda Trading Company, B&R Shipping and Trading Ltd se chargeant de l'expédition depuis Saint Domingue.

Requins

OCEANIE

Condamnation du capitaine du *Hu Yu 911* à 4 mois de prison avec sursis, une amende de 5 millions de francs cfp (56.893 US$) et confiscation du palangrier et de sa cargaison
Entre Belep, Province Nord, Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu
Novembre 2013
Le *Hu Yu 911*, port d'attache Shanghai, avait été arraisonné dans la Zone Economique Exclusive de la Nouvelle-Calédonie sous administration française dans l'Océan Pacifique. Le *Hu Yu 911* était en action de pêche. Il y avait dans les cales 40 tonnes de thon albacore, 7 requins et 4 tonnes d'ailerons. Le commandant chinois a comparu devant le tribunal de Nouméa le 20 novembre. Il a été condamné à 4 mois de prison avec sursis et à une amende de 57.000 US$. Le tribunal n'a pas entendu l'argument selon lequel les palangres à thon de 62 km de long n'étaient pas sélectives et qu'il n'était pas possible d'empêcher les requins de s'intéresser aux appâts. La capture de toutes les espèces de requin est interdite dans la ZEE néocalédonienne, soit 1.245.000 km^2. L'arraisonnement du *Hu Yu 911* a relancé la polémique sur le pillage des ressources par la flottille chinoise stationnée au Vanuatu (150 à 200 bateaux). La position exacte de la ligne de démarcation entre la ZEE du Vanuatu et celle de la Nouvelle-Calédonie a elle aussi à cette occasion fait l'objet de contestations.

Mammifères marins

AMERIQUE

OPERATION LONGTOOTH

Condamnation d'un homme à 385.000 US$ d'amende pour le trafic de 250 défenses de narval (*Monodon monoceros*, Annexe II)
St. Stephen, Province du Nouveau-Brunswick, Canada
1 octobre 2013
Il s'est fait 700.000 US$ sur le dos des narvals, plus exactement sur les défenses des narvals. Depuis 2003, il en avait exporté illégalement et vendu 250 à 8 clients américains installés dans le Maine et à Hawaï. Gregory Logan avait l'habitude de cacher les dents des narvals dans le faux plancher de son camion. Le citoyen canadien qui a 2 résidences, l'une dans la Province du Nouveau-Brunswick, l'autre dans la Province de l'Alberta a été condamné par le tribunal de St. Stephen à 385.000 US$ d'amende et à 4 mois de résidence surveillée. Son arrestation avait eu lieu grâce à la coopération entre les services américains et canadiens. L'opération Longtooth n'a pas permis, à ce jour, de faire la lumière sur les complicités qui ont permis à Logan de s'approprier 250 défenses de narval, des mammifères marins que seules les communautés Inuit ont le droit de chasser pour leur subsistance. L'importation de défenses de narval est interdite aux Etats-Unis. Le narval est une espèce menacée. Seuls les narvals mâles sont porteurs de cette dent gauche externe qui peut atteindre 3 mètres de long. La chasse orientée sur les mâles en vue de commercialiser la défense est une des causes qui pèsent sur l'avenir de l'espèce.

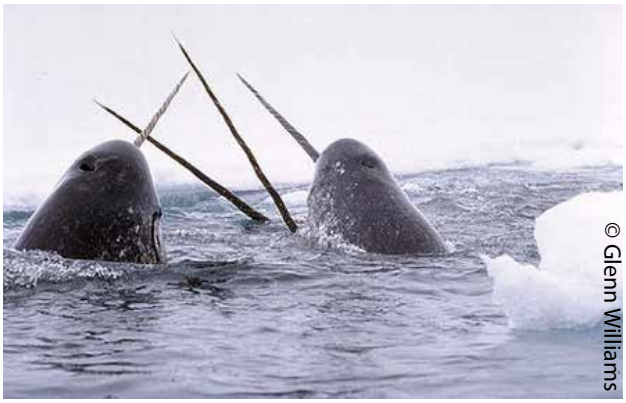
© Glenn Williams

Saisie de 1,4 kg de viande de dauphin (famille Delphinidae, Annexe I ou II)
Chimbote, Région d'Ancash, Pérou
Octobre 2013
La viande a été saisie sur le marché de La Perla à Chimbote. La vendeuse sera poursuivie comme le prévoit la loi nationale qui protège les dauphins et autres mammifères marins. Il s'agit de la loi n°26585 datant de 1996 qui interdit leur capture et leur commercialisation. Le port de pêche de Chimbote est spécialisé dans les farines de poissons. Il est géré depuis peu par le Gouvernement Régional d'Ancash qui projette de le moderniser et d'en faire le port privilégié pour les exportations nationales et brésiliennes. La première étape de ce projet demande déjà 88 millions d'US$ d'investissement sur un total estimé à 300 millions d'US$.

© laprimeraperu.pe

Saisie de 1,5 kg de viande de dauphin séchée (famille Delphinidae, Annexe I ou II)
Callao, Région de Lima, Pérou
Octobre 2013
Le dauphin est en vogue au Pérou. 1,5 kg de viande de dauphin séchée a été saisi dans le restaurant El Colorao à Callao. Selon l'association Mundo Azul, 15.000 dauphins sont pêchés illégalement chaque année au large du Pérou. On les retrouve sur les étals des marchés mais la viande de dauphin et la graisse sont également utilisées comme appât pour la pêche aux requins.

© El Reportero Vecinal

Le restaurant El Colorao, Callao

© El Reportero Vecinal

La viande séchée de dauphin

ASIE

Saisie d'un dugong (*Dugong dugon*, Annexe I)
Periapattinam, Etat du Tamil Nadu, Inde
10 décembre 2013

Le dugong est inscrit à l'Annexe I de la CITES depuis 2000, ce qui le préserve, sauf démarche illégale, de l'exportation vivant ou coupé en rondelle. Celui-ci dont les 3 morceaux étaient transportés en rickshaw avait été pêché dans le golfe de Mannar. Le paisible herbivore sous-marin est victime de la destruction des fonds d'algues par les chaluts et de la pêche dite non intentionnelle. La viande de dugong se vend 600 Rs par kg (10 US$/kg). Des balivernes lui attribuent des propriétés aphrodisiaques et rajeunissantes.

EUROPE

Ouverture d'une enquête pour vente de viande de dauphin (famille Delphinidae, Annexe II)
Rome et Civitavecchia, Italie
Décembre 2013

Ce n'était donc pas du cinéma. Les rumeurs couraient depuis plusieurs années. Le kilo de viande boucanée de dauphin se vend en fines tranches un peu moins de 1.000 €. Plusieurs restaurants la servent avec des oignons, des tomates et du céleri pour 100 € par tête de pipe. L'équipe de journalistes de la chaîne Uno a tout filmé. Des pêcheurs évoquent des captures non intentionnelles de dauphins dans les filets. D'autres disent que les filets sont volontairement jetés là où des dauphins sont repérés.

Il est interdit de commercialiser les dauphins en Italie comme dans toute l'Europe. Quand il y a du dauphin à bord, les pêcheurs décapitent, découpent l'animal et disent qu'il s'agit de requin. Les garde-côtes italiens n'y voient que du feu.

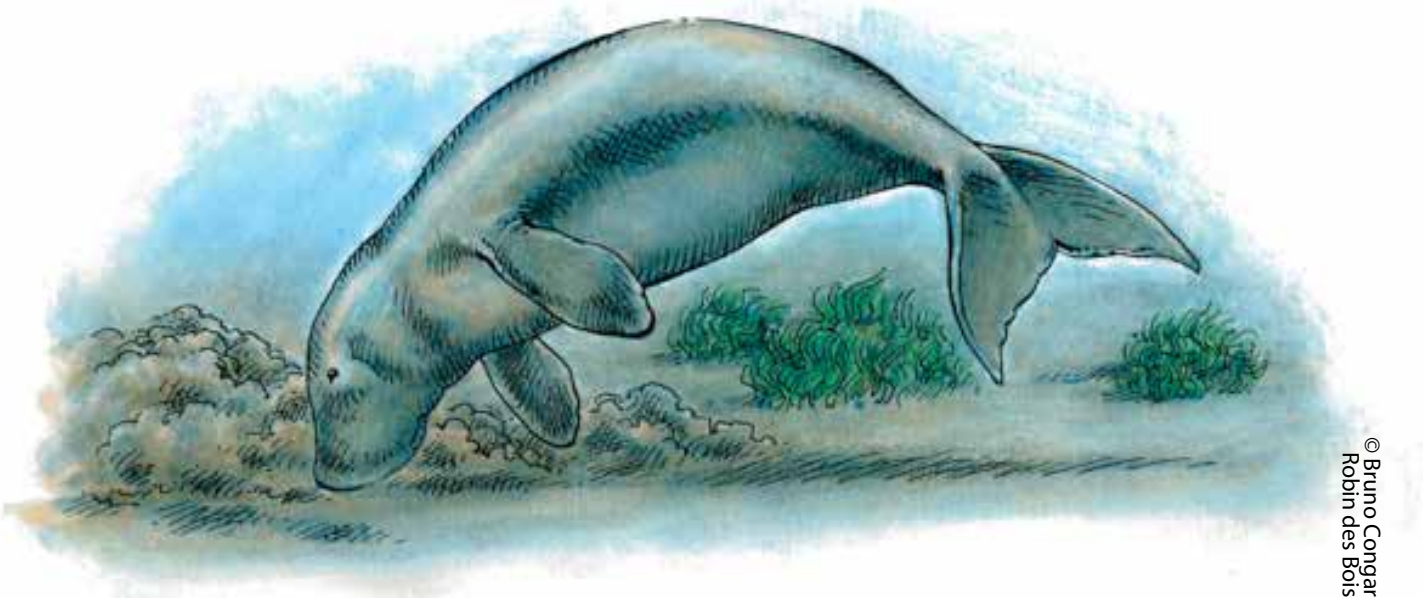
© Bruno Congar
Robin des Bois

Dugong

Tortues marines

Total des saisies du trimestre

397 tortues marines
42.006 oeufs de tortues marines

AMERIQUE

Saisie de viande et de 84 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)
Santa María Tonameca, Etat Oaxaca, Mexique
Octobre 2013
2 femmes ont été appréhendées en possession de la marchandise illégale. Le Code Pénal Fédéral prévoit 1 à 9 ans de prison et une amende atteignant 300 à 3.000 fois le salaire journalier minimum pour ceux qui nuisent aux tortues ou les tuent, ou encore regroupent, stockent et commercialisent leurs produits et sous-produits. Une peine supplémentaire de 3 ans de prison et une amende de 1.000 fois le salaire journalier minimum sont encourues s'il est prouvé que les œufs et la viande sont issus d'une aire naturelle protégée ou que celle-ci a été endommagée.

Saisie de 24 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)
Cosoleacaque, Etat de Veracruz, Mexique
Octobre 2013
La PROFEPA reçoit un appel anonyme : des œufs de tortues seraient vendus sur le marché populaire de Cosoleacaque. Les inspecteurs se rendent sur place et confisquent la marchandise.

Saisie de 90 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)
Santa María Tonameca, Etat d'Oaxaca, Mexique
Octobre 2013
Une personne de 21 ans a été arrêtée en flagrant délit de vol d'œufs de tortues de Ridley sur la plage de Ventanilla. L'arrestation a eu lieu alors que cette plage faisait l'objet d'une surveillance particulière de la part des services du procureur et de la Police d'Etat. Des actions de surveillance sont menées sur les principaux lieux de ponte. En octobre, sur la plage d'Ecobilla, cette protection a été récompensée par l'éclosion et la naissance de bébés tortues de Ridley.

© PROFEPA

Saisie de 5.600 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)
Santa María del Mar, Etat d'Oaxaca, Mexique
Octobre 2013
4 personnes de 36 à 56 ans ont été prises en flagrant délit de collecte des œufs sur les plages. En tout, la PROFEPA a saisi 26.000 œufs de tortue de Ridley durant le mois d'octobre. C'est le record de l'année. Les opérations de surveillance sur les plages s'intensifient. Des actions spécifiques sont prévues pour l'arrivée prochaine des tortues luths (*Dermochelys coriacea*, Annexe I).

Saisie d'une tortue verte (*Chelonia mydas*, Annexe I) vivante
Idaho Aquarium, Etat de l'Idaho, Etats-Unis
17 décembre 2013
Le président du Conseil d'Administration et le directeur de l'aquarium ont été condamnés par un tribunal local à 1 an et 1 jour de prison pour l'un et à 4 mois de prison pour l'autre et à une interdiction pendant 2 ans de travailler dans une structure accueillant de la faune sauvage ou de s'en approcher. Ils ont été jugés coupables d'avoir acheté pour 6.500 US$ 4 raies léopard (*Aetobatus narinari*) et deux requins-citrons (*Negaprion brevirostris*) capturés en mer sans permis. L'aquarium reste passible d'amendes supplémentaires infligées par la Cour fédérale et une tortue marine a été retirée de l'établissement par l'US Fish and Wildlife Service.

Saisie de 292 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)
Parc National des lagunes de Chacahua, Etat d'Oaxaca, Mexique
Décembre 2013
Un jeune homme de 23 ans a été arrêté en flagrant délit de vol d'œufs de tortues de Ridley sur la plage de Chacahua, répertoriée comme aire naturelle protégée. Il a été mis immédiatement à la disposition du ministère public fédéral. Sur les plages non surveillées, jusqu'à 100% des œufs peuvent être ramassés. Le Parc National des lagunes de Chacahua a été créé en 1937.

© Stefan Kontradowitz

Saisie de 170 bagues et bracelets en tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I)
Los Angeles de Heredia, Province d'Heredia, Costa Rica
Décembre 2013
Les bijoux ont été saisis sur 5 stands d'un marché de Noël. Les organisateurs ont été abusés par une vague ressemblance entre l'écaille de tortue et les cornes ou les noix de coco. Pour fabriquer des articles de luxe en tortue imbriquée, la carapace est découpée et les écailles sont démontées, chauffées, pressées et travaillées. La tortue imbriquée est en danger d'extinction. La saisie a été faite grâce au travail conjoint de l'ONG costaricaine Pretoma (programme de restauration des requins et des tortues marines), d'agents du Ministère de l'environnement et de l'énergie (MINEA), de l'ACCVC (Zone de conservation de la cordillère volcanique centrale) et du réseau Sea Turtle Conservancy. Initialement, l'alerte a été lancée par un environnementaliste local, Claudio Kesada. Le marché des œufs de tortue et des produits dérivés des tortues est très actif au Costa Rica. Les capacités d'identification des agents du MINAE et des autres services sont dans l'ensemble insuffisants.
Au 19e et 20e siècles, les principaux marchés de carapaces de tortue imbriquée se situaient en Europe et en Amérique du Nord; l'écaille servait à fabriquer des peignes, des brosses, des montures de lunettes et des articles de luxe. Avec l'arrivée du plastique, la demande d'écaille de tortue à des fins utilitaires a diminué; toutefois, cette matière conserve une place de prestige dans le marché des articles haut de gamme.

ASIE

Saisie d'environ 300 tortues marines congelées (Annexe I)
Ile de Balabac, Province de Palawan, Philippines
18 octobre 2013
Le chalutier vietnamien était spécialisé dans les tortues. Les cales étaient pleines. Environ 300 tortues ont été recensées par les douaniers philippins. L'archipel de Palawan est l'île aux trésors des braconniers maritimes asiatiques. 4 espèces de tortues sont susceptibles d'être concernées : la tortue caouanne (*Caretta caretta*, Annexe I), la tortue verte (*Chelonia mydas*, Annexe I), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*, Annexe I).

© The Cambodia Herald

Saisie de 94 tortues marines congelées (Annexe I)
Pho Cuong, Province de Quang Ngai, Vietnam
25 octobre 2013
Les tortues pesaient entre 5 et 20 kg chacune. Elles ont été trouvées dans un camion réfrigéré. Le conducteur a été arrêté. Il a déclaré avoir acheté la tonne de tortue à un pêcheur dans la ville de Binh Chau (Quang Ngai). Il souhaitait les vendre entre 330 et 560 US$ (7-12 millions de dong vietnamien-VND) pièce dans la province de Binh Dinh.

© Vietnamnet

© Baoquangngai.vn

Bateaux de pêche à Binh Chau

Saisie de 10.000 œufs de tortues marines (A. I)
Ile de Balabac, Archipel de Palawan, Philippines
3 novembre 2013
Les 10.000 œufs volés sur des plages de ponte étaient destinés à la consommation en Malaisie. Le bateau de pêche surpris par la police maritime indonésienne venait de l'Etat malais du Sabah, plus précisément du port de Sandakan où le trafic d'œufs de tortues terrestres ou marines est très actif (voir « A la Trace » n°1). Ci-dessous, Sandakan.

© Clone Alien

BONNE NOUVELLE
Libération d'une tortue luth (*Dermochelys coriacea*, Annexe I)
Province de Khanh Hoa, Vietnam
Décembre 2013
Enfin un restaurateur qui ne cuisine pas les tortues ! Il a convaincu un de ses voisins de libérer une tortue luth capturée sur la plage près de l'aéroport local. Le lendemain après un examen vétérinaire, « elle a été rendue à l'océan à qui elle appartient » comme le dit l'ONG ENV. Le restaurateur avait déjà quelques mois auparavant facilité l'éclosion de 60 œufs de tortues luth.

EUROPE

Saisie d'une tortue caouanne entière et d'une carapace (*Caretta caretta*, Annexe I), de 2 rostres de poisson-scie commun (*Pristis pristis*, Annexe I) et divers coraux (genre *Dendrophyllia*)
Garachico, Iles Canaries, Espagne
Décembre 2013
Le service de protection de la nature de la Guardia Civil a effectué cette saisie dans un restaurant. La tortue et les autres parties d'animaux étaient exposées dans la salle aux clients. Le propriétaire n'a pu fournir de document juridique attestant de la légalité de leur origine. 42 espèces de coraux du genre *Dendrophyllia* sont inscrites à la CITES.

© Guardia Civil

OCEANIE

Saisie de 55 kg de viande de tortue marine (A. I)
Le Bourg, l'île de Hao, Polynésie Française
30 décembre 2013
La viande a été saisie par les gendarmes au domicile d'un homme de 37 ans. 2 complices ont été interpellés. Ils disent pêcher la tortue pour leur consommation personnelle. Ils sont convoqués au tribunal de Papeete en juin 2014. Toutes les tortues marines sont inscrites à l'Annexe I de la CITES. On trouve notamment dans cette zone du Pacifique la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*).

Tortues d'eau douce et terrestres

Total des saisies du trimestre

8.133 tortues d'eau douce et terrestres
8.930 oeufs de tortues d'eau douce et terrestres

Reptiles de compagnie : dangers sanitaires

Il est bien connu qu'ils peuvent mordre, griffer ou étouffer les enfants. Ce n'est pas tout, ils peuvent également les infecter. Le phénomène est documenté depuis les années 60.
Les animaux incriminés sont dans l'ordre les iguanes, les tortues, les serpents et les lézards.

Sur les 20 dernières années, l'Institut National de Veille Sanitaire français a répertorié dans la bibliographie mondiale 871 cas de salmonelloses d'enfants exposés à des reptiles : 77 cas isolés et 794 cas épidémiques. L'étude de l'INVS n'est évidemment pas exhaustive, tous les cas n'ont pas été mentionnés dans les bases de données scientifiques. La majorité des enfants infectés étaient âgés de moins d'un an. Les rongeurs congelés servant à nourrir les reptiles ont également été identifiés comme origine potentielle de 2 épidémies. Une autre est survenue à la suite d'une visite de zoo.

Au mieux, l'enfant s'en sort avec une gastro-entérite, il peut aussi être victime d'un retard de croissance ou d'une méningite. Au pire, il meurt. 4 décès ont été enregistrés.

Eviter le contact direct n'est pas suffisant. Les salmonelles sont transmises par les mains des parents ou par l'environnement. Dans des conditions de température et d'humidité favorables, elles peuvent survivre pendant plusieurs jours.

Cette étude au niveau mondial a été complétée par une étude sur les cas français et il s'avère que sur 13 familles touchées et interrogées, 12 ignoraient le risque de transmission de salmonelles par les reptiles aux enfants.

L'INVS déconseille d'exposer les jeunes enfants aux reptiles qu'elle qualifie de réservoirs à salmonelles. Aux Etats-Unis, l'acquisition d'un reptile dans une famille comportant un enfant de moins de 5 ans est déconseillée et son éviction recommandée lors de l'arrivée d'un nourrisson.
http://www.invs.sante.fr/beh/2014/1-2/index.html

AMERIQUE

Saisie de 2 tortues podocnémide élargie (*Podocnemis expansa*, Annexe II) vivantes
Ipiales, Département de Nariño, Colombie
1er octobre 2013
Les autorités d'Ipiales ont lancé un appel pour dénoncer le commerce illégal d'espèces menacées. Les informations peuvent aussi bien concerner la vente dans les rues que les transports illégaux. C'est dans ce contexte que 2 tortues podocnémide élargie ont été saisies dans un centre commercial. Elles sont confiées à des spécialistes.

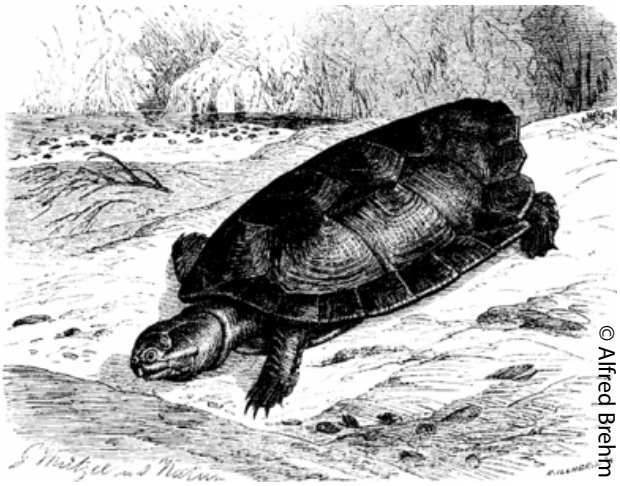
© Alfred Brehm

Saisie de 3 tortues de l'espèce *Staurotypus triporcatus* et une tortue à joues rouges (*Trachemys scripta*)
Entre Cardenas et Comalcaco, Etat de Tabasco, Mexique
Octobre 2013
Lors d'un contrôle routier, 3 tortues de l'espèce *Staurotypus triporcatus* et une tortue de l'espèce *Trachemys scripta* ont été découvertes dans le coffre du pick-up sur la route entre Cardenas et Comalcaco. Ces tortues ne sont pas encore inscrites à la CITES mais, au Mexique, elles sont concernées par la NOM-059-SEMARNAT-2010, « la norme officielle 59 du Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles » parue au Journal Officiel en décembre 2010, qui protège certaines espèces de faune et de flore sauvages endémiques. Les 2 espèces de tortues sont respectivement « menacées » et « sujettes à une protection particulière ».

© Power G&g
La route Cardenas - Comalcaco

Saisie de 11 tortues podocnémide élargie et de 8.930 œufs (*Podocnemis expansa*, Annexe II)
Puerto Leguízamo, Département de Putumayo, Colombie
Décembre 2013
La saisie a lieu pendant des opérations d'enregistrement et de contrôle menées par l'armée. Les tortues et les œufs sont transférés dans un centre spécialisé en vue d'être réintroduits dans le milieu naturel. Une tortue podocnémide élargie pond une cinquantaine d'œufs tous les ans.

ASIE

GANG

Saisie de 6 tortues vivantes et de viande de tortue (famille Testudinidae)
Canal de Nara, Province du Sindh, Pakistan
1er octobre 2013
Les tortues ont été facilement capturées au filet dans le canal de Nara et les lacs grâce à l'emploi d'un produit chimique qui pourrait être du cyanure en faible quantité. D'après un garde-chasse, un gang de 15 braconniers est impliqué dans cette affaire. La bande serait active depuis longtemps. Les 3 hommes ont été condamnés à 20.000 d'amende Rs chacun (environ 200 US$). La viande de tortue vaut 47 US$ le kilo sur le marché de Karachi. Les tortues saisies ont été relâchées dans leur écosystème et la viande brûlée. Il s'agit sans doute de tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I).

Saisie de 338 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) dont environ 330 vivantes
Tsuen Wan, Hong Kong, Chine
1er octobre 2013
Un homme de 26 ans dont la nationalité n'est pas révélée a été condamné le 3 octobre à 3 mois de prison pour importation illégale d'animaux d'espèce protégée et 3 mois de prison pour cruauté envers les animaux. Il avait été intercepté par les douanes à l'aéroport de Hong Kong le 1er octobre alors qu'il arrivait de Thaïlande avec 338 tortues dans ses bagages. La quasi totalité étaient des tortues de Hamilton. 330 étaient toujours en vie. L'AFCD (Agriculture, Fisheries and Conservation Society) en collaboration avec la ferme de Kadoorie qui a recueilli les tortues réfléchit au meilleur replacement possible pour ces spécimens d'une espèce en danger dont l'aire de répartition est restreinte au Bangladesh, à l'Inde, au Népal et au Pakistan. La doctrine habituelle est de ne pas renvoyer les animaux vivants dans leurs pays d'origine.

La tortue d'eau douce de Hamilton est au péril des pollutions, de la perte d'habitat, de l'appétit de l'espèce humaine ou du marché mondial des nouveaux animaux de compagnie. La décision de justice est importante en ce sens qu'elle se fonde en partie sur la cruauté envers les animaux.

Saisie de 206 tortues vivantes
Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde
31 octobre 2013
La police a débusqué les tortues dans un dépôt de bus au nord de la ville. L'espèce n'a pas été précisée. Les tortues étoilées (*Geochelone elegans*, Annexe II) font l'objet d'un trafic intensif dans le Bengale-Occidental.

Saisie de 72 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I), 6 tortues émyde indienne à diadème (*Hardella thurjii*, Annexe II), une tortue tricarénée (*Melanochelys tricarinata*, Annexe I) et une tortue émyde à ocelles du Bengale (*Morenia petersi*, Annexe II)
Aéroport International de Bangkok-Suvarnabhumi, Région Centre, Thaïlande
3 novembre 2013
2 bagages en provenance du Bangladesh dégageaient une odeur putride et pour cause, ils contenaient 80 tortues plus ou moins vivantes de 4 espèces différentes.

Saisie de 423 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II) et 52 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) vivantes
Aéroport International de Bangkok-Suvarnabhumi, Région Centre, Thaïlande
6 novembre 2013
2 bagages particulièrement lourds ont attendu en vain leur propriétaire sur le tourniquet des arrivées. Au bout de quelques heures, les douaniers sont intervenus et ont découvert 475 tortues de 2 espèces différentes avant de les remettre aux bons soins du service des parcs nationaux de la faune et de la flore sauvages.

Saisie de 470 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I)
Aéroport International de Bangkok-Suvarnabhumi, Région Centre, Thaïlande
8 novembre 2013
L'aéroport international de Bangkok est décidément à ce jour le premier aéroport du monde de décollage et d'atterrissage de tortues. La fameuse *Geoclemys hamiltonii* revendiquée par le Pakistan comme pilier de la biodiversité nationale avait été embarquée dans les bagages accompagnés d'un citoyen pakistanais en provenance de Lahore, capitale du Pendjab.

GANG

Saisie de 400 tortues vivantes
Gare ferroviaire de Kanpur, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
25 novembre 2013
De plus en plus de femmes sont recrutées par les gangs pour transporter les animaux. Les services des chemins de fer indiens vont en conséquence recruter des contrôleuses femmes, ce qui facilitera la fouille et l'interpellation des contrebandières. Les 400 tortues découvertes dans les bagages des 7 inculpées à bord de l'express reliant Delhi à Calcutta vont être relâchées dans le Gange.
Au Rajasthan, les femmes de la tribu Kanjar seraient actives dans la chasse. Employées par des agriculteurs locaux pour protéger les cultures de l'incursion des antilopes nigault (*Boselaphus tragocamelus*), elles se livreraient en fait à un braconnage intensif.
Dans l'Uttar Pradesh, toutes les espèces de tortues aquatiques font l'objet de commerce : émyde indienne à diadème (*Hardella thurjii*, Annexe II), émyde à ocelles du Bengale (*Morenia petersi,* Annexe II), tortue de l'Inde (*Lissemys punctata*, Annexe II), kachuga de Smith (*Pangshura smithii*, Annexe II), *Melanochelys trijuga* (Annexe II), trionyx paon (*Nilssonia hurum*, Annexe I), trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I), kachuga à dos en toit (*Pangshura tecta*, Annexe I), kachuga carénée (*Pangshura tentoria*, Annexe II), tortue tryonichidée (*Chitra indica*, Annexe II), kachuga à front rouge (*Batagur kachuga*, Annexe II), tortue de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I), kachuga à cou rayé (*Batagur dhongoka*, Annexe II).

Saisie de 6 trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I) vivantes
Hirakud Dam réservoir, Etat de l'Odisha, Inde
25 novembre 2013
Le département des forêts, grâce à un renseignement, a pu libérer les tortues que les braconniers avaient laissées dans le réservoir du barrage, les pattes attachées par des cordes. Elles allaient être envoyées à Calcutta au Bengale-Occidental où elles sont très demandées. Les animaux ont été relâchés après un contrôle vétérinaire satisfaisant. L'agent forestier a indiqué que chaque tortue pesait entre 20 et 30 kg.
Les trionyx du Gange sont capturées principalement pour la viande. Les carapaces sont aussi vendues sous formes de masques aux touristes. Elles sont appréciées comme animaux décoratifs et de compagnie.

© Rafaqat Masroor

Saisie de plus de 2.400 trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I) vivantes
Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde
28 novembre 2013
Les camions prenaient la route du Bangladesh. Ils avaient été repérés près de l'aéroport. La cargaison de tortues pourrait provenir de l'Uttar Pradesh.

Saisie de tortues de l'Inde (*Lissemys punctata*, Annexe II) et de grenouilles tigrées (*Hoplobatrachus tigerinus*, Annexe II)
Salvador do Mundo, Etat de Goa, Inde
29 novembre 2013
Ils étaient en train de capturer les batraciens et les reptiles dans les mares. Les villageois ont prévenu le service des eaux et forêts et l'Animal Rescue Squad.

Hoplobatrachus tigerinus

Saisie de 2 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II) vivantes
Kharghar, Etat du Maharashtra, Inde
29 novembre 2013
Les 2 tortues ont été découvertes dans une animalerie. Le propriétaire de l'établissement et son assistant, âgés de 34 et 19 ans, ont été arrêtés puis relâchés sous caution. Ils sont soupçonnés de se livrer à des trafics d'espèces protégées vendues illégalement sur le marché Crawford ou dans les secteurs de Thane et de Navi à Bombay.

Saisie de 62 tortues rayonnées (*Astrochelys radiata*, Annexe I) vivantes
Aéroport international de Suvarnabhumi, Bangkok, Thaïlande
10 décembre 2013
Encore une prise de tortues à Bangkok Airport. Les douaniers ont décidé de scanner un bagage non réclamé. Les tortues étaient cachées à l'intérieur de la doublure. Ils ont néanmoins pu identifier le propriétaire d'origine malgache. Il avait embarqué à Tananarive. Les tortues ont été confiées au Département thaïlandais des parcs nationaux, de la vie sauvage et de la conservation des plantes. L'espèce rare est endémique de Madagascar. Son habitat couvre 10.000 km^2. Les adultes atteignent 40 cm de long pour 15 à 20 kg. Sur l'île, les tortues rayonnées sont menacées par la fragmentation de l'habitat, les captures pour le marché des animaux de compagnie et, chose nouvelle, pour la consommation alimentaire. Si par tradition les malgaches évitent de manger des tortues, les nouveaux arrivants dans le pays dont les expatriés asiatiques n'ont pas cette délicatesse.

Tortues airport

Saisie de 1.000 tortues
Gaya, Etat du Bihar, Inde
16 décembre 2013
Les 17 sacs de tortues aquatiques étaient à l'arrière d'une voiture en panne sur le bas-côté non loin du commissariat de police d'Amas. Des passants avaient remarqué une odeur forte émanant du véhicule. Les tortues prélevées autour de Sasaram étaient en cours de convoyage vers Calcutta à plus de 500 km.

Saisie de 1.559 trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I)
Kanpur, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
17 décembre 2013
Les ruines d'un ancien fort servaient de lieu de transit aux ravisseurs de tortues aquatiques. Elles étaient en stockage d'attente dans une mare. Elles ont été relâchées dans le Gange. L'attention des villageois avait été attirée par les nombreuses allées et venues d'hommes inconnus.

Saisie de 340 tortues dont des tortues-boite à 3 carènes (*Cuora mouhotii*, Annexe II), des platysternes à grosse tête (*Platysternon megacephalum*, Annexe I) et des tortues à tête jaune (*Indotestudo elongata*, Annexe II)
Ha Long, Province de Quang Ninh, Vietnam
Décembre 2013
Les tortues étaient en voiture. Le chauffeur a été arrêté.

Platysternon megacephalum
© Nguyen Tai Thang/ Asian Turtle Program

Saisie de 185 tortues-boîte d'Asie Orientale (*Cuora amboinensis*, Annexe II)
Aéroport International de Xiamen Gaoqi, Province de Fujian, Chine
Décembre 2013
Les caisses en polystyrène étaient à double fond. Au niveau inférieur étaient cachées des tortues boîte endémiques des Philippines. On les appelle tortue-boîte en vertu de leur capacité à se refermer et à dissimuler leurs organes vitaux quand elles sont sur la défensive.

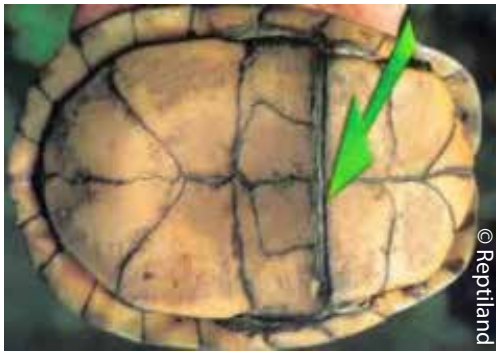

Plastron de tortue boîte

Saisie de 600 tortues étoilée de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)
Allahabad, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
Décembre 2013
Les tortues étoilées étaient dans 5 sacs apparemment très lourds qui ont attiré l'attention de la police. Les 600 tortues avaient été achetées à des villageois près de Sultanpur dans l'Uttar Pradesh au prix de 15 Rs pièce (0,24 US$). Elles sont revendues au Bengale-Occidental 100 à 150 Rs pièce (1,61 à 2,42 US$). Le convoyage se passait par train. Les trafiquants ont été cernés dans la gare d'Allahabad.

EUROPE

Saisie de 30 tortues exotiques vivantes
Bernissart, Région wallonne, Belgique
17 octobre 2013
Les courageux soldats du feu de Bernissart ont eu à maitriser une trentaine d'individus retranchés dans un appartement de la rue de Tilleuls. Les 30 tortues tropicales interdites d'immigration en Belgique à cause de leur agressivité naturelle et de leur caractère invasif ont finalement été neutralisées. «Certaines auraient pu facilement nous arracher un doigt ». C'est le sergent responsable de l'opération qui le dit. Les pompiers avaient été appelés par les voisins sensibles aux aboiements en provenance du logement social déserté par sa locataire. Les chiens ont été conduits à la Société Protectrice des Animaux, les tortues ont été confiées au parc animalier de Pairi-Daiza.

Serpents

AMERIQUE

Saisie d'une peau d'anaconda (genre *Eunectes*, Annexe II) de 6 mètres de long
Cali, département de Valle del Cauca, Colombie
Octobre 2013
La peau était exhibée dans une bourrellerie du centre ville. Selon le propriétaire elle était destinée à attirer les clients. D'après la police, il existe un commerce illégal de têtes d'anaconda. Il y a 4 espèces dans le genre *Eunectes*, toutes inscrites à la CITES en Annexe II.

Inculpation de 4 personnes impliquées dans le trafic d'un boa constricteur (*Boa constrictor*, Annexe I)
Etat de Roraima, Brésil
Octobre 2013
En 2006, un spécimen unique de boa constrictor a été capturé dans une forêt autour de Rio de Janeiro. Porteur d'une anomalie génétique, le boa était de couleur blanche et avait les yeux noirs.
L'animal, le monstre de foire pourrait on dire, était en vérité une poule aux œufs d'or. Le couple gérant le zoo de Rio de Janeiro à qui le boa avait été confié a cherché à le vendre confondant comme à son habitude le rôle pédagogique et le trafic vénal d'animaux rares. Un an plus tard, Jeremy Stone, un des collectionneurs de serpents sévissant aux Etats-Unis, s'est rendu à Rio pour négocier l'achat du boa blanc. L'affaire a été conclue sur la base d'un millions d'US$. Après avoir tenté de transférer illégalement « Princesse Diamant » du Brésil aux Etats-Unis par voie aérienne et par voie maritime, la solution retenue a été de convoyer le boa par route au Guyana. Un permis légal d'exportation de 121 serpents d'espèces communes a été ensuite demandé aux autorités du Guyana ; le boa blanc a été caché dans l'expédition vers les Etats-Unis.
En même temps, Giselda Condiotto, le directrice du zoo de Rio de Janeiro, annonçait la mort du phénomène.
L'histoire ne s'arrête pas là.
En 2011, le zoo a été fermé pour maltraitance et trafic d'animaux. En même temps, des biologistes brésiliens et l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables) toujours à la recherche de ce qui était considéré comme un patrimoine génétique exceptionnel appartenant au Brésil ont repéré sur le site Internet de Jeremy Stone un boa constrictor blanc adulte et ont acquis la conviction qu'il s'agissait du spécimen brésilien. Comme élément de preuve, ils s'appuient en particulier sur des photos de Giselda Candiotto démontrant qu'elle avait rencontré Jeremy Stone.
Jeremy Stone aurait réussi à ce que « Princesse Diamant » fasse des petits boas blancs. Ces descendants auraient été vendus aux prix de 35.000 et 25.000 US$ dans le monde entier, en particulier en Italie.
Le Brésil a lancé un mandat d'arrêt contre l'éleveur américain qui se refuse à toute déclaration à l'unisson des anciens directeurs du zoo de Rio de Janeiro. Le domicile et les annexes de Jeremy Stone ont été

perquisitionnés, en vain, par la police américaine. « Princesse Diamant » a bel et bien disparu. Le Brésil s'entête. Un porte-parole de la police fédérale brésilienne souligne : « au départ, le serpent a été capturé dans la forêt et toute la lignée appartient à l'Etat brésilien ». Le Ministère public de Roraima réclame 2 millions d'US$ de dommages et intérêts à la directrice du zoo, à son mari considéré comme complice, à Jeremy Stone et à sa sœur suspectée d'avoir participé activement à l'exportation illégale de « Princesse Diamant » vers les Etats-Unis.

Jeremy Stone s'affiche sur YouTube
avec « Princesse Diamant »

Saisie d'articles en cuir de python réticulé (*Python reticulatus*, Annexe II) et en peaux de renard argenté (*Vulpes vulpes*, Annexe III en Inde)
Aéroport international de Guarulhos, État de São Paulo, Brésil
Octobre 2013
L'IBAMA saisit des articles en peau ou en cuir d'animaux exotiques. L'importateur ainsi que le fournisseur italien sont mis en cause pour présentation d'informations falsifiées, introduction de spécimens d'animaux exotiques sans licence délivrée par l'autorité environnementale compétente, commercialisation illégale de faune exotique.

ASIE

Saisie de 11 kg de serpents ratier oriental (*Ptyas mucosus*, Annexe II) et 25 kg de cobras royaux (*Ophiophagus hannah*, Annexe II) et 9 kg de tortues
Province de Tay Ninh, Vietnam
29 octobre 2013
Les trafiquants ont avoué avoir pris livraison des reptiles à la frontière cambodgienne. Le serpent ratier oriental est chassé pour sa peau, sa viande et sa vésicule biliaire. Son aire de répartition va de l'Iran à l'Indonésie. Pendant l'hiver la consommation de viande de serpent en Chine est en forte augmentation car beaucoup de consommateurs croient qu'elle a un effet « réchauffant ». Autrement dit, manger du ratier oriental ou du cobra, c'est parer aux rigueurs de l'hiver.

Saisie de 20 pythons arboricoles vert australiens vivants (*Morelia viridis*, Annexe II)
Xiamen, Province du Fujian, Chine
Octobre 2013
Les facteurs chinois n'en reviennent pas. C'est la première fois que des animaux vivants sont découverts dans des colis postaux expédiés depuis la Chine et destinés à la Chine.

Saisie de 121 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II)
Aéroport International de Pudong, Shanghai, Chine
6 novembre 2013
Un citoyen chinois d'une trentaine d'années venait de Hongkong et n'avait pas déclaré la présence des animaux dans ses bagages. Les pythons royaux originaires d'Afrique ont été détectés grâce au contrôle des bagages au rayon X. Questionné sur les formes suspectes dans sa valise, l'homme a d'abord prétendu qu'il s'agissait de jouets en plastique. Puis, face à l'évidence, le malicieux personnage a déclaré qu'il voulait élever les reptiles en tant qu'animaux domestiques. Les 121 serpents étaient répartis dans 21 boîtes. Les pythons royaux sont braconnés pour leur viande, leur peau et pour alimenter le marché des animaux de compagnie. Le prix sur le marché noir est d'environ 300 € par spécimen et il varie selon la parure et la couleur.

Saisie de 3 cobras (famille Elapidae) vivants
Bangalore, Etat du Karnataka, Inde
19 novembre 2013
« A la Trace » n'est pas avare en histoires saugrenues extraordinaires et cruelles. Celle-ci n'est pas loin d'atteindre les sommets.
Un individu natif de l'Andhra Pradesh et s'inspirant sans doute d'un coup de main et d'une malice locale avait retiré la poche à venin de 3 cobras et introduit dans leurs mâchoires supérieures des fausses perles de cobra.
Les vraies perles de cobra, dites perles nagamani dans le langage local, se forment en effet dans la mâchoire supérieure. Elles sont constituées de chlorophane, une variété de fluorite. Le chlorophane brille quand il est au contact de sources chaudes comme la main humaine. Des vertus magiques sont attribuées aux perles de cobra. La bonne fortune est assurée pour leurs détenteurs.

Les vraies perles de cobra se vendent cher.
Des vrais agents forestiers se déclarant intéressés par l'achat de 3 cobras porteurs des fausses perles ont confondu Rama Rao et avec l'assistance de la police l'ont emmené faire un petit tour derrière les barreaux. Les 3 cobras ont été transférés au parc animalier de Bannerghatta. Etant donné la mutilation dont ils ont été victimes, ils ne pourront pas être relâchés dans les forêts.

Saisie de 1.410 vésicules biliaires de python réticulé (*Python reticulatus*, Annexe II)
Luohu, Province du Guangdong, Chine
Novembre 2013
Les 1.410 vésicules biliaires de pythons réticulés étaient dans les bagages du passager débarquant d'un ferry. La marchandise est évaluée à 3,1 million de yuan (511.367 US$).
La vésicule biliaire de python est utilisée en médecine traditionnelle pour tuer les parasites, soigner des troubles de la vue, des rougeurs de la peau et la fièvre miliaire. Réduite en poudre et diluée dans du vin ou de l'eau, la vésicule est avalée. La vésicule mélangée à du musc de civette est utilisée en crème contre les ulcères de la peau, à des amandes contre les inflammations des gencives, à de l'huile d'olive contre les hémorroïdes.

© Douanes chinoises

Saisie d'un python molure (*Python molurus*, A. II)
Katmandou, Région de Développement Centre, Népal
4 décembre 2013
Le charmeur de serpent venant du Rajasthan a été arrêté sur la place publique. Son python molure est d'origine douteuse.

© Nepal Police
Python molure

OCEANIE

Saisie d'un python tapis (*Morelia spilota*, Annexe II) vivant
Donnybrook, État d'Australie-Occidentale, Australie
20 octobre 2013
Le python tapis a été saisi en même temps que des petites quantités de drogues. Son origine est inconnue. Le python tapis est un serpent nocturne. Il peut vivre entre 15 et 20 ans. Il tient son nom de sa parure composée de bandes grises ou brunes, rappelant celle d'un tapis.

Morelia spilota imbricata

Le trafic de venins de serpent

La pression s'aggrave sur les serpents venimeux, au premier rang le cobra royal et le cobra indien dit naja, 2 espèces protégées par la réglementation internationale et indienne. Une nouvelle menace se développe. Le venin séché est réduit en poudre et vendu 400 à 500 US$ la dose sous l'appellation K72 et K76. Il donnerait aux consommateurs une sensation d'euphorie et de résistance à la fatigue. L'usage des K72 et K76, d'ecstasy, d'éphédrine, de cocaïne, de rohypnol et de LSD connaît des pics pendant les fêtes de Divali (Fête des lumières), la Saint Valentin et les fêtes de fin d'année. Les services de police observent que les saisies de venin sont effectivement plus fréquentes à l'approche de ces évènements. La consommation de venin de serpents répond à une mode dans toutes les grandes métropoles, Mumbai en tête. Les venins de cobra sont les plus recherchés et d'autres espèces de serpents venimeux sont elles aussi touchées sans parler des falsifications et autres tripatouillages. La peau, la viande, l'activité ancestrale des charmeurs, les collections d'herpétologues ne sont plus les seules à nuire aux cobras. Cette nouvelle application est d'autant plus inquiétante qu'elle s'adresse aux nouvelles générations. Elle est née des multiples superstitions et magies noires animalières historiquement en vigueur à travers le sous-continent indien. Certains Etats comme celui du Maharashtra commencent à les combattre par des lois spécifiques qui, comme « A la Trace » le relate par ailleurs, suscitent des réactions violentes.

Saisie de 600 ml de venin de cobra royal (*Ophiophagus hannah*, Annexe II)
Bhubaneswar, Etat de l'Odisha, Inde
22 octobre 2013
Il est rare d'occuper une chambre d'hôtel pour vendre du venin de cobra. C'est ce qui est arrivé près de la vieille gare. Les 6 suspects se présentent comme des hommes d'affaire sauf un qui est agent de sécurité à la centrale thermique de Bihar. Ils se seraient procurés le venin auprès de charmeurs de serpents de Jamshedpur qui ont pour habitude de se fournir en cobra dans les forêts de Ghats près du Népal. Une autre origine possible est l'Etat du Jharkhand près du Bangladesh. Le venin était dans un flacon de plastique. Il a été envoyé à Mumbai (Bombay) dans un laboratoire agréé pour analyse. Les fausses appellations sont fréquentes. S'il s'agit bien de venin de cobra royal ou indien, la valeur locale de la fiole serait de 160.000 US$. C'est la première fois qu'une telle quantité de venin est découverte dans la ville de Bhubaneswar (800.000 habitants).

Charmeur de serpent indien. Des combats cobras/mangoustes sont encore organisés.

© The Secret Museum of Mankind. Non daté.

Saisie de 1,7 litres de venin de cobra (famille Elapidae)
Navi Mumbai, Etat du Maharashtra, Inde
31 octobre 2013
Le venin de cobra coule à flot à Mumbai. Pour produire 1,7 litre il faut qu'un cobra en crache 400 fois. Un chauffeur de bus de la compagnie Best est impliqué de même qu'un agent scolaire. Le venin venait du nord, de l'Uttar Pradesh. Sur le marché noir, la valeur locale de la saisie, si elle est authentifiée, est de 320.000 US$.

GANG

Saisie de 3 litres de venin de serpent
Kagal, Etat du Maharashtra, Inde
16 novembre 2013
Un garde forestier est dans le coup. A l'œuvre dans les forêts de Goa, il était bien placé pour organiser la capture des serpents et l'extraction du venin. Le gang était infiltré. L'acheteur était un flic. Les vendeurs disposaient du certificat d'un laboratoire de Pune garantissant l'origine. Des vérifications ont été lancées pour en contrôler la validité. La valeur annoncée de la saisie, 25.000 US$ le litre, suggère que le venin n'a pas été récolté sur des cobras mais sur d'autres espèces venimeuses.

Saisie de 500 ml de venin de cobra (famille Elapidae)
Etat du Kerala, Inde
29 novembre 2013
Les 2 trafiquants de venin ont été arrêtés près d'un arrêt de bus de la Karnataka State Road Transport Corporation au bord de l'Océan Indien. Ils s'apprêtaient à échanger un demi litre du liquide jaune contre 60.000 US$. Sur le marché du détail, la valeur locale de la substance est de 80.000 US$ le demi litre.

Saisie de 500 gr de venin de serpent
Siliguri, Etat du Bengale-Occidental, Inde
8 décembre 2013
Les 4 dealers de venin ont été arrêtés dans le district de Darjeeling près des frontières avec le Népal et le Bhoutan, sur le parking d'un hôtel de luxe. Un des mis en cause est inspecteur de police. C'est chez lui que le venin était entreposé. La valeur de la saisie est estimée à 160.000 US$ (10 million Rs), une cote élevée correspondant à du venin de cobra royal ou indien.

Sauriens

ASIE

Saisie d'un varan du Bengale vivant (*Varanus bengalensis*, Annexe I)
Kongarpalayam, Etat du Tamil Nadu, Inde
20 octobre 2013
Ils tentaient de s'enfuir avec un sac en plastique qui contenait un varan adulte pesant environ 5 kg. Ce dernier a été relâché dans la forêt, les 4 chasseurs ont été gardés à vue et risquent une peine plafond de 3 ans de prison.

Saisie de 5 varans (*Varanus marmoratus*, Annexe II) vivants
San Jose, Province de Mindoro Occidental, Philippines
10 novembre 2013
Le Dr. Mundita Sison Lim, directeur du bureau des aires protégées et de la vie sauvage du Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, a mis au jour ce trafic en roulant vers Manille. 3 trafiquants, dont 2 femmes, essayaient de vendre les varans au bord de la route à 7 US$ pièce (300PHP). Les spécimens mesurent entre 91 cm et 1,6 m et pèsent entre 1,2 et 2,5 kg.

© Department of Environment and Natural Resources

Par la même occasion, a également été saisi un rat de Cuming (*Phloeomys cumingi*, hors CITES) de 6,5 kg. Il était à vendre 12 US$. C'est une espèce endémique des Philippines. « Le rat de Cuming est très rare. Peu de mes compatriotes le savent. On ne le trouve qu'aux Philippines » selon le Dr. Mundita Sison Lim. Les spécimens ont été conduits au Refuge régional pour la vie sauvage de Calauan (Laguna). Des puces électroniques seront implantées sur les animaux avant leur libération.

Saisie de 10 fouette-queues indiens (*Saara hardwickii*, Annexe II)
Bangaon, Etat du Bengale-Occidental, Inde
20 novembre 2013
Vers 5h du matin, une brigade volante des douanes indiennes a tendu une embuscade aux 2 filous qui tentaient de s'introduire au Bangladesh avec les 10 fouette-queues indiens dont certaines parties pourraient servir de remède à l'impuissance selon les croyances locales et qui vaudraient pas moins de 30.000 US$ l'unité sur le marché international.

© Aashay Baindur

Saara hardwickii

Saisie de 38 fouette-queues indiens (*Saara hardwickii*, Annexe II)
Beermadera, Etat du Rajasthan, Inde
26 novembre 2013
Les agents du département des forêts ont eu vent qu'une bande de braconniers était en train de déterrer les animaux. Ils ont arrêté sur place les braconniers et retrouvé les animaux mourants, la colonne vertébrale brisée à coup de pierre. Les pierres, sacs et autres accessoires ont été saisis. Les fouette-queues sont en déclin rapide. L'usage est d'extraire l'huile de la queue. Elle est faussement réputée pour ses vertus aphrodisiaques.

Saisie de 288 varans à deux bandes (*Varanus salvator*, Annexe II) vivants
Tuen Mun, Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine
Novembre 2013
Une cargaison de varans destinés à finir dans des assiettes a été saisie au cours d'une opération de lutte contre la contrebande menée conjointement par la police et les douanes de Tuen Mun. Les reptiles de plus de 1,5 m de long étaient enfermés par 5 ou 6 dans 48 boîtes en bois percées de trous et s'apprêtaient à rejoindre la Chine continentale. L'espèce apprécie les forêts primaires, les mangroves, les marécages. Son aire de répartition est large mais ses habitats de prédilection sont soumis à de multiples pressions.

© Jan Sevcik

Saisie de 3 cadavres de varan *Varanus nebulosus* (Annexe I) ou varan à deux bandes (*Varanus salvator*, Annexe II)
District de Mengla, Province du Yunnan, Chine
Novembre 2013
La prise a été réalisée à la frontière chinoise dans un bus qui venait du Laos.

© Douanes chinoises

Saisie de 3 varans vivants (genre *Varanus*, Annexe I ou II)
Bangalore, Etat du Karnataka, Inde
8 décembre 2013
Ils étaient transportés dans des sacs tissés en plastique. Les varans pèsent entre 2 kg et 2,5 kg. 2 hommes souhaitaient les vendre sur le marché d'Attibele Circle, un quartier de Bangalore. Les 4 espèces de varan présentes en Inde sont en Annexe I ou II : *Varanus bengalensis, Varanus flavescens, Varanus griseus, Varanus salvator.*

Crocodiliens

Le mal de l'air

Saisie de 644 caïmans (famille Alligatoridae, Annexe II). Aéroport d'Amsterdam-Schiphol, Province de la Hollande-Septentrionale, Pays-Bas.

Fin novembre - mi-décembre 2013

FOR YOUR CONVENIENCE IN CASE OF SICKNESS.

Fin novembre 2013, une cargaison de caïmans s'est envolée depuis le Guyana à bord d'un avion de ligne à destination des Pays-Bas. La marchandise transportée en soute a transité par le Canada et la Turquie avant de rejoindre l'Europe. A l'arrivée à Schiphol-Amsterdam, 318 caïmans étaient morts et plusieurs étaient dans un état désespéré. Les boîtes à caïmans étaient surpeuplées. Conçue pour en abriter 3, chaque boîte en contenait 50. Les animaux sont morts de froid et d'asphyxie.
A la mi-décembre, une autre expédition de 200 caïmans et de 3 serpents entre le Guyana et l'Ukraine via Amsterdam a mal tourné. A l'escale d'Amsterdam, 48 caïmans étaient déjà morts. Les 3 serpents et au moins 14 caïmans étaient sur le point de l'être. Les services vétérinaires hollandais se trouvent aussi régulièrement confrontés à des tentatives d'importation illégale d'oiseaux et autres animaux. La dernière en date du 10 décembre concerne 6 oiseaux - sporophile à bec fort (*Oryzoborus funereus*) ou sporophile curio (*Oryzoborus angolensis*) - en provenance du Surinam. Ils étaient emballés dans des paquets cadeaux et le passager a essayé de les faire passer sous couvert de cadeaux de Noël.
Parmi les compagnies susceptibles d'être utilisées dans ces transports non réglementaires de marchandise animale, « A la Trace » suspecte Caribbean Airlines, Fly Jamaica Airways et KLM.

AMERIQUE

Saisie de cuir de caïman yacare (*Caiman yacare*, Annexe II)
Nova Venécia, Etat de l'Espirito Santo, Brésil
17 octobre 2013
La police de l'environnement saisit chez un particulier du cuir de caïman ainsi que le parfait équipement du braconnier. Des appels anonymes soutenaient que l'homme vendait de la viande de brousse. Il a été arrêté, il risque une amende et 6 mois à 1 an de prison pour la vente de la viande. Il risque aussi 1 à 3 ans de prison et une autre amende pour possession illégale d'armes à feu.

Saisie d'un crocodile américain (*Crocodylus acutus*, Annexe II)
Manzanillo, Etat de Colima, Mexique
Novembre 2013
Un particulier a contacté les services spécialisés pour qu'ils viennent récupérer l'animal. Il avait été acheté alors qu'il était encore petit. 10 ans plus tard, il mesure 2,5 mètres de long. Il a été confié au centre écologique de Cuyutlán « El Tortugario » qui évaluera s'il peut être remis en liberté dans son milieu naturel.
Le centre écologique de Cuyutlán est un sanctuaire pour les tortues créé en 1992. Ses activités ont été étendues aux iguanes et aux crocodiles.

BONNE NOUVELLE
Libération de 1.900 caïmans (*Caiman yacare*, Annexe II)
Pantanal, Bolivie
Décembre 2013
5.000 bébés caïmans avaient été saisis à bord de 2 camions dans la province de Santa Cruz près de la frontière avec le Brésil. Ils avaient été capturés dans les milieux aquatiques et leur destination présumée était un élevage de caïmans adultes bons pour la maroquinerie de luxe. « A la Trace » a évoqué cette affaire d'envergure internationale dans le numéro 1. 7 mois après, l'enquête n'a pas abouti mais les 1.900 caïmans survivants ont été réintroduits dans les marécages du Pantanal après une période de quarantaine, de croissance et de remise en forme.

Saisie de 17 peaux brutes salées de caïmans à museau large (*Caiman latirostris*, Annexe II en Argentine) et caïmans yacare (*Caiman yacare*, Annexe II) et 11 caïmans à museau large vivants
Chavarría, Province de Corrientes, Argentine
4 décembre 2013
La direction des ressources naturelles a réalisé une opération d'envergure dans un local clandestin. Les 11 caïmans vivants ont été relâchés. La propriétaire du local a été arrêtée par ordre du juge.

178 peaux de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*) ont également été saisies.

Saisie d'un alligator du Mississippi (*Alligator mississippiensis*, Annexe II)
Miami, Etat de Floride, Etats-Unis
10 décembre 2013
Emoi à Miami. A la caisse du supermarché, le costaud a voulu échanger l'alligator contre un pack de bière. L'alligator a été relâché dans le milieu naturel. L'homme a été inculpé pour détention illégale d'un alligator.

EUROPE

Saisie d'un caïman à lunettes vivant (*Caiman crocodilus*, Annexe II)
Canet-en-Roussillon, Région Languedoc-Roussillon, France
2 octobre 2013
Nul ne sait comment ce caïman à lunettes, un habitué des marais et des bras morts des rivières d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud a atterri dans un aquarium à peine plus grand que lui dans un logement de Canet-en-Roussillon dans le sud de la France. Sa capture par des agents de l'ONCFS - Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage- n'a pas été facile. Le caïman à lunettes n'est pas du genre à se laisser apprivoiser par quelques mots doux et une caresse. Ses sauveteurs ont réussi à le tirer vivant de sa fâcheuse posture. Son nouvel horizon n'est pas connu.

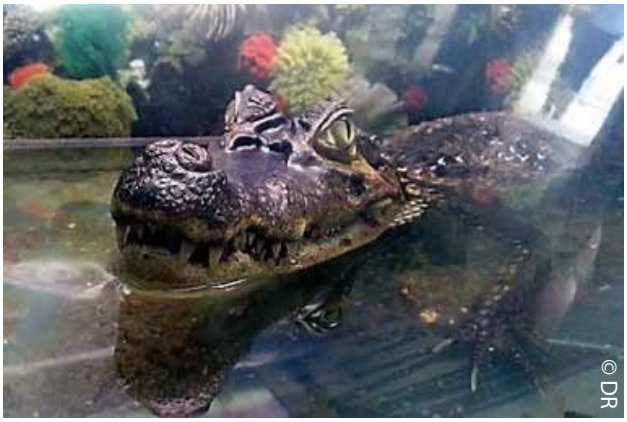

Le caïman à lunette coincé dans son aquarium

Multi-espèces reptiles

ASIE

Saisie de 359 tortues dont 9 tortues à carapace molle (famille Trionychidae), 100 varans (genre *Varanus*) et plus de 100 serpents dont des cobras royaux (*Ophiophagus hannah*, Annexe II) et des pythons (genre *Python*)
Khon Kaen, Province de Khon Kaen, Thaïlande
4 octobre 2013
Le camion est fouillé de nuit par la police. 2 hommes de 56 et 41 ans ont été arrêtés, ils avaient été payés 1.918 US$ pour transporter la cargaison depuis un marché de Bangkok jusqu'à la frontière laotienne. C'est à partir du Laos que M. Xaysavang, le magnat de la faune sauvage, rayonne dans l'Asie et le monde entier. La cargaison devait franchir le fleuve Mékong. La valeur des animaux saisis est estimée à 47.966 US$. La police n'a pas pu déterminer la provenance des animaux.

Cobra royal juvénile

Condamnation d'un homme pour trafic d'espèces protégées : 50 kg de varans nébuleux (*Varanus nebulosus*, Annexe I), 55 kg de serpent ratier oriental (*Ptyas mucosus*, Annexe II), un cobra (famille Elapidae), un serpent ratier à tête cuivrée (*Coelognathus radiatus*, hors CITES)
Province de Phú Yên, Vietnam
Octobre 2013
L'homme a été condamné à 3.550 US$ en octobre. La ménagerie était dans la voiture et a été relâchée dans la nature.

Saisie 6 varans du désert (*Varanus griseus*, Annexe I), une tortue de l'Inde (*Lissemys punctata*, Annexe II), un cobra (famille Elapidae)
Rethal, Etat du Gujarat, Inde
Novembre 2013
Grâce à un renseignement 6 braconniers ont été arrêtés par des agents du département des forêts. Les 8 animaux enfouis dans des sacs avaient fait l'objet de mutilations.
Les varans du désert vivent en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Asie centrale et dans l'Ouest de l'Asie du Sud. Strictement diurne, le varan du désert doit se chauffer préalablement au soleil afin d'atteindre la température corporelle optimale qui lui permettra de pouvoir partir sur plusieurs kilomètres à la recherche de ses proies : lézards, serpents (couleuvres et vipères), rongeurs, œufs, insectes, arachnides. Il chasse patiemment en inspectant les terriers et les touffes de végétation à l'aide de sa langue extensible et bifide qui lui sert à détecter les particules odorantes émises par ses proies. Il mesure en moyenne un mètre. Il possède un cou allongé et une longue queue robuste dont il peut se servir comme d'un fouet. Il est chassé dans plusieurs régions du Sahara pour son cuir ou pour être transformé en «souvenir». Sa tête montée en talisman est censée prévenir les morsures de vipères.

Varanus griseus

Saisie de 200 kg de varan à deux bandes (*Varanus salvator*, Annexe II), 60 kg de tortue à tête jaune (*Indotestudo elongata*, Annexe II)
Province de Thanh Hoa, Vietnam
23 décembre 2013
L'arrêt inopiné du bus de ligne a intrigué les policiers. Dans un coffre, des varans, des tortues et des serpents venimeux étaient cachés. Un passager a montré un permis de transport des animaux au nom de Nguyen Van Du, résident de la province du Nord, un permis délivré par les autorités d'une province du Sud. La police doutant de l'authenticité du document a saisi la marchandise. Le conducteur du bus a reconnu avoir été payé pour le transport sur près de 1.800 km.

AMERIQUE

Saisie d'un python molure à deux bandes (*Python bivittatus*, Annexe II) et d'un crocodile (genre *Crocodylus*, Annexe I ou II) vivants
Omaha, Etat du Nebraska, Etats-Unis
22 octobre 2013
Tout est venu d'une histoire de famille recomposée. Les animaux ont été saisis chez un homme suite à la dénonciation de l'ex-mari de sa nouvelle femme. L'ex-mari a vu des photos sur le profil Facebook de l'accusé montrant l'enfant de ce-dernier avec un python sur la tête. L'ex-mari craignant pour la sécurité de son propre enfant vivant aussi sous le toit de l'accusé a contacté l'organisation de protection des animaux Nebraska Humane Society (NHS). Le python saisi mesurait 2,5 m. L'accusé a déclaré que ni lui ni sa femme n'ont eu le sentiment que la sécurité des enfants était menacée.
NHS, agissant pour le compte des autorités de tutelle, a retiré des lieux le python au motif qu'il dépassait la taille autorisée dans les foyers domestiques et un crocodile dont la détention, quelles que soient sa taille et son espèce, est interdite. Au sujet du python molure, la crainte de l'ex-mari a été avivée par l'affaire de Campbellton au Canada quand 2 jeunes enfants sont morts étouffés par un python de la même espèce échappé de son vivarium (voir « A la Trace » n°2 page 21).

Saisie de 15 pythons réticulés (*Python reticulatus*, Annexe II), un python améthyste (*Morelia amethistina*, Annexe II), un varan des savanes (*Varanus exanthematicus*, Annexe II) vivants
Gatineau, Province du Québec, Canada
30 octobre 2013
Les animaux ont été retrouvés au domicile d'un homme de 24 ans grâce à l'alerte d'un voisin et à un mandat de perquisition. Certains serpents étaient blessés. Ils ont été confiés au zoo pour reptiles de Little Ray (Ottawa). Les pythons mesuraient entre 75 cm et 4 m. Les réticulés peuvent atteindre 10 mètres de long. Ils sont originaires d'Asie du Sud Est. L'améthyste a une aire de répartition limitée et en régression : le Queensland en Australie, l'Irian Jaya et le Maluku en Indonésie et l'archipel Bismarck en Papouasie Nouvelle Guinée. Le python améthyste peut mesurer 5 mètres de long.

La rue des pythons réticulés vivants, Gatineau

Saisie d'un python arboricole vert australien (*Morelia viridis*, Annexe II), 5 hélodermes horribles (*Heloderma horridum*, Annexe II), une tortue d'Agassiz (*Gopherus agassizii*, Annexe II), 2 crocodiles américains (*Crocodylus acutus*, Annexe II)
San Vicente, Etat de Nayarit, Mexique
Octobre 2013
La PROFEPA a réalisé une visite d'inspection dans un centre agréé pour l'hébergement de la faune sauvage. Sur les 75 animaux captifs 12 ont été saisis car le propriétaire n'a pu prouver leur origine légale : un python arboricole vert australien, 5 hélodermes horribles, une tortue d'Agassiz, 2 crocodiles américains, 2 serpents roi de Californie (*Lampropeltis getula californiae*), une vipère de Schlegel (*Bothriechis schlegelii*).

Saisie de 2 tortues (*Apalone spinifera*, Annexe I) et 6 crocodiles de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe I)
Mexico, Mexique
11 décembre 2013
Les animaux étaient en vente sur le marché de Nuevo San Lazaro mieux connu sous le nom de marché aux poissons. En tout 136 reptiles ont été saisis : 2 tortues (*Apalone spinifera*, Annexe I), 6 crocodiles de Morelet (*Crocodylus moreletii* , Annexe I), 2 matamatas (*Chelus fimbriata*), 3 couleuvres vipérine (*Natrix maura*), 1 serpent (genre *Conophis*), 23 sauriens (genre *Sceloporus*), 1 saurien (*Phrynosoma orbiculare*), 91 caudata (*Ambystoma velasci*) et 7 serpents (*Pituophis deppei*). Les 2 vendeurs ont été arrêtés par les inspecteurs de la PROFEPA. Ils sont accusés d'atteinte à la biodiversité et encourent une peine maximale de 9 ans de prison.

Apalone spinifera

EUROPE

Saisie de 10 caïmans (ordre Crocodylia, Annexe II), 8 caméléons (famille Chamaeleonidae), 6 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II), un boa arc en ciel (genre *Epicrates*, Annexe II), 9 grenouilles (amphibiens, genre *Dendrobates*, Annexe II)
Calais, Région du Nord-Pas-de-Calais, France
10 novembre 2013
Leur propriétaire venait de Hollande et voulait prendre le tunnel pour rejoindre l'Angleterre : il a été contrôlé par les douanes avec plus de 80 animaux de toutes espèces, dont des caïmans. Les bêtes ont été confiées à la Ligue Protectrice des Animaux de Calais « Il s'agit de Nouveaux Animaux de Compagnie - les NAC - mais aussi de faune sauvage illégale » a commenté la LPA de Calais. « Après les trafics d'armes et de drogue, le trafic illégal d'animaux est le troisième au monde ». Le propriétaire ne détenait pas les autorisations pour importer ce zoo en Grande-Bretagne. D'après la même source, cette faune était destinée à l'approvisionnement clandestin d'animaleries Outre-Manche. Le trafiquant pourra éventuellement récupérer certains animaux après régularisation administrative, du moins ceux qui ne sont pas soumis à la réglementation internationale de la Convention CITES. Les autres seront remis « à des capacitaires répertoriés ».

OCEANIE

Saisie d'un alligator (genre *Alligator*, Annexe I), de 2 pythons (famille Pythonidae) et un caméléon (famille Chamaeleonidae)
Wollongong, Etat de Nouvelle Galles du Sud, Australie
11 décembre 2013
Agé de 24 ans, il gardait les animaux dans un hangar à l'arrière de son habitation. Il n'avait pas de permis de détention d'animaux exotiques. Les pythons mesuraient plus de 2 m de long. L'alligator était un bébé. Il va entreprendre des démarches de régularisation avant éventuellement de récupérer la faune sauvage captive. Parmi les autres animaux saisis il y avait aussi 2 serpents des blés (*Pantherophis guttatus*) et une tortue (*Trachemys scripta*).

La fauconnerie

« *De arte venandi cum avibus* »* est le plus célèbre des traités de fauconnerie. Il date de l'an 1240 et s'inspire en partie d'un traité antérieur écrit par le fauconnier arabe Moamyn. A ces époques, les fusils n'existaient pas et les faucons n'étaient pas sous la pression conjointe des pollutions, des lignes électriques, des éoliennes, de la circulation aérienne et automobile, de la déforestation, de la fragmentation des habitats, des intrusions humaines et de l'appauvrissement des chaînes alimentaires. La chasse au vol par des rapaces domestiqués d'oiseaux ou de proies terrestres n'aurait pas pu il y a 1000 ans être dénoncée comme une catastrophe pour la biodiversité par les défenseurs des faucons si toutefois il en existait.

Les temps ont changé. Les faucons sacres (*Falco cherrug*), les faucons gerfauts (*Falco rusticolus*), les faucons pèlerins (*Falco peregrinus*), 3 des espèces favorites de la fauconnerie moderne sont sur la voie de l'extinction à court terme et leur capture dans les milieux naturels constitue la menace de trop. Ce qui n'a pas empêché l'UNESCO de classer « l'art de la fauconnerie » patrimoine culturel de l'humanité en novembre 2010 à la suite d'une candidature commune portée en particulier par les Emirats Arabes Unis, le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Maroc, l'Espagne et la France.

* De l'art de chasser avec les oiseaux

Braconnage d'outardes houbara (*Chlamydotis undulata*, Annexe I) et de gazelles (gazelle de Cuvier *Gazella cuvieri* Annexe I, gazelle dorcas *Gazella dorcas* Annexe III en Algérie et en Tunisie, gazelle à cornes fines *Gazella leptoceros* Annexe I, gazelle dama *Nanger dama* Annexe I)
Désert, Tunisie
Novembre 2013

La saison de chasse régulière s'est terminée le 24 novembre 2013 en Tunisie. La clôture officielle n'a pas empêché des braconniers originaires du Koweït et d'Inde de débarquer en Tunisie avec les faucons de chasse et les fusils et de passer sans difficulté tous les contrôles y compris vétérinaires à l'aéroport de Tunis. Sur le terrain, certains braconniers sont arrêtés par les gardes-chasse et gardés à vue tandis que les armes et les faucons sont saisis. Très vite, les suspects sont relâchés après l'intervention de leurs ambassades auprès du gouvernement tunisien.
Une caravane officielle de dignitaires qataris s'est ensuite dirigée vers le sud et le désert où sauf dérogation des gouverneurs et des militaires, les étrangers sont interdits de séjour, évitement des infiltrations « terroristes » oblige. L'ornithologue Abdelmajid Dabbar et la presse ont rassemblé à ce sujet des informations précises qui n'ont pas été démenties. La caravane des équipages de chasse était composée de 52 véhicules tout terrain, camions, 4x4 et quads, de tentes 5 étoiles, de téléphonie satellitaire. Le sommet de l'Emirat du Qatar était là, braconniers de luxe dont l'héritier du trône, le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères. La principale cible des équipages de fauconnerie était l'outarde houbara. En Tunisie, les outardes houbara étaient communes jusqu'au siècle dernier. A l'état sauvage elles ont aujourd'hui quasiment disparu. Leur absence est artificiellement masquée par des lâchers d'outardes d'élevage peu avant l'arrivée des seigneurs de chasse. Les faucons sont récompensés par la viande des gazelles tirées au fusil qui elles aussi sont en voie de disparition.

Outarde houbara

Braconnage d'outardes houbara (*Chlamydotis undulata*, Annexe I) et de gazelles (gazelle de Cuvier *Gazella cuvieri* Annexe I, gazelle dorcas *Gazella dorcas* Annexe III en Algérie et en Tunisie, gazelle à cornes fines *Gazella leptoceros* Annexe I, gazelle dama *Nanger dama* Annexe I)
Algérie
Mi-novembre 2013
A la mi-novembre 2013, les dignitaires fauconniers de l'Arabie Saoudite se sont répandus comme à leur habitude dans le Sud saharien. Une vaste zone profonde de 2.500 km a fait l'objet d'une reconnaissance préalable de l'armée algérienne. Les forces de sécurité escortent en permanence les braconniers dans leur campement équipé de groupes électrogènes, de cuisines mobiles servies par un personnel domestique yéménite. L'outarde est la cible privilégiée. Les gazelles et les pigeons capturés par les enfants des communautés locales et vendus aux chasseurs qui en nourrissent les faucons font partie du tableau de chasse et du pillage de la faune locale. Les naturalistes algériens déplorent que cette pression externe sur la faune des régions arides ou semi-arides du pays se pratique avec le soutien des autorités nationales. Plusieurs ordonnances et décrets protègent les gazelles, les outardes, le guépard du Tassili, le cerf d'El Kala, le mouflon de l'Atlas, le chardonneret. Ces remparts de papier n'empêchent en rien le déclin de la biodiversité du désert et des oasis.

Faucons laggars mâle et femelle
© Indian Zoology - volume 2

Saisie de faucons laggars (*Falco jugger*, Annexe I avec réserve de l'Arabie Saoudite) et arrestation de braconniers
Karachi, Province de Sind, Pakistan
Début octobre 2013
Les services spécialisés du Pakistan multiplient les descentes chez les trafiquants de faucons dans la région de Peshawar.
- 7 faucons laggars ont été saisis dans les districts de Thatta et Badin. Un individu a été arrêté. Ses 3 ou 4 complices sont en fuite.
- Dans la même zone, 2 autres piégeurs de rapace ont été arrêtés. Des pigeons et un faucon laggar ont été saisis.
- Toujours dans les mêmes districts, un autre piégeur a été arrêté. Il détenait des rapaces protégés.
L'hiver en Asie Centrale pousse les faucons migrateurs, faucons pèlerins et faucons sacres, vers le sud. Au Pakistan, les piégeurs guettent leur arrivée et libèrent dans le ciel des faucons laggars et des oiseaux affamés et peu mobiles. Les faucons migrateurs plongent, capturent les proies des petits faucons en chasse, se posent et sont à leur tour immobilisés par des filets ou des lancers de vêtements.

Saisie de 12 faucons pèlerins (*Falco peregrinus*, Annexe I, réserve de l'Arabie Saoudite et de Palaos)
Dera More, Province du Sind, Pakistan
4 octobre 2013
Les 12 pèlerins étaient dans un bus en route vers Karachi distante de 400 km. Le bus venait de Dera Ismail Khan. La destination finale des faucons était le Moyen-Orient. 4 étaient déjà morts. Un cinquième était agonisant. Les autres étaient en bonne santé. Après avoir repris des forces, ils ont été relâchés dans le secteur de Misri Chah. Le passeur est inculpé de trafic illégal et a déjà écopé d'une amende de 189 US$ (20.000 Rs). Cette route est très fréquentée par les faucons ; 4 faucons sacres avaient déjà été saisis dans un véhicule quelques jours auparavant.

Faucon pèlerin chassant un lagopède d'Écosse
© Falconry, the sport of kings

Saisie de 6 faucons sacres (*Falco cherrug*, Annexe II) vivants
Peshawar, Province de Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan
9 octobre 2013
Les 6 faucons sacres ont été relâchés en présence du Ministre de l'environnement de la province. Ils avaient été découverts chez 3 trafiquants mis en détention préventive. Un porte-parole régional des services de protection de la faune et des forêts parle franchement : « Les oiseaux sont pris dans des filets », « leur capture se fait à grande échelle pour satisfaire la demande forte dans les pays du Golfe où le faucon sacre est l'oiseau typique de la fauconnerie arabe ». Les faucons avaient été capturés quelques jours auparavant. Au détour de cette affaire, il est confirmé que dans la même région des aigles sont capturés à « petite échelle » et domestiqués pour chasser les tétras. Les aigles sont trop lents pour chasser les outardes.

Peshawar est le centre du marché noir des faucons. En hiver, les cheiks et les experts arabes débarquent. Ils achètent des oiseaux de compagnie et obtiennent des permis d'exportation. Les faux amis sont alors relâchés et au moment de l'exportation vers le Moyen Orient ils sont remplacés par des jeunes faucons, femelles de préférence qui sont meilleures à la chasse que les mâles. Un trafiquant en mal de confidence et bien entendu sous couvert d'anonymat a confié à un grand journal pakistanais que Peshawar regroupait les faucons sacres et pèlerins capturés en Chine, en Afghanistan, en Russie et sur le territoire national. Une femelle faucon se négocie autour de 570.000 US$ (60 millions Rs). Le volume annuel du trafic atteindrait 38 millions US$ (4 milliards Rs).
Malgré la détermination des services de protection de la faune et les saisies intervenues ici et là, on assisterait depuis quelques temps à l'éclosion ou plutôt à l'explosion du marché pour alimenter « l'art de la fauconnerie » arabe.

Faucons sacres

© INP

Saisie de 15 faucons sacres (*Falco cherrug*, Annexe II) et un faucon pèlerin vivants (*Falco peregrinus*, Annexe I, réserve de l'Arabie Saoudite et de Palaos)
République de Bouriatie, Russie
Octobre 2013
Les 15 faucons sacres et le faucon pèlerin étaient entassés dans le coffre de la voiture qui se dirigeait vers la Mongolie. Les faucons étaient en très mauvais état. Leur valeur globale est de 400.000 US$ (13 millions de roubles). L'un des 2 passagers était syrien. La remise en liberté des oiseaux est compliquée par la saison hivernale. La neige a commencé à tomber et la quête alimentaire sera d'autant plus difficile que l'état de santé des faucons est dégradé. Les spécialistes envisagent de tenter l'opération au plus tard à la fin de l'année 2013 à quelques centaines de kilomètres plus au sud où le climat est moins rude. Il sera plus facile pour les faucons de s'alimenter. C'est dans ces conditions que la réintroduction aura le plus de chances de réussir.

© Ministère de l'Intérieur de la République de Bouriatie

Saisie de 19 faucons gerfauts (*Falco rusticolus*, Annexe I avec une réserve de l'Arabie Saoudite)
Oblast autonome juif, Russie
Décembre 2013
Un des faucons gerfaut était mort. Les 2 passeurs ont été mis derrière les barreaux à l'extrême Est de la Russie. Ils risquent 3 ans de prison et une amende de 30.500 US$ (1 million de roubles). Ils transportaient l'oiseau mythique, virtuose et acrobate tel qu'il est décrit dans le guide Delachaux et Niestlé sur les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe (1978) : « A quelques mètres de hauteur ou en rase-mottes, il parcourt le terrain en suivant le relief, côtoie les pentes, descend dans les dépressions, monte sur les collines et surgit soudain au dessus des crêtes … ». La fauconnerie n'est pas la seule cause de la régression des gerfauts, ils sont aussi victimes de la diminution de leurs proies favorites, les lagopèdes et les petits rongeurs de l'Arctique. Il en resterait moins de 1000 dans l'Arctique russe. Un individu en bonne santé peut se vendre jusqu'à 100.000 US$. Des tentatives d'exportation de faucons depuis la Russie directement organisées par des princes arabes ont eu lieu ces dernières années. Ils ont échappé aux poursuites judiciaires grâce à l'immunité diplomatique.

Faucons gerfauts
© Naumann, Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas.

Communiqué Robin des Bois, 2 janvier 2014

La fauconnerie et la vraie connerie du PSG

Pendant son séjour au Qatar, l'équipe du PSG (Paris Saint-Germain) a participé à diverses opérations montées par l'office du tourisme local. C'est ainsi que Zlatan Ibrahimovic a assisté à des démonstrations de fauconnerie et posé avec un faucon de haut vol. La fauconnerie est un des dadas du Qatar et une de ses fiertés. Cette pratique est responsable de la disparition de plusieurs espèces de faucons et autres rapaces.
En Russie, au Pakistan, en Inde, les faucons pèlerin et les faucons sacre sont capturés dans des filets et ensuite revendus à prix d'or à des fauconniers arabes. Le trafic est en expansion. Les faucons sauvages sont considérés comme plus résistants et virtuoses dans leurs efforts de chasse que les faucons d'élevage. Après la phase de dressage, les faucons sont principalement utilisés pour la chasse aux outardes houbara, un oiseau des milieux arides désormais menacé d'extinction à l'état sauvage et inscrit à l'Annexe I de la Convention internationale CITES. Plusieurs familles royales des Emirats du golfe arabo-persique et les qataris sont de farouches prosélytes de la fauconnerie. Ils n'hésitent pas à la pratiquer en Algérie et en Tunisie sur de vastes espaces concédés par les autorités locales. Pour nourrir les faucons, ils chassent 4 espèces de gazelles du désert protégées par la CITES et les réglementations nationales. Avant l'arrivée de l'armada des chasseurs qataris dans les pays hôtes, des lâchers d'outardes d'élevage sont réalisés à l'image de ce qui se pratique en France avec les faisans avant l'ouverture de la chasse au fusil.
Il est déplorable qu'une prestigieuse équipe française de football participe à la promotion de cette pratique certes historique mais aujourd'hui irresponsable. Robin des Bois reviendra plus longuement sur les dommages que la fauconnerie inflige à la biodiversité dans le numéro 3 d'A la Trace à paraître à la fin du mois, le magazine trimestriel consacré au trafic d'espèces animales menacées.

© Jean Francois Beauséjour

Oiseaux

AMERIQUE

Saisie de 12 perruches Toui (genre *Forpus*, Annexe II) vivantes
Aracruz, Etat de l'Espírito Santo, Brésil
24 octobre 2013
Après une dénonciation anonyme, la police a saisi 47 oiseaux dont 12 perruches du genre *Forpus*. Ils étaient retenus en captivité et n'étaient pas enregistrés. Ils ont été confiés au centre de réintroduction des animaux sauvages – CEREIAS - qui les relâchera après examen. Les peines encourues sont de 6 mois à un an d'emprisonnement et une amende maximale de 5.000 R$ (2.100 US$) par spécimen.

Mise sous séquestre de 2 amazones à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I), 2 amazones poudrées (*Amazona farinosa*, Annexe II), 2 amazones à joues jaunes (*Amazona autumnalis*, Annexe II), une amazone à joues vertes (*Amazona viridigenalis*, Annexe I), une conure de Patagonie (*Cyanoliseus patagonus*, Annexe II)
Mexico, Etat du District Fédéral, Mexique
Octobre 2013
Les inspecteurs de la PROFEPA (service du procureur fédéral de la protection de l'environnement) inspectent une épicerie. 8 perroquets, chacun appartenant à des espèces protégées, y sont découverts. Le propriétaire des lieux ne peut pas présenter les documents prouvant l'origine des animaux ou certifiant qu'il en est légalement propriétaire. Les oiseaux sont donc mis sous séquestre et laissés sur place le temps de régulariser éventuellement la situation.

Arrestation d'une personne pour la commercialisation de 6 conures à front rouge (*Aratinga canicularis*, Annexe II)
Etat de Jalisco, Mexique
Octobre 2013
C'est la PROFEPA qui a mené l'enquête. La conure à front rouge mesure une vingtaine de centimètres et pèse entre 70 et 75 grammes. Elle vit au Mexique et au Costa Rica dans les zones boisées jusqu'à 1.500 m d'altitude.

Mise sous séquestre d'une conure à front rouge (*Aratinga canicularis*, Annexe II)
Etat du Durango, Mexique
Octobre 2013
Le détenteur n'avait pas les documents prouvant l'origine légale de 6 oiseaux dont la conure à front rouge.

Saisie de 2 aras militaire (*Ara militaris*, Annexe I) vivants
Manzanillo, Etat de Colima, Mexique
Octobre 2013
La PROFEPA inspecte un hôtel. Les gérants sont incapables de présenter les documents justifiant la détention des oiseaux. On leur dresse un procès-verbal. La PROFEPA a également saisi un bébé crocodile américain (*Crocodylus acutus*, Annexe I exceptée la population de Cuba en annexe II) et l'a remis en liberté.

Ara militaris

Saisie d'un caracara du Nord (*Caracara cheriway*, Annexe II) vivant
Aguascalientes, Etat d'Aguascalientes, Mexique
Octobre 2013
Il était dans une cage chez un garagiste.

Caracara cheriway

Saisie d'une buse à queue rousse (*Buteo jamaicensis*, Annexe II) vivante
Playas de Rosarito, Etat de Basse-Californie, Mexique
Octobre 2013
Un appel téléphonique anonyme a permis la récupération de l'oiseau au domicile d'un particulier. Il avait une aile blessée. Dans un premier temps, il a été transféré au zoo de Tijuana pour recevoir des soins.

Saisie de 4 cardinaux gris (*Paroaria coronata*, Annexe II)
Curuzú Cuatiá, Province de Corrientes, Argentine
14 novembre 2013
Une volière a été interceptée par la gendarmerie à quelques kilomètres de Curuzú Cuatiá, au croisement de la route nationale 119 et de la route provinciale 126. Le chargement était composé de 48

oiseaux dont les 4 cardinaux gris mais aussi des chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*). Les oiseaux sont originaires de Curuzú Cuatiá et de la ville voisine de Mercedes. Leur destination finale était la ville de Ingeniero Budge, Province de Buenos Aires. Le suspecté trafiquant habite à Curuzú Cuatiá.

Carduelis carduelis

Saisie de 4 amazones à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II) et 7 ermites d'Auguste (*Phaethornis augusti*, Annexe II)
Cubatão, Etat de São Paulo, Brésil
21 novembre 2013
Les oiseaux ont été confiés au jardin municipal de Saint Vincent.

Phaethornis augusti

Saisie d'un toucan (genre *Ramphastos*)
Pedra Branca, Etat de São Paulo, Brésil
22 novembre 2013
La police est intervenue dans une résidence suite à des renseignements fournis sur une hotline. Le propriétaire n'avait pas l'autorisation de détenir l'animal. Dans un premier temps l'oiseau a été emmené dans le centre de réhabilitation des animaux sauvages (CETAS) de Seropedica avant sa libération. Il existe 7 espèces de toucan au Brésil listés à la CITES.

Saisie de 2 perruches (famille Psittacidae), une conure pavouane (*Aratinga leucophthalma*, Annexe II), une amazone à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II), 2 tatous congelés (ordre Cingulata)
Mesopolis, Etat de São Paulo, Brésil
19 décembre 2013
Les saisies ont lieu dans 15 propriétés différentes. La police environnementale a également récupéré 14 armes à feu, des munitions et d'autres matériels de chasse. L'amazone à front bleu est encore un oisillon ; il est confié au Zoo de Rio Petro.

Aratinga leucophthalma

Saisie de 13 carcasses d'ibis rouge (*Eudocimus ruber*, Annexe II)
District de Commewijne, Suriname
Décembre 2013
2 touristes dont un citoyen hollandais disent avoir été abordés par un troisième qui leur a proposé… 13 ibis rouges très appréciés pour leur plumage éclatant et écarlate et dans le cas présent, morts. Les 2 promeneurs ont accepté sous le charme de cette proposition inattendue de débourser immédiatement 4.000 US$. Ils ont été arrêtés par la police, un villageois ayant été étonné de les voir ployer sous la

charge des 13 oiseaux rouges. Le vendeur a lui aussi été interpellé. Les ibis rouges sont capturés dans les mangroves. La population migratoire du Suriname est sur la pente rapide de l'extinction.

Saisie de 7 conures veuve (*Myiopsitta monachus*, Annexe II), 3 conures nanday (*Nandayus nenday*, Annexe II), une amazone à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II)
Asunción, Province centrale, Paraguay
Décembre 2013
La saisie a eu lieu dans le marché municipal n°4. Les vendeurs sont de la communauté indigène Maka. Cette communauté vit principalement de la vente de produits artisanaux dans le centre-ville d'Asuncion, dans l'aéroport de Silvio Pettirossi ou en porte à porte. Au Paraguay, pour détenir un animal sauvage en tant qu'animal de compagnie, il faut d'abord s'inscrire sur le registre national de la vie sauvage puis demander une autorisation de détention.

Nandayus nenday

ASIE

Saisie d'un monal de l'Himalaya (*Lophophorus impejanus*, Annexe I) et de 2 cerfs porte-musc (*Moschus moschiferus*, Annexe II)
Gasa, District de Gasa, Bhoutan
2 novembre 2013
Le monal est mythique. C'est l'oiseau de l'Himalaya. Son aire de répartition se marie avec la chaîne des montagnes. Les 2 braconniers dont un déserteur ont été surpris dans le Parc National de Jigme Dorji qui héberge encore quelques ours à collier du Tibet, pandas roux et léopards des neiges.

En orange, l'aire de répartition du monal

Saisie de 26 cacatoès soufrés (*Cacatua sulphurea*, Annexe I), 8 oiseaux du genre *Paradisaea* (Annexe II), un lori tricolore (*Lorius lory*, Annexe II) vivants
Port de Soekarno Hatta, Makassar, Province de Sulawesi du Sud, Indonésie
3 novembre 2013
Ils étaient passagers clandestins à bord d'un des navires de la compagnie nationale Pelayaran Nasional Indonesia (Pelni). Pelni exploite 28 bateaux à passagers et 4 cargos et dessert 91 ports. Un aigle et un serpent complétaient la ménagerie. Le plupart des oiseaux étaient des poussins d'une semaine ou 2. « Quand ils seront assez forts pour voler et se nourrir, ils seront relâchés dans leur milieu naturel » a déclaré le directeur de la faune de la province de Sulawesi du Sud. Le navire venait de Papouasie. Tous les navires de la Pelni vont faire l'objet d'une surveillance renforcée. L'enquête permettra peut-être de découvrir le responsable du trafic. Membre de l'équipage ou passager ? Pour l'instant, nul ne le sait.

Cacatua sulphurea

Saisie de plus de 100 oiseaux : paddas de Java (*Lonchura oryzivora*, Annexe II), merles des Indes (*Gracula religiosa*, Annexe II), perruches (famille Psittacidés) …
Marché de Galiff street, Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde
1 décembre 2013
Les descentes se succèdent à Galiff Street. Un autre marché aux oiseaux au sud de la ville est l'objet de l'assiduité des policiers et naturalistes. « On envisage sérieusement de fermer ces hauts lieux de commerce illégal de la faune ». « Il n'y a pas que les oiseaux, on surveille aussi le trafic de tortues et de mangoustes ».

Saisie d'un kétoupa brun (*Ketupa zeylonensis*, Annexe II)
Hanoï, Région du Delta du Fleuve Rouge, Vietnam
Décembre 2013
Un touriste étranger a signalé via la hotline de Education for Nature Vietnam (1800 1522) la présence de l'oiseau à l'extérieur d'un café. Le hibou « à touffe » nouveau venu dans le bestiaire de « A la Trace » avait été capturé quelques jours plus tôt. Il a été transféré dans un refuge pour diagnostic et réhabilitation. Il y a bon espoir qu'il puisse être remis en liberté.

© David Crocetta

EUROPE

Saisie de chouettes naturalisées et congelées
Stanford-le-Hope, Région de l'Est, Angleterre, Royaume-Uni
8 octobre 2013
Il avait dans son congélateur plusieurs chouettes congelées et dans sa maison 25 chouettes naturalisées. Il se serait livré à la vente illégale de 150 dépouilles d'oiseaux protégés. Il a été libéré sous caution. Son procès devrait avoir lieu en janvier 2014. La question est de savoir comment les oiseaux de proie sont morts et quels étaient les destinataires et les modalités financières de ce trafic.

Inculpation de 2 hommes pour trafic de perroquets d'espèces protégées (famille Psittacidae)
Zurich, Canton de Zurich, Suisse
17 octobre 2013
La section antifraude des douanes de l'aéroport de Zurich avait mis la main sur 25 œufs d'oiseaux rares dans les sous-vêtements d'un marchand suisse d'oiseaux exotiques bien introduit dans les réseaux internationaux. 3 ans d'enquête ont prouvé que l'oiseleur professionnel avait aussi introduit en Thaïlande, au Mexique et en Indonésie, et avec les mêmes modalités de transfert 150 œufs de perroquets et autres espèces protégées d'une valeur de 65.000 francs suisses (71.840 US$). Chez un de ses partenaires suisses, 7 perroquets dont la valeur est estimée à 80.000 francs suisses (88.000 US$) ont été trouvés. Les 2 comparses auront à payer de fortes amendes.

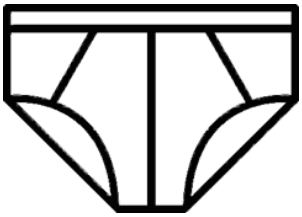

OCEANIE

Saisie de 5 cacatoès rosalbin (*Eolophus roseicapilla*, Annexe II) et 2 perroquets (ordre Psittaciformes)
Darwin, Territoire du Nord, Australie
28 novembre 2013
Le C130 Hercules de l'armée indonésienne faisait le plein à l'aéroport de Darwin. Les 7 oiseaux ont été découverts à bord enfermés dans un sac. Les cacatoès rosalbin vivent exclusivement sur le continent australien. Doux et jovial il est très apprécié comme animal de compagnie.
Aucune charge n'a été retenue à l'égard des contrevenants. Un simple avertissement a été adressé à l'un des 2 membres de l'équipage.
Le Ministre australien de l'immigration a dit que l'incident n'aura aucune répercussion sur les relations entre l'Australie et l'Indonésie, des relations tendues depuis quelques semaines et les suspicions d'écoute par les services australiens du téléphone portable du président indonésien. Le Premier Ministre australien a dit de son côté qu'une enquête était en cours.

© David Kelleher

Pangolins

Les 8 espèces de pangolin *Manis spp.* (4 africaines et 4 asiatiques) sont inscrites à l'Annexe II de la CITES.

Les saisies du trimestre représentent 9.326 pangolins

Sur la base d'un poids moyen de 3,5 kg/pangolin et de 3 pangolins pour 1kg d'écailles.

© Bruno Congar, Robin des Bois

AFRIQUE

Saisie d'un pangolin vivant
Poste de police de Mabelreign, Province de Harare, Zimbabwe
6 octobre 2013
Un homme s'est violemment querellé avec des policiers, demandant qu'on lui rende son pangolin. Il l'avait « trouvé » à la tombée de la nuit, sur le chemin du retour de chez son guérisseur. Il avait interprété cela comme le signe positif qui lui avait été prédit. A son insu, ses amis étaient venus déposer le talisman au poste de police après avoir détourné son attention en l'enivrant avec de la bière. Les autorités l'ont informé que cet animal est répertorié parmi les espèces protégées. La section 20.14 du Parks and Wildlife Act en fait foi. Le pangolin toujours enroulé a fait l'objet d'un premier examen, il portait une blessure prouvant la brutalité dont il a fait l'objet. Après administration d'antibiotique et quelques jours de récupération il sera libéré. « C'est seulement quand il aura repris confiance et qu'il sera déroulé qu'on pourra savoir si c'est un mâle ou une femelle » précise la porte-parole des Parks and Wildlife Management Authority. « On sait déjà qu'il pèse une bonne dizaine de kilos ».

Condamnation à 9 ans de prison pour trafic de pangolins
Gokwe, Province des Midlands, Zimbabwe
14 octobre 2013
Un trafiquant de pangolins a été condamné à 9 ans de prison, la peine maximale prévue par la loi au Zimbabwe. Lisa Hywood, fondatrice de Tikki Hywood Trust, s'alarme de la montée en puissance du vol de pangolins dans les milieux naturels. Son organisation est l'une des seules à pouvoir remettre en liberté, après un temps d'adaptation, les pangolins saisis chez les trafiquants. La forte présence chinoise en Afrique australe est suspectée de doper le trafic.

Saisie d'un pangolin vivant
Borrowdale, Harare, Province de Harare, Zimbabwe
28 octobre 2013
Les 3 femmes proposaient à la vente un pangolin sans papiers. La police a mis fin au petit commerce. L'exilé a été retrouvé dans une maison. Le trio sera poursuivi pour détention et commerce d'animaux protégés.

Saisie d'un pangolin vivant
Province de Harare, Zimbabwe
28 octobre 2013
Tikki Hywood Trust recueille un nouveau pensionnaire pangolin abandonné par des trafiquants. Il est dans un état famélique.

Saisie de 90 kg d'écailles de pangolin
Aéroport international de Bamako-Sénou, District de Bamako, Mali
12 décembre 2013
Les écailles provenaient du Cameroun via la Côte d'Ivoire. Elles étaient transportées par un ressortissant malien travaillant pour le compte d'un commanditaire « asiatique ». Le passeur d'écailles était en instance de débarquement d'un vol d'Air Ivoire. Fadimata Touré, chef de la brigade d'escale de l'aéroport de Bamako-Sénou, venant de bénéficier d'une formation sur le trafic des espèces menacées n'a pas laissé passer l'occasion de faire preuve de sa compétence. Elle estime la valeur du contenu des 3 valises saisies à environ 66.000 US$.

ASIE

Saisie de 44 pangolins vivants (261kg)
Province de Quang Ninh, Vietnam
1er octobre 2013
Il y avait dans la Toyota 261 kg de pangolins. Ça, c'est un décompte de boucher. Il y avait dans la Toyota 44 pangolins vivants. Ça c'est un décompte de naturaliste. Ils étaient sans doute destinés au marché chinois. Le chauffeur s'est enfui.

Ils sont encore vivants. Pour combien de temps ?

Saisie de 29 pangolins
Pontianak, Province du Kalimantan Occidental, Indonésie
9 octobre 2013
Les contrôles sont renforcés près de la frontière avec la Malaisie. La délimitation entre le Sarawak, le Sabah malais et le Kalimantan indonésien est poreuse. Les pangolins ont été découverts dans le coffre d'une voiture.

Morts ou vifs ?

Saisie de 5.900 kg de pangolins congelés
Port de Hai Phong, Province de Hai Phong, Vietnam
11 octobre 2013
Les presque 6 tonnes de pangolins étaient sous plastique et carton. Les petits mammifères à écailles étaient déclarés comme vivaneaux, poissons des eaux tropicales.

Saisie d'un pangolin javanais (*Manis javanica*, Annexe II) et d'une civette palmiste (genre *Paradoxurus*, Annexe III en Inde)
Huong Tra, Province de Thua Thien Hue, Vietnam
10 octobre 2013
A bord de la moto, il y avait en plus du chauffeur livreur express, une civette palmiste, un très rare pangolin javanais et des tortues. Les 20 kg de faune sauvage étaient voués à la restauration. Les civettes sont chassées au Vietnam et au Laos bien que les populations soient en déclin rapide.

Saisie de 5 pangolins vivants
Shiwan, Région Autonome de Guangxi, Chine
10 octobre 2013
La police routière a repéré une voiture sans plaque d'immatriculation dont le conducteur était en train de changer un pneu. Quand ils se sont approchés, l'homme s'est enfui. Alertés par l'odeur, les policiers ont trouvé les pangolins dans un sac.

Saisie de 49 pangolins vivants
District de Dong Hoa, Province de Phu Yen, Vietnam
21 octobre 2013
Ils étaient enroulés dans des sacs à l'arrière de l'ambulance. Le plus petit pesait 1 kg, le plus grand 10,4 kg. L'ambulance a refusé de s'arrêter à un barrage de police. La poursuite s'est arrêtée entre Ho Chi Minh Ville et Hanoï. Les 265 kg de viande de pangolin auraient rapporté 30 à 50.000 US$ au commanditaire du trafic, moins les commissions pour les chasseurs et le chauffeur. Celui-ci a été condamné un mois après les faits à une amende de 21.150 US$. L'ambulance avait été achetée au directeur d'un hôpital privé.

Saisie de 320 kg d'écailles de pangolins
Hong Kong, Chine
30 octobre 2013
Encore des pêcheurs de mammifères terrestres. Les écailles de pangolin ont été mises au jour sur un bateau de pêche avec plus de 2.000 consoles de jeu et téléphones mobiles et des amphétamines. 2 membres d'équipage ont été déférés à la justice. Le bateau a été intercepté par les douanes près de l'île de Sha Chau.

Bonne pêche

Saisie de 25 pangolins (92,3 kg)
District de Cam Xuyen, Province de Ha Tinh, Vietnam
31 octobre 2013
Les pangolins voyageaient par bus chacun dans un sac de plastique.

Saisie de 91 pangolins vivants
Móng Cái, Province de Quảng Ninh, Vietnam
Octobre 2013
Le poste de douanes de Mong Cai au Vietnam juste avant la frontière avec la Chine ne chôme pas. Des carpes, des canards, des grenouilles, du ginseng, par kilos, par tonnes et par milliers sont saisis. La Ford Escort qui a tenté de forcer les barrages transportait 91 pangolins d'un poids cumulé de 366 kg destinés à la restauration en Chine.

Poste-frontière de Móng Cái côté vietnamien

GANG

Condamnation d'un individu à 3 ans de prison avec sursis et une amende de 8.171 US$ pour trafic d'environ 50 kg d'écailles de pangolins
Píngxiāng, Province de Jiangxi, Chine
Octobre 2013
Il a été condamné à 3 ans de prison avec sursis et une amende de 50.000 yuans (8.171 US$). Il était en relation avec des compatriotes chinois au Nigéria pour organiser le trafic. Il réceptionnait la marchandise à l'aéroport international de Guangzhou Baiyun (Chine) et revendait ensuite les écailles dans les provinces de Jiangxi et de Henan. Il avait été arrêté en décembre 2012.

L'aéroport Baiyun

Saisie d'écailles de pangolins
Dhudial, Province du Pendjab, Pakistan
Octobre 2013
Les enquêteurs de « A la Trace » et les lecteurs n'ont pas échappé à une question lancinante. Comment les écailles de pangolins sont elles arrachées du corps du pangolin ? Les 3 pakistanais accusés du trafic ont écopé chacun de 277 US$ (30.000 Rs) d'amende pour trafic illégal d'espèces protégées. Pour la cruauté, c'est gratuit. Pendant le procès, tout a été dit : « on jette les pangolins dans l'eau bouillante et pendant qu'ils meurent, les écailles tombent ».

Saisie de 36,5 kg d'écailles de pangolin
Tianjin, Chine
Octobre 2013
Des douaniers en inspection de routine dans un bureau de poste ont été intrigués par 3 colis. Après les avoir scannés, ils ont décidé de les ouvrir. Ils ont découvert des sortes d'ongles épais et dégageant une forte odeur qui ont été envoyés à un laboratoire de zoologie. Il a été confirmé que c'était bien des écailles de pangolins. C'est la première découverte d'un trafic d'écailles de pangolin par voie postale. Les colis venaient d'Espagne. Il n'y a pas de pangolins en Espagne.

Saisie de 2 pangolins vivants
Mandalay-Lashio Highway Road, Etat Shan, Birmanie
Octobre 2013
Les 2 pangolins ont eu chaud. Au lieu de la casserole qui les attendait, ils ont retrouvé la forêt après avoir fait de la moto sur la voie express Mandalay-Lashio.

Saisie de 50 kg de pangolins
Vinh, Région de la Côte Centrale du Nord, Vietnam
3 novembre 2013
Le colis suspect mis au jour par le chef de gare contenait 50 kg de pangolins sous les sièges du train.

Saisie de 122 pangolins
Thap Sakae District, Région du Centre, Thaïlande
22 novembre 2013
Les douanes, au kilomètre 361 de la voie express Phetkasem, ont saisi 122 pangolins vivants à l'intérieur d'une Toyota Fortuner. Chaque animal avait été acheté 161 US$ (5.000 baht) en Malaisie. Les 2 suspects entendaient rejoindre le nord de la Thaïlande à la frontière avec le Laos. La destination finale était la Chine. Chaque pangolin aurait pu y être revendu plus de 600 US$ (20 000 baht).

La voie express Phetkasem

Saisie de 15,5 kg d'écailles de pangolins
Shenzhen, Région administrative de Hong Kong, Chine
Novembre 2013
Les douaniers ont été intrigués par des colis mal documentés. Ils contenaient sous forme d'écailles l'équivalent de 47 pangolins.

Saisie de 16 pangolins dont 15 morts, 6 kg d'écailles de pangolins et d'un python (genre *Python*)
Kabupaten, département de Banyuwangi, Province de Java Orientale, Indonésie
1 et 2 décembre 2013
C'est la première fois qu'un tel trafic est découvert dans la région. Les habitants de la maison ont disparu.

Saisie de 124 pangolins vivants (487 kg)
Ha Long, Province de Quang Ninh, Vietnam
3 décembre 2013
Informée par des citoyens, la police a intercepté une voiture louche sur la route de Mong Cai, dite la route des pangolins. Mong Cai est à la frontière sino-vietnamienne. Effectivement, il y avait à bord 124 pangolins vivants.

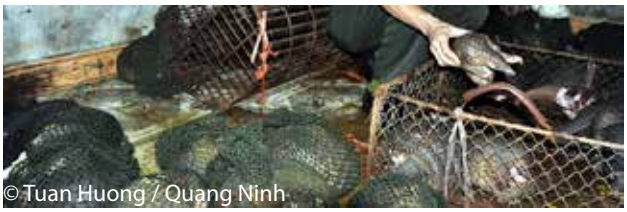

Saisie de 24 pangolins
Bao'an, Province du Guangdong, Chine
18 décembre 2013
Les 24 ont été retrouvés dans le coffre de la voiture suspecte.

Saisie de 5 pangolins
Arga Makmur, Province de Bengkulu, Indonésie
Décembre 2013
Les animaux ont été retrouvés dans le véhicule d'une agence de voyage.

Saisie de 2.032 pangolins congelés et 325 kg d'écailles de pangolin
Shantou, Province du Guangdong, Chine
Décembre 2013
Nouveau coup dur pour la pêche en mer de Chine. 6 pangolins-pêcheurs sont arrêtés. Le bateau arraisonné transportait plus de 9 tonnes de mammifères terrestres et d'écailles.

Les lois anti-magie noire

L'Etat du Maharashtra vient de promulguer une ordonnance et une loi sur la prévention et l'éradication des sacrifices humains et animaux, dite loi anti magie noire. Cette innovation a suivi de quelques jours l'assassinat de Monsieur Narendra Dabholkar qui portait le projet depuis 18 ans au nom de l'organisation MANS (Maharashtra Andhashradda Nirmoolan Samiti). Monsieur Dabholkar avait reçu quantité de menaces de mort. Il a été tué sur la voie publique à Pune à une centaine de kilomètres de Bombay en août 2013.

Une forte coalition d'intérêts religieux, de charlatans, de guérisseurs traditionnels, de conservateurs et de trafiquants d'animaux s'opposaient et s'opposent toujours à la loi désormais applicable. La loi anti magie noire interdit les cruautés, les mutilations et autres violences infligées aux personnes dans le but de chasser les mauvais sorts ou d'attirer la bonne fortune. A titre d'exemples, sont cités les faits d'enchaîner des personnes, de les forcer à boire de l'eau souillée, de les attacher par les cheveux, de les contraindre à des actes sexuels, de prétendre avoir la capacité de changer le sexe des embryons humains, de faire croire au pouvoir maléfique de diminuer la production laitière d'un troupeau, d'accuser certaines personnes d'attirer le mal sur d'autres et d'inciter des malades ou victimes de morsures de chiens errants, de serpents et de scorpions à recourir exclusivement à des rituels mystiques ou autres remèdes paranormaux, de faire croire que des pratiques de magie noire permettent de découvrir des sources et des trésors cachés.

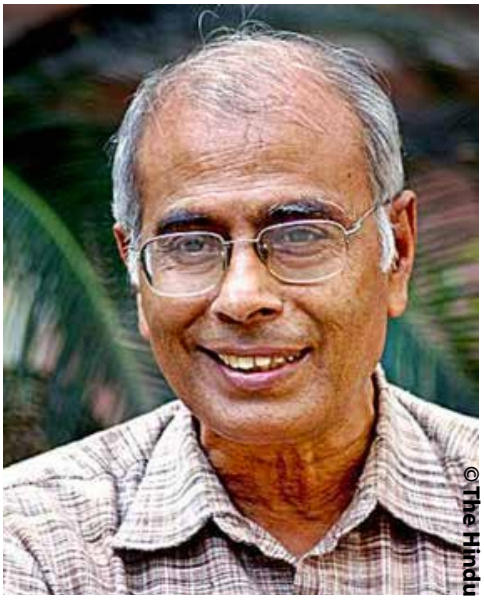

Feu Narendra Dabholkar

Des animaux précieux, utiles et protégés par les lois indiennes et les conventions internationales sont les victimes intermédiaires de ces cruautés.
- Les loris lents sont capturés, mutilés quand ils sont vivants, et impliqués dans des rituels barbares. Les cruautés infligées aux paisibles primates nocturnes sont censées se cristalliser et se retourner sur « les mauvaises personnes » désignées par le commanditaire. L'organisation indienne People for Animals constate une recrudescence des sévices envers les loris autour de Bangalore dans l'Etat du Karnataka, au sud de l'Inde.
- 15 espèces de chouettes et les grands ducs payent très cher les dérives et les escroqueries de la magie noire. Les plus recherchées sont les espèces « à touffe ». Après la capture, les yeux, les serres, les plumes, les pattes sont arrachés. Les sorciers préconisent aussi l'usage du bec, des œufs, du sang des chouettes pour faciliter la découverte de prétendus trésors cachés, par exemple des pièces d'or ou des pierres précieuses. Sous cet angle, la pire saison des chouettes est la fête de Divali, la fameuse fête annuelle des lumières et des vœux de bonheur et de prospérité. Entre la mi-octobre et la mi-novembre les chouettes sont en grand danger.
- Fatalement la magie noire indienne ne pouvait que s'abattre sur le boa dit à deux têtes qui dispose d'un ingénieux artifice compliquant l'attaque de ses prédateurs naturels. Sa queue ressemble trait pour trait à sa tête. Aux boas des sables sont attachées des croyances de prospérité sociale et sexuelle et de guérisons multiples de maladies incurables. Capturé et lui aussi mutilé, coupé, sacrifié, le boa des sables se vend très cher.

Cette industrie de la magie noire rapporte beaucoup d'argent aux gangs de chasseurs-piégeurs et aux très nombreux faiseurs de sortilège qui facturent leurs services aux naïfs, aux désespérés et aux adeptes de certaines communautés religieuses. L'Etat du Karnataka envisage de s'aligner sur la loi anti superstition de son voisin, l'Etat du Maharashtra. L'Inde n'a pas l'exclusivité de ces pratiques. Elles sont attisées par la misère universelle et les publicités trompeuses, qu'elles soient écrites ou orales. Les vautours en Afrique australe sont de plus en plus victimes de cet obscurantisme. Le paradoxe est que les vautours sont empoisonnés par la chimie moderne et que leurs dépouilles sont utilisées à des fins de magie noire en vue de gagner au loto et aux paris sportifs.

Saisie d'un boa des sables vivant (famille Boidae, Annexe II)
Madurai, Etat de Tamil Nadu, Inde
18 octobre 2013
Une équipe du département des forêts a effectué une descente dans un hôtel et interpellé 8 personnes en possession d'un boa des sables. Les accusés ont avoué avoir attrapé le boa à Kinathukadavu et avoir l'intention de le revendre dans l'Etat du Kerala. Dans le sud de l'Inde, des vertus magiques sont attribuées aux boas des sables. Les inculpés risquent chacun une amende de 400 US$. Le boa a été remis en liberté dans la forêt d'Anaikatti. Le boa des sables était accompagné d'une tortue elle aussi destinée à la magie noire.

Loris tardigradus

Saisie d'un loris grèle vivant (*Loris tardigradus*, Annexe II)
Vellore, Etat du Tamil Nadu, Inde
Octobre 2013

Des militants de la cause animalière regroupés sous le nom de New World Animal Rescue ont tiré d'affaire le loris grèle. Il était dans les mains d'un trafiquant d'animaux près d'un arrêt de bus de Vellore. Le loris lent sécrète une substance toxique volatile. Selon des zoologistes, ce dispositif est destiné à faciliter les prédations et en même temps à écarter les prédateurs. Les proies mordues seraient doublement affaiblies et les bébés loris seraient en partie protégés par la même substance quand leur fourrure en est enduite. La substance émise par les glandes brachiales doit être mélangée à de la salive pour être efficace. Le loris est un des martyrs de la magie noire.

Saisie d'un hibou grand-duc indien vivant et de parties de grand-duc (*Bubo bengalensis*, Annexe II)
Adyal, Etat du Maharashtra, Inde
17 décembre 2013

3 jours après la promulgation de la loi anti magie noire, 10 individus dont un instituteur, un agent de police et des hommes d'affaire ont été arrêtés après avoir été pris en chasse par une patrouille de garde forestiers. Dans le premier véhicule, il y avait le hibou vivant ainsi que des yeux et des serres rassemblés dans un sac. Une autre voiture complice a été interceptée 6 km plus loin. Parmi les 10 suspects il y avait un kirkantar, un chanteur et musicien qui accompagne les séances de magie noire par des hymnes et des mantras d'origine religieuse. Le groupe était d'après les premiers éléments de l'enquête engagé dans une chasse au trésor près du barrage de Gosikhurd. Le hibou grand-duc indien pesait 1,5 kg. Il était sur le point d'être sacrifié. Il avait été acheté 2 lakh Rs (3.200 US$). Les amateurs de magie noire n'ont pas eu de chance. La patrouille était sur la piste d'une voiture Sumo de la marque Tata qui selon ses informations transportait clandestinement une peau de tigre vers Nagpur. Elle est tombée sur une Tata Sumo qui transportait un hibou encore vivant. Lui, de son côté a eu beaucoup de chance. Les 10 suspects ont été gardés à vue et sont susceptibles d'être poursuivis pour violation de la loi sur la protection de la faune sauvage et pour violation de la loi anti magie noire.

Saisie d'un boa des sables brun (*Eryx johnii*, Annexe II)
Matigara, Etat du Bengale-Occidental, Inde
21 décembre 2013

Le boa était destiné au Bhoutan, le pays mythique du bonheur assuré et son indice de Bonheur National Brut. Le BNB se fonde sur 4 piliers : croissance et développement économique, conservation et promotion de la culture, sauvegarde de l'environnement et utilisation durable des ressources, gouvernance responsable. Ces piliers sont déclinés en 9 domaines puis en 72 indicateurs du bonheur. L'indice du Bonheur National Brut a été adopté en 2011 par les Nations Unies. Cet indice est aujourd'hui remis en cause au Bhoutan. Le convoi se composait de 2 luxueuses berlines, la moindre des choses pour un serpent vivant d'une valeur de 45.000 US$. Le boa des sables est présent en Afghanistan, en Inde, en Iran et au Pakistan.

Braconnage de 37 vautours africains (*Gyps africanus*, Annexe II) et d'un éléphant
Parc de Hluhluwe-Imfolozi, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Novembre 2013

Une loi anti superstition analogue à celle que vient d'adopter l'Etat du Maharashtra en Inde serait la bienvenue en Afrique du Sud pour lutter entre autres croyances contre la décapitation des vautours. Selon les récentes recherches d'un économiste, Myles Mander, les têtes de vautour fournissent 10% des revenus de certains guérisseurs traditionnels en Afrique du Sud. L'extrait séché et broyé de cervelle de vautour permettrait de développer le don de choisir les numéros gagnants dans les loteries, de réussir dans les paris sportifs et d'augmenter les chances de succès dans la conduite des affaires. L'une des voies d'administration du facilitateur de bonne fortune serait de l'inhaler sous forme de joints d'un nouveau genre.
La cervelle de vautour permettrait aussi d'améliorer les résultats scolaires et de réussir aux examens.
Les 37 vautours décapités ont été ramassés à 120 m d'une carcasse d'éléphant dont les défenses ont été arrachées. L'éléphant a sans doute été empoisonné et les vautours l'ont été à leur tour en s'attaquant au cadavre de l'éléphant. C'est l'avis de Ben Hoffman, spécialiste régional de la protection des rapaces.

Primates

AFRIQUE

Saisie d'un bébé mandrill (*Mandrillus sphinx*, Annexe I) vivant
Yaoundé, Région du Centre, Cameroun
5 novembre 2013
Arrêtés en plein centre de la capitale, les 2 hommes, âgés de 21 et 25 ans, cherchaient à vendre le singe. Ils l'auraient acheté à l'est du Cameroun.

© Harm Alberts

AMERIQUE

Saisie d'un atèle de Geoffroy vivant (*Ateles geoffroyi*, Annexe II)
San Francisco De Campeche, Etat de Campeche, Mexique
Octobre 2013
La PROFEPA saisit un atèle de Geoffroy chez un particulier. Il était en cage. L'espèce *Ateles geoffroyi* est en Annexe II, les sous-espèces *Ateles geoffroyi frontatus* et *Ateles geoffroyi panamensis* sont en Annexe I.

Saisie de 28 primates
Miami, Etat de Floride, Etats-Unis
Octobre 2013
Après 2 mois d'enquête, le Florida Fish and Wildlife Conservation a démantelé un trafic de singes qui était en place depuis 7 ans. Jorge Garcia, 45 ans, avait monté dans la clandestinité un élevage et un commerce de revente de singes de compagnie. Dans les cages, les animaux souffraient de maltraitance. Les espèces ne sont pas connues.

Saisie de 2 hurleurs du Guatemala (*Alouatta pigra*, Annexe I)
Jantetelco, Etat de Morelos, Mexique
6 décembre 2013
Ils étaient âgés de 2 et 4 mois. Les agents de la PROFEPA les ont confiés au zoo de San Juan de Aragon pour qu'ils reçoivent une attention vétérinaire spéciale. L'un des 2 n'a pas survécu. Le trafiquant est arrêté et doit répondre de détention illégale de faune sauvage menacée d'extinction, un délit contre la biodiversité sanctionné par le Code Pénal Fédéral.

© PROFEPA

BONNE NOUVELLE
Libération de 8 hurleurs du Guatemala (*Alouatta pigra*, Annexe I)
Département d'Antioquia, Colombie
16 décembre 2013
Ils ont été libérés dans une zone située entre les villages d'Anza, Heliconia et Armenia. Ils étaient répartis en 2 groupes : 4 par cage. Les primates avaient été récupérés par un zoo. Ils ont été observés pendant 1 an et demi avant que la décision de les libérer soit prise. Ils avaient été saisis chez des particuliers. « Certaines personnes leur donnent des hamburgers, un régime alimentaire qui n'a rien à voir avec le leur » commente Martha Ocampo, vétérinaire du zoo. Les 8 hurleurs se sont vite éloignés des cages pour grimper dans les arbres. 36 autres hurleurs du Guatemala ont déjà été libérés dans cette propriété privée où les nouveaux arrivants pourront vivre en sécurité, préservés du braconnage.

ASIE

BONNE NOUVELLE
Libération d'un macaque à queue de cochon (*Macaca nemestrina*, Annexe II)
Province de Quang Ngai, Vietnam
15 octobre 2013
Il était abaissé au rang d'animal de compagnie chez un de ses amis. En septembre, la dame a alerté ENV qui avec l'appui des services locaux de protection des forêts a convaincu le détenteur du macaque de lui rendre la liberté. Après un temps d'observation, le singe a été relâché dans son milieu naturel.

Saisie d'un macaque à queue de cochon (*Macaca leonina*, Annexe II) vivant
Da Lat, Province de Lam Dong, Vietnam
5 novembre 2013
2 locaux ont appelé l'ONG Education For Nature Vietnam après avoir repéré un macaque exposé à la vente. L'ONG et les autorités locales ont ainsi pu récupérer l'animal.

Les *Macaca leonina* sont domestiqués, chassés pour être mangés et parfois utilisés en médecine traditionnelle. Leurs os sont utilisés pour faire de la colle d'os de singe. Difficile de savoir exactement quelles sont les utilisations du macaque en médecine traditionnelle, elles varient selon les pays. Les médicaments à base d'os de macaques seraient notamment prescrits contre les troubles gynécologiques. Ils sont aussi capturés à des fins d'expérimentation animale. Le mâle peut atteindre 12 kg (2 fois plus que la femelle) et mesurer 60 cm. Les agriculteurs accusent parfois l'espèce d'être ravageuse.

Saisie d'un macaque brun (*Macaca arctoides*, Annexe II) et de 5 serpents (hors CITES)
District de Lac Duong, Province de Lam Dong, Vietnam
25 novembre 2013
Les clients d'un restaurant du coin mangeaient en compagnie du petit singe, de 5 serpents, de mocassins à tête cuivrée (*Agkistrodon contortrix*) et des serpents ratier (*Coelognathus radiatus*), 2 espèces vulnérables dont la réglementation vietnamienne interdit la capture et l'exhibition.

© Tuoi Tre

Saisie de 16 dépouilles de primates
Province de Cao Bằng, Région du Nord Est, Vietnam
Novembre 2013
Le pris en flagrant délit de transport de dépouilles de singes près de la frontière avec la Chine assure n'être qu'un passeur recruté dans la province de Than Hoa pour amener les marchandises à un acheteur chinois.

© cand.com.vn

Saisie de 238 loris lents (*Nycticebus coucang*, Annexe I) vivants
Port de Merak, Archipel des Grandes îles de la Sonde, Indonésie
Novembre 2013
Ils ont été retrouvés enfermés dans des boîtes en plastique et confiés à l'International Animal Rescue Foundation Indonesia. Avant leur arrivée au refuge, 6 d'entre eux étaient morts de soif et de faim. Les braconniers les avaient prélevés sur l'île de Sumatra et avaient l'intention de les vendre sur les marchés de Jakarta et alentour. Un suspect a été identifié, il encourt une peine de prison de 5 ans maximum et une amende de 100 millions de Rupiah (8.700 US$). Les membres du refuge estiment que les animaux survivants avaient été capturés récemment et qu'ils pourront être relâchés rapidement. Le loris est arboricole. La déforestation intensive le prive de son habitat.

BONNE NOUVELLE
Libération d'un douc (*Pygathrix cinerea*, Annexe I)
Province de Quang Nam, Région de la Côte Centrale du Sud, Vietnam
Novembre 2013
La hotline de l'ONG Education for Nature Vietnam a permis la libération du singe qui était en exhibition dans un café. Le patron a accepté de le libérer à la demande conjointe de la police locale, des représentants d'ENV et de agents forestiers. Le douc en bonne santé a été relâché l'après-midi même dans la forêt.

© Le Khac Quyet

Saisie d'un douc à pattes noires (*Pygathrix nigripes*, Annexe I)
Parc National de Bu Gia Map, Région du Sud-Est, Vietnam
Novembre 2013
Sale temps pour le douc. Le Parc National où il est braconné délimite en partie la frontière avec le Cambodge. L'espèce arboricole a été perturbée depuis un demi siècle au centre du Vietnam d'abord par la guerre et l'usage d'agents toxiques par l'armée américaine puis par l'explosion démographique et l'extension des cultures de café, de caoutchouc et de noix de cajou. Surpris par les gardes-forestier, les 3 braconniers ont pris la fuite en abandonnant sur place leur butin dont un douc sauvé de l'esclavage en tant qu'animal de compagnie ou de son utilisation dans la pharmacopée traditionnelle.

BONNE NOUVELLE
Libération de 2 loris lents pygmée (*Nycticebus pygmaeus*, Annexe I)
Province de Binh Thuan, Vietnam
2 décembre 2013
Décidément au Vietnam, quelques anges protecteurs de la faune sauvage ne désarment pas dans l'enfer du trafic. L'un d'entre eux découvrant l'enfermement de 2 loris lents dans un domicile privé a convaincu le maître des lieux de remettre les captifs à l'autorité compétente qui les a à son tour libérés dans le Parc National de Cat Tien. Au mois de novembre, le même sauveur accompagné de quelques amis avait organisé la libération d'un pangolin captif.

EUROPE

Saisie d'un loris lent vivant (genre *Nycticebus*, Annexe I)
Moscou, District Fédéral Central, Russie
8 octobre 2013
Il a été arrêté dans la gare Kursky de Moscou. Il essayait de vendre un loris lent pour la somme de 60.000 roubles (1.800 US$). Il est accusé d'acquisition et possession illégale d'un animal appartenant à une espèce protégée. Il existe 5 espèces de loris lent : *Nycticebus bengalensis, Nycticebus coucang, Nycticebus pygmaeus, Nycticebus javanicus et Nycticebus menagensis*. Toutes sont inscrites en Annexe I de la CITES. L'aire de répartition comprend le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, la Chine, l'Inde, la République démocratique populaire du Laos, la Birmanie, la Thaïlande, le Vietnam, le Brunei, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines. Les populations auraient diminué de 30% en 25 ans. Le loris est victime des pertes d'habitats, des incendies de forêt, de la circulation automobile, de la mode des nouveaux animaux de compagnie, de la magie noire.

«Курский вокзал», gare de Kursky

© Daniel Chong Kah

Vol de plusieurs ouistitis mignons vivants (*Callithrix pygmaea*, Annexe II)
Gáldar, Communauté autonome des Iles Canaries, Espagne
Octobre 2013
5 individus se sont introduits dans un zoo et ont dérobé 29 animaux dont des ouistitis mignons. Le propriétaire explique que certains de ces animaux et particulièrement les ouistitis mignons ont une grande valeur ; ce sont les seuls spécimens que l'on peut trouver sur l'île de Grande Canarie. Il offre une récompense à qui fournira des informations permettant de les retrouver. Le trafic d'animaux exotiques en Espagne est passible d'une amende de 18.000 € et de 2 ans d'emprisonnement.
Le ouistiti mignon vit en Bolivie, Colombie, Equateur, au Brésil et au Pérou. C'est l'un des primates les plus petits. Son corps mesure en moyenne 13 cm et sa queue 20.

Félins

Le tigre (*Panthera tigris*), le léopard (*Panthera pardus*), le jaguar (*Panthera onca*) et l'ocelot (*Leopardus pardalis*) sont en Annexe I.

Total des saisies du trimestre

18 peaux de jaguar, léopard et tigre

AMERIQUE

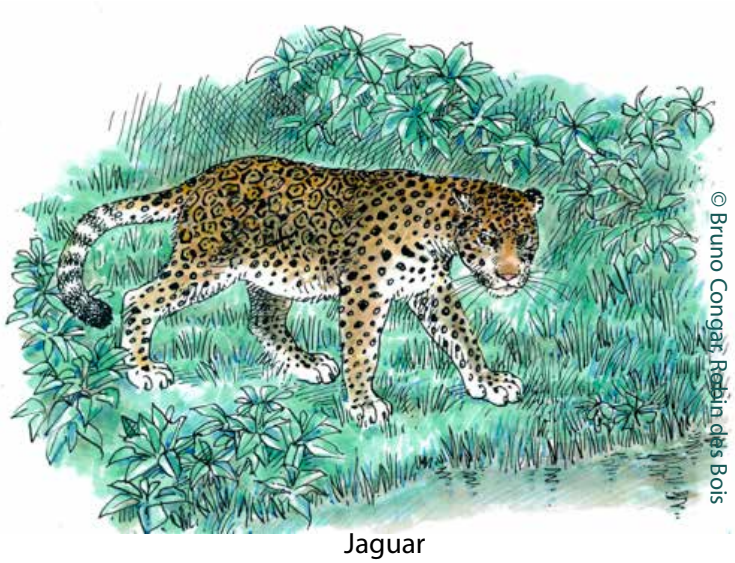
© Bruno Congar, Robin des Bois

Jaguar

Saisie d'une peau et d'os de jaguar
El Chirote, Province de Herrera, Panama
4 octobre 2013

« C'était lui ou moi ». Alcines Arena justifie ainsi l'abattage du jaguar. Il explique que celui-ci l'aurait attaqué sur sa propriété. Il s'en serait dans un premier temps pris aux chiens de l'éleveur de bétail puis se serait rué vers lui. L'homme se serait défendu à l'aide d'une machette tout en appelant à l'aide. Son voisin, Juan Pinto, en entendant les cris et sans savoir ce qui se passe aurait pris son fusil et 4 balles et se serait rendu chez Alcines. Juan abat le félin d'une seule balle. La communauté soutient dans un premier temps les 2 hommes : une école est à 100 mètres et le jaguar aurait pu croiser des enfants. On dit même qu'il serait responsable de la disparition du bétail alentours. Mais voilà, les 2 hommes décident d'exhiber la dépouille de l'animal dans une vidéo et de la diffuser sur les réseaux sociaux. La vidéo est intitulée « Autres délires avec le jaguar d'Herrera ». On y voit un homme se moquant du jaguar et de sa dépouille devant des enfants et des adultes. Elle a provoqué une forte indignation sur les réseaux sociaux et le comportement des fermiers a été assimilé à un acte de cruauté. Une enquête doit déterminer si les faits représentent un délit pénal et si le récit des inculpés est vrai. Aucun jaguar n'avait été aperçu dans le secteur depuis plus de 25 ans.

© El siglo

Mise sous séquestre de 8 tigres dont des tigres du Bengale (*Panthera tigris tigris*, Annexe I) et des tigres de Sibérie (*Panthera tigris altaica*, Annexe I) sans papier
La Paz, Etat de Californie du sud, Mexique
Octobre 2013

La compagnie de cirque chinoise « El Nuevo Circo Chino de Pekin » n'a pas pu fournir les documents attestant de la possession légale de 8 de ses 10 tigres. Les animaux sont provisoirement laissés sous la garde du dompteur. D'apparence, les félins sont en bon état mais ils ont été amputés de leurs griffes aux pattes avant et de leurs canines. Il s'agit sans doute de mesures de sécurité destinées à préserver les tigres de blessures qu'ils pourraient s'infliger entre eux et à éviter les attaques envers le personnel et les visiteurs. « A la Trace » est toutefois en droit de demander ce que sont devenues les dents et les griffes. Ont-elles rejoint le marché noir ?

© PROFEPA

Un des 8 tigres du Bengale mis sous séquestre

Saisie de 2 jaguarundis vivants (*Puma yagouaroundi*, Annexe I)
Tehuantepec, Etat d'Oaxaca, Mexique
Octobre 2013

En réponse à la plainte d'un citoyen, le personnel de la PROFEPA saisit deux jeunes jaguarundis chez un particulier. Il s'agit d'un mâle de 600 g au pelage gris et d'une femelle de 500 g au pelage gris également. Ils proviennent certainement de la même portée. Ils sont tous les 2 blessés. Ils ont été confiés au « Yaguar Xoo » qui les nourrira et leur apportera les soins vétérinaires nécessaires.

Puma yagouaroundi

Saisie d'un lynx roux vivant (*Lynx rufus*, Annexe II)
Tolimán, Etat de Jalisco, Mexique
Octobre 2013
Le « propriétaire » du lynx roux dit l'avoir capturé pour protéger les effectifs de son poulailler. Il aurait eu l'intention de « le libérer plus loin ». Le lynx roux est chassé ou piégé pour sa fourrure.

Braconnage d'un jaguar
Linares, Etat du Nuevo León, Mexique
Novembre 2013
Encore des serials killers fiers de l'être en Amérique. Des photos sur Facebook montraient 2 hommes posant à côté de ce qui reste du félin. Il aurait même été cuisiné. Les images ont été promptement retirées. L'enquête, s'il y en a une - un rapport a été fait au procureur de l'Etat du Nuevo León - démontrera si les buveurs de bière font partie de ces éleveurs qui se prétendent menacés dans leurs activités par la capacité du jaguar à attraper des bovins ou des chevaux. Le jaguar dont la modeste population ne dépasse pas au Mexique 2 à 3 centaines est menacé et affamé par la disparition progressive de ses proies naturelles et l'extension sans concession de l'agriculture intensive.

Saisie d'un tigre du Bengale (*Panthera tigris tigris*, Annexe I)
Guasave, Etat de Sinaloa, Mexique
6 décembre 2013
Robinson, c'est son nom, avait été capturé en juin 2012 à Caimanero alors qu'il était encore petit et qu'il errait dans les rues. Il avait ensuite été transféré au parc municipal Hernando de Villafana à Guasave. Il était docile et a donc été placé dans une cage sans réelles mesures de sécurité. C'est là qu'on l'a baptisé. Quelques jours plus tard, des hommes armés s'introduisent dans le parc. Une fusillade éclate et le commando s'empare de l'animal. Plus de nouvelles. Le 6 décembre 2013, au cours d'une opération militaire, le félin est retrouvé attaché par une chaîne longue de 3 mètres dans un ranch à Guasave. La PROFEPA signale que l'animal est en bonne santé et qu'il a été remis au zoo de Culiacan. Des études doivent tout de même déterminer s'il a été correctement alimenté et notamment s'il a consommé de la viande humaine.
Avec Robinson il y avait 4 mitraillettes AK47, 5 grenades, 1.200 cartouches et des uniformes de type militaire. Les responsables sont en fuite.

Saisie de 2 peaux de jaguar
Itajobi, Etat de São Paulo, Brésil
17 décembre 2013
Grâce à une information confidentielle, les peaux de jaguar ont été découvertes au domicile d'un ingénieur agronome d'une cinquantaine d'années. Elles servaient de décoration murale. Le suspect dit qu'elles proviennent d'animaux tués avant que les jaguars soient protégés par les lois brésilienne et internationale. Des fusils détenus sans licence et des munitions ont aussi été saisis. Le propriétaire des peaux de jaguar a été condamné à une amende de 100 Reals brésiliens (430 US$) pour la détention des armes à feu et une enquête est en cours pour déterminer l'origine et la datation des fourrures.

Braconnage d'un puma (*Puma concolor*, Annexe II)
Peñón Blanco, Etat du Durango, Mexique
19 décembre 2013
La PROFEPA dépose une plainte devant le Ministère public fédéral contre Gilberto Ochoa, officier de la police municipale. Il a publié le 19 décembre 2013 sur son compte Facebook une photo où il apparaît avec un puma mort et affirme l'avoir tué. Pour ce genre d'acte, la loi mexicaine prévoit une peine de prison de 9 ans. L'enquête doit notamment déterminer si le puma représentait un danger lors de son abattage. La PROFEPA rappelle 7 règles pour cohabiter avec des animaux sauvages : enlever autour des habitations tout ce qui pourrait les attirer, éviter de les nourrir et de les photographier, s'en tenir éloigné, mettre ses déchets alimentaires dans des poubelles bien fermées, stocker sa nourriture de façon à ce qu'aucune odeur ne s'échappe, surveiller son bétail notamment à l'aide d'un chien.

© PROFEPA

ASIE

Saisie de 21 griffes de léopard indien (*Panthera pardus fusca*, Annexe I)
Trimbak, Etat du Maharashtra, Inde
19 octobre 2013
Des membres de la communauté Baheliya exposaient à la vente ambulante un mélange de trucs en plastique et de sous-produits de la faune sauvage, en particulier des griffes de léopard. 2 personnes ont été arrêtées. Un troisième suspect est en fuite. Les autres membres du clan nomade se sont évaporés. Les griffes de léopard sont présentées comme des porte-bonheurs, un marché florissant pour 1,2 milliards d'habitants que les quelques milliers de malheureux léopards d'Asie sont incapables d'alimenter.

© IFAW

Saisie d'une peau de léopard de l'Inde (*Panthera pardus fusca*, Annexe I)
Dehradun, Etat de l'Uttarakhand, Inde
21 octobre 2013
La peau du léopard était dans un sac plastique. Les 5 braconniers sont maintenant tous dans les filets de la justice.

Saisie d'une peau de tigre d'Indochine (*Panthera tigris corbetti*, Annexe I)
Kunming, Province de Yunnan, Chine
28 octobre 2013
Et si c'était le dernier de la péninsule du Sud-Est asiatique ? Une vieille estimation parle de 200 individus regroupés en Thaïlande, au Myanmar, au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

Saisie d'une peau, de dents et de griffes de léopard de l'Inde (*Panthera pardus fusca*, Annexe I)
Madikeri, Etat du Karnataka, Inde
Octobre 2013
La bande de 6 essayait de vendre les produits de l'animal. 3 se sont enfuis. La chaîne locale de commercialisation se compose d'un chasseur-piégeur, d'un contrebandier intermédiaire et des revendeurs. En bout de chaîne, il y avait un hic, l'inspecteur de police Mahesh, prétendu acheteur de la brocante de tigre pour 12.800 US$ (800.000 Rs).

Saisie d'une peau de léopard de l'Inde (*Panthera pardus fusca*, Annexe I)
Rajsamand, Etat du Rajasthan, Inde
24 novembre 2013
Rappelons que sur le marché noir la peau de léopard se négocie entre 3.000 et 3.500 US$.

Saisie d'une peau de tigre de Sibérie (*Panthera tigris altaica*, Annexe I)
Hunchun, Province de Jilin, Chine
Novembre 2013
La pelisse du plus somptueux des félins, le tigre de Sibérie, a été découverte dans le coffre d'une voiture immatriculée en Chine. L'interception a eu lieu tout près de la frontière avec la Russie.

© Douanes chinoises

Saisie de 950 griffes de léopard
Guruvayur, Etat du Kerala, Inde
2 décembre 2013
L'arrestation a eu lieu sur le parking du Surabhi Auditorium. Les griffes étaient planquées à l'arrière d'un 2 roues. La valeur totale serait de 8.011 US$. Sachant qu'un léopard à 18 griffes, plus de 50 individus auraient été braconnés. L'enquête n'exclut pas une filière soudanaise. Parallèlement des recherches génétiques sont menées en laboratoire. Les habiles contrefaçons à partir des cornes de bétail ne sont pas rares. Les griffes de léopard sont des amulettes et des objets de décoration.

Saisie de 2 peaux de léopard
Routpura village, Etat de l'Odisha, Inde
12 décembre 2013
3 hommes entre 30 et 46 ans ont été arrêtés par les garde-forestiers alors qu'ils tentaient de sortir les peaux de la réserve de tigres de Similipal.

Vol de 3 bébés tigres blancs
Parc zoologique The Million Year Old Stone Park and Pattaya Crocodile Farm, Province de Chonburi, Thaïlande
19 décembre 2013
Les dits tigres blancs ne sont pas d'une espèce particulière. Ce sont des tigres du Bengale porteurs d'une anomalie génétique. Leur robe est blanche striée de rayures noires. Des éleveurs manipulateurs croisent ces tigres entre eux pour perpétuer l'anomalie génétique. La consanguinité aura des effets sanitaires négatifs sur les générations à venir. Le vol des 3 bébés tigres a eu lieu vers 1h du matin par des bons connaisseurs des lieux. La valeur de chaque petit félin est estimée à 1 million de Baht (300.000 US$). Les tigres blancs servent à attirer les visiteurs.

Tigre blanc dans le parc de Million Year Old Stone Park and Pattaya Crocodile Farm.

Saisie d'une peau de léopard
Umaria, Etat du Madhya Pradesh, Inde
19 décembre 2013
Les nouvelles en provenance de Bhopal sont mauvaises. 15 léopards ont été tués ces derniers mois au Madhya Pradesh. Pris dans des pièges, achevés à la hache, peaux écorchées, ongles arrachés. L'un des mis en cause avait acheté il y a 2 ans la peau de léopard pour 660 US$ et tentait de la vendre aujourd'hui 4.800 US$. L'action peau de léopard se porte bien. Les 3 acheteurs potentiels ont détalé.

Saisie d'une peau de léopard
Navi Mumbai, Etat du Maharashtra, Inde
27 décembre 2013
4 jeunes garçons en moto ont été arrêtés de nuit. La peau de léopard était dans un sac de vêtements. Habitués aux petits boulots dans les fermes et les bureaux, ils en pratiquaient un nouveau. Pour apporter la peau de léopard à un acheteur dont l'identité n'est pas révélée, ils avaient reçu de la part d'un intermédiaire une substantielle commission.

Saisie d'une peau de tigre
Harbin, Province de Heilongjiang, Chine
Décembre 2013
Dans la région où une peau de tigre de Sibérie avait été découverte en novembre, une nouvelle saisie intervient en décembre. Elle donne à penser qu'une contrebande régulière sévit entre la Sibérie orientale et la Chine. La détentrice qui essayait de vendre la peau de tigre près de 200.000 US$ dit qu'elle faisait partie du patrimoine de la famille depuis des générations. Le procureur local a ordonné la saisie et une enquête.

EUROPE

Braconnage d'un tigre de Sibérie mâle (*Panthera tigris altaica*, Annexe I)
Parc National « Terre du léopard », Kraï du Primorié, Région d'Extrême-Orient, Russie
Novembre 2013
Le tigre de l'Amour a été retrouvé mort d'une balle au moins au niveau des épaules. Les mâles peuvent mesurer 3,3 m de la tête au bout de la queue. Au mois d'août, la peau d'un congénère avait été saisie dans le Kraï de Khabarovsk. Les suites judiciaires de cette saisie ne sont pas connues.

Le Tigre du Bengale

(*Panthera tigris tigris,* Annexe I)

En gang et en famille

En Inde, des acharnés mènent une lutte sans merci à une poignée de tigres du Bengale. Des nouveaux riches en Chine sont prêts à payer très cher la pelisse de tigre, queue comprise, pour en faire une descente de lit. Des voies s'élèvent en Inde pour critiquer la passivité administrative et politique. La Ministre de l'Environnement du Maharashtra, l'Etat préféré des braconniers, n'est pas bien au courant du problème et l'inamovible responsable du National Tiger Conservation Authority (NTCA) témoin il y a 7 ans de l'extinction des tigres dans les réserves de Sariska, de Ranthambore et de Panna se tait et se terre. En un an, les vestiges de 12 tigres ont été retrouvés. L'opinion publique se demande si la « machinerie » de la conservation des tigres n'est pas grippée. Ca fait mal de voir ces pris par la justice ou repris, désignés par les enquêteurs comme responsables de la chaîne d'extinction des tigres du Bengale relâchés en appel ou remis en liberté sous caution, une caution tirée du profit de la chasse illégale et des trafics.

Arrestation de 2 braconniers de tigre du Bengale
Raigada, Etat de l'Odisha, Inde
24 octobre 2013
En cavale, les 2 braconniers ont été finalement arrêtés loin de leur camp de base et de leur zone de chasse. Ils ont failli être relâchés à l'issu des 24 heures réglementaires de garde à vue, les enquêteurs connaisseurs du dossier ayant eu des difficultés à rejoindre la ville de Raigada en temps et en heure.
Bhajan, 25 ans, exerçait dans la région de Melghat. Rauna 22 ans, fils d'Ujiyaar, travaillait sous les ordres d'Ajit, son cousin Saranki travaillait sous les ordres de Keru. Ajit et Keru sont frères. Le premier a été arrêté en septembre 2013, le deuxième est en fuite. A ce jour, 18 braconniers et 2 complices, Minar, la femme chargée du transport des pelisses et des produits accessoires des tigres et Sarju, le grossiste, sont sous les verrous.
Depuis le mois de juin, 20 suspects ont été emprisonnés : Mamru, Chika, Yarlen, Barsul, Siri, Minar, Srival, Nirafal, Ujiyaar, Lupustan, Sarju, Chacha, Lala, Ajit, Saranki, Jiyalal, Parman, Soberam, Rauna et Bhajan.
Le 5 décembre 2013, Nirafal, son fils Srival, sa femme Minar, Siri, Lupustan et Ujiyaar ont introduit une demande de mise en liberté provisoire sous caution. Ils sont tous des chasseurs et des trafiquants chevronnés.

Arrestation de 2 braconniers
Réserve de tigre de Sariska, Etat Rajasthan, Inde
Octobre 2013
2 hommes ont été arrêtés dans la réserve de tigre de Sariska, ils étaient en possession de tout l'attirail des braconniers. Ils prétendent n'être là que pour chasser le faisan. Officiellement il n'y a plus de tigre dans la réserve de tigre de Sariska.

Braconnage d'un tigre du Bengale
Réserve de tigre de Melghat, Etat du Maharashtra, Inde
Octobre 2013
Officiellement, ce n'est pas du braconnage, c'est de la légitime défense de la part d'un gardien de troupeau. Mais les gardes qui ont découvert grâce à leur odorat la carcasse en décomposition recouverte de branchages ont constaté que les griffes, les dents et d'autres parties de l'anatomie du tigre avaient disparu. Légitime défense ou criminel trafic ?

Braconnage de 3 tigres du Bengale
Etat du Madhya Pradesh, Inde
Octobre 2013
Les chasseurs piégeurs Baheliya de Katni sont suspectés de passer au peigne fin l'Inde centrale. Dans leur fief du Madhya Pradesh, 3 nouvelles dépouilles de tigres sont découvertes. Les tueurs feraient partis du gang de Sarju et de Surajpal (voir « A la Trace » n° 2 rubrique félins).

Arrestation de 5 personnes pour braconnage de tigres
Mahof, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
3 novembre 2013
Les inculpés appartiennent à la communauté nomade Bawaria, elle aussi historiquement et culturellement impliquée dans la chasse aux animaux sauvages et dans les trafics (Voir « A la Trace » n°2 rubrique félins). A leur tête, Vakil alias Kala Bawaria. Selon la tradition, les braconniers ont mangé le cœur et le foie de la tigresse dans la forêt de Pilibhit. La pelisse se trouverait dans l'Etat voisin de l'Uttarakhand à Haldwani. Les organisations WPSI, Effect et Eye of the Tiger ont coopéré à l'enquête.

Arrestation d'un présumé braconnier de tigres
Biruhali, Etat du Madhya Pradesh, Inde
20 novembre 2013
Selon un communiqué officiel, Keru est arrêté de nuit à 15 km de Katni. Il prétend s'appeler Baburao ou Gowind ou encore Makhan. Il ressemble trait pour trait aux photos d'archives sauf qu'il a grossi, qu'il porte des moustaches et des cheveux longs. Il est recherché depuis 2009 après la saisie d'une cargaison de pelisses et d'os de tigres d'une valeur de 80.000 US$. Il avait été remis en liberté après le versement d'une caution. Son implication dans le trafic de tigres avait été confirmée par les témoignages de ses comparses. Son frère Ajit est déjà en prison.
Coup de théâtre. 6 jours plus tard, la « grosse prise » se révèle être une méprise. Keru est toujours en liberté. L'erreur provient d'une mauvaise coordination entre les services du Madhya Pradesh et du Maharashtra et de la ressemblance entre le vrai et le faux Keru. Le pire est que d'après la presse et la rumeur publique, le vrai Keru était bien dans les parages.

Arrestation d'un trafiquant de peaux de tigre
Samalkha, Etat de l'Haryana, Inde
21 novembre 2013
Dalbir Bawaria est handicapé physiquement. Il n'aurait pas pu participer directement aux activités de braconnage. Il a été désigné par Sarju comme collecteur et transporteur de butin. D'après ses propres dires, Dalbir a l'habitude de participer à l'intendance des camps de braconniers près de Sevagram où a vécu le Mahatma Gandhi dans l'Etat du Maharashtra. Il aurait pendant plusieurs mois convoyé les peaux avec toutes les précautions et tous les kilomètres imposés. Les « mules » de pelisses de tigres, d'os et de griffes sont choisis avec soin par les Bawaria et les Baheliya. Handicapés, femmes, il faudra aussi s'assurer que les enfants et les vieillards n'assument pas ce rôle vital pour le trafic.

Arrestation de 3 braconniers de tigres
Golukonda, Etat de l'Andhra Pradesh, Inde
15 décembre 2013
A l'aube, la police des forêts et de la faune sauvage a arrêté Ranjit Bawaria et 2 de ses complices. L'opération a eu lieu près de la gare de Nagpur. Après le fiasco de l'interpellation du présumé Keru, les autorités ont été avares d'information sur le cas Ranjit. On sait qu'il travaillait main dans la main avec Dalbir et qu'il est impliqué dans la mort de tigres à Akot, à Sevagram et dans la réserve de Melghat. Ranjit est en relation d'affaires avec un autre trafiquant notoire de pelisses de tigre, de panthères et de cuir de crocodiles, le dénommé Sansarchand (voir « A la Trace » n°2 rubrique félins – août 2013) qui à l'heure actuelle est en prison à Tihar près de New Dehli.

© The Hindu

Saisie de 2 peaux et d'un squelette de tigres
Corbett Tiger Reserve, Etat de l'Uttarakhand, Inde
16 décembre 2013
Les 12 braconniers itinérants ont été interceptés alors qu'ils étaient sur le point de rejoindre Delhi par le train et le bus avec les peaux, les têtes et les os de 2 tigres. La valeur totale de la « marchandise » est évaluée à 20 lakh Rs (32.000 US$). Après la découverte de 2 dépouilles le 14 décembre, une équipe d'intervention avait été spécialement montée unissant la police locale et les gardes forestiers. Il y avait urgence, il ne subsiste que 12 tigres dans la réserve.

Saisie de 15 griffes et 2 canines de tigre
Hanur, Etat du Karnataka, Inde
27 décembre 2013
Un groupe de Baheliya venant de débarquer à Kollegal sous le couvert habituel de vendeurs de babioles en plastique a été mis hors d'état de nuire aux tigres. Ils étaient déjà en possession de 15 griffes de tigre, 2 canines de tigre et 200.000 Rs (3.231 US$). Les enquêteurs estiment que ce butin animal et le cash étaient une « avance » concédée par les commanditaires.
L'instruction du dossier a révélé que les mouvements financiers récents sur le compte bancaire ICICI - Industrial Credit and Investment Corporation of India - de la bande on atteint 6,5 à 7,5 millions de Rs (105.023 US$ à 121.181 US$). Les chasseurs-piégeurs prévoyaient de ratisser les forêts du Karnataka près de l'Etat du Tamil-Nadu. L'opération a été déclenchée sous l'égide du NTCA (Natural Tiger Conservation Authority) jusqu'alors soumise à de vives critiques en raison de son inertie.

Braconnage d'un tigre du Bengale
Prés de la Nagarhole tiger reserve, Etat du Karnataka, Inde
Décembre 2013
La femelle de 6 ans gisait dans un canal d'alimentation du barrage de Taraka.

Saisie de 2 pots de colle d'os de tigres, d'une pelisse et d'autres parties de tigre
Province de Ha Tinh, Vietnam - 7 novembre 2013
Il a été appréhendé en train de fabriquer de la colle d'os de tigre du Bengale à son domicile. Les autres « sous-produits » étaient conservés dans le réfrigérateur avec une tête d'antilope. La découverte est l'aboutissement d'une enquête sur le commerce de viande de tigre dans la province. La colle d'os de tigre est utilisée dans la médecine traditionnelle asiatique. Il lui est attribué sans aucune preuve scientifique des effets contre l'impuissance masculine et les maladies... des os. La véritable colle d'os de tigre coûterait 20 millions VND (948 US$) les 100mg.

Saisie d'une peau de tigre du Bengale (Panthera tigris tigris, Annexe I)
Kunming, Province du Yunnan, Chine - 10 décembre 2013
La peau du tigre du Bengale était cachée sous le tapis de sol de la voiture. Elle pèse 2,5 kg et mesure environ 90 cm de large. La queue est absente.

Saisie de 9kg d'os de tigre et d'une peau de tigre du Bengale
Nijgadh, Région de développement Centre, Népal - 13 décembre 2013
Il reste quelques tigres au Népal. Les 9 kilos d'os et la fourrure pourraient provenir d'un de ces survivants dans le sanctuaire de Parsa près de la frontière avec l'Inde. Le Népal est un pays de transit des pelisses de tigre et d'autres produits de la faune sauvage vers la Chine.

Ours

AMERIQUE

Condamnation d'un homme pour le braconnage d'un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II)
Smithfield, Etat de Pennsylvanie, Etats-Unis
7 octobre 2013
Le chasseur s'est vu retirer son permis pendant 5 ans après la découverte dans son jardin de la pelisse et des pattes de l'ours. La tête avait été retrouvée dans un cours d'eau voisin, la viande dans le congélateur d'un ami. L'affaire remonte à septembre 2012. Le jugement en date du 7 octobre 2013 ordonne aussi une mise sous surveillance probatoire d'un an et le versement de 1.500 US$ de dommages et intérêts à la Commission de surveillance de la chasse de Pennsylvanie.

EN FAMILLE - OPERATION BRUIN
Condamnation pour détention et importation d'un ours brun (*Ursus arctos*, Annexe II pour cette population)
Province de l'Alberta, Canada
16 octobre 2013
John Whitmarsh, chasseur canadien, a écopé d'une amende de 15.000 CAN$ (10.400 €) et de l'interdiction pendant 2 ans de chasser hors de l'Alberta. Le trophée d'ours et la fourrure ont été saisis. Ils provenaient d'une partie de chasse en Alaska. Un autre membre de sa famille avait déjà été condamné en mars 2013 à une amende de 4.000 CAN$ (2.800 €) pour les mêmes chefs d'inculpation.
Ces condamnations font suite à l'opération Bruin menée conjointement par le Canada et les Etats-Unis après que l'autorité en charge de la protection de la faune en Alaska ait constaté un afflux de chasseurs venant de la Province canadienne de l'Alberta. 6 ours bruns, 2 ours noirs, des oiseaux protégés par les conventions internationales dont la Convention sur la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux États-Unis signée en 1916 ont été retrouvés naturalisés aux domiciles des chasseurs canadiens. 3 résidents dont un guide sont poursuivis en Alaska. La quasi totalité des amendes est reversée au Fonds de réparation des Dommages Environnementaux. Le Ministère de l'environnement canadien a mis au point un service d'abonnement permettant à tous de se tenir informés de toutes les réglementations y compris celles concernant l'importation de produits de la chasse.

Condamnation de 2 personnes pour achat de parties d'ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II)
Helena, Etat du Montana, Etats-Unis
25 novembre 2013
Nouvel exemple de la persistance des us et coutumes chinois hors de la Chine. Le couple de restaurateurs sous l'enseigne New Hunan s'adonnait aussi au trafic de parties d'ours. Au revoir les ours de l'Himalaya et du Far-East russe, bonjour les ours noirs et bruns du continent nord américain. Viandes et pattes d'ours pour des clients triés sur le volet, vésicules biliaires pour les insatisfaits du sexe et victimes de bobos divers. Tout dans les congélateurs et les garde-manger du New Hunan et du domicile conjugal. Madame Huang utiliserait les vésicules biliaires pour traiter ses rhumatismes de la hanche. Les 2 prévenus qui ont plaidé coupable ont été condamnés à 6.600 US$ d'amende dont 5.000 avec sursis et 6 ans d'interdiction de chasse. Monsieur Huang a de plus été condamné pour trafic de licence de chasse.

BONNE NOUVELLE
Libération d'un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II)
Etat de Chihuahua, Mexique
Novembre 2013
Le spécimen a été saisi dans un ranch. Il a été libéré dans l'aire naturelle protégée de Campo Verde (Chihuahua) dans une zone forestière favorable à l'espèce. L'ours noir est considéré comme menacé d'extinction par la NOM-059-SEMARNAT-2010.
L'aire protégée de Campo Verde abrite l'ours noir, le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, Annexe III au Guatemala), le puma (*Puma concolor*, Annexe II)…

Braconnage d'un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II)
Etat de Virginie, Etats-Unis
Décembre 2013
Sur le bord d'une route fréquentée a été retrouvé l'ours décapité et amputé des pattes. Il a été abattu un weekend, la veille d'une période officielle de 5 jours où la chasse est autorisée tout en étant très encadrée. Les chasseurs doivent être enregistrés et rapporter une prémolaire de leur prise à l'autorité chargée de gérer la population d'ours. C'est une femme désirant garder l'anonymat qui a signalé le massacre.

Condamnation pour braconnage et vente de parties d'ours (*Ursus americanus*, Annexe II)
El Dorado, Etat de Californie, Etats-Unis
Décembre 2013
2 hommes avaient été arrêtés en avril 2013 au sein de l'El Dorado National Forest en possession de 20 griffes et 3 vésicules biliaires d'ours. Ils avaient tué une mère et ses deux oursons. Les braconniers-dépeceurs avaient récupéré les griffes, les foies et les vésicules biliaires. Ils ont été condamnés à 12.500 US$ et à 5.000 US$ d'amende. Ils devront passer 30 jours en prison suivis d'une période probatoire de 36 mois. La réglementation californienne interdit en tout temps la chasse aux oursons et aux femelles accompagnées de leur petite progéniture.

Condamnation à 5 mois de prison pour braconnage d'une ourse grizzly et d'un ourson (*Ursus arctos*, Annexe II)
Hinton, Province de l'Alberta, Canada
Décembre 2013
La tête d'ours et les griffes étaient dans le garage. Le lendemain, la carcasse décapitée de maman ours et son ourson mort ont été retrouvés en bord de rivière. L'affaire remonte à octobre 2010. Trois ans plus tard, le chasseur d'Edmonton, 52 ans, a été condamné à 5 mois de prison et à 10.000 dollars canadiens d'amende (9.554 US$). Si vous êtes témoin d'activités illégales de pêche ou de chasse dans la Province de l'Alberta, vous contacterez le numéro spécialisé disponible 24/24h : 1-800-642-3800.

ASIE

Saisie de 76 pattes d'ours (famille Ursidae)
Fangchenggang, Région autonome Zhuang du Guangxi, Chine
12 décembre 2013
Les pattes étaient planquées sous le plancher du camion. Le chauffeur a pris ses jambes à son cou.

Saisie de 10 pattes d'ours (famille Ursidae, Annexe I ou II)
District de Sindhulpalchok, Région de développement Centre, Népal
20 décembre 2013
Ce n'est pas facile de marcher avec des pattes d'ours cachées dans les chaussures et sous le manteau. Patatras ! Sa démarche a intrigué la police. Il était au bord de la célèbre voie express Araniko tout près du Tibet. Babu Kaji Thapa, 27 ans dit avoir été « enrôlé » par un tibétain pour faire passer les pattes. Pas vu pas pris, il aurait touché 100 à 150 US$ (10.000 à 15.000 Rs).

Saisie d'un ours
Vietnam
Décembre 2013
Pouce levé, ours tué. La bile est où ? ENV enquête.

EUROPE

Saisie de 450 kg de pattes d'ours (genre *Ursus*), d'une vésicule biliaire et d'une glande prépuciale de cerf porte-musc (*Moschus moschiferus*, Annexe II)
Blagovechtchensk, Région économique d'Extrême-Orient, Russie
6 novembre 2013
Les pattes ont été découvertes dans un garage tout près de la frontière avec la Chine. Les pattes d'ours se mangent en Chine où leur prix moyen est de 800 US$ le kg contre 60 US$ en Russie. La glande prépuciale du cerf porte-musc sécrète une huile musquée utilisée en parfumerie. Des élevages sont signalés en Chine. Les cerfs porte-musc résistent mal aux conditions de captivité. 450 mâles produiraient environ 6 kg d'huile musquée par an selon Traffic.

© Federal Security Service of the Amur region
© Ferrebeekeeper
Moschus moschiferus mâle

Zèbres

AFRIQUE

Saisie de 20 kg de viande de zèbre de Grévy (*Equus grevyi*, Annexe I)
Trans Mara district, Comté de Narok, Kenya
31 décembre 2013
Elle se présente comme la seule à subvenir aux besoins de sa famille. Elle ignorait qu'il était illégal de faire commerce de la viande de brousse. Elle a été condamnée à 10.000 Sh (117 US$) ou à défaut de paiement à 6 mois de prison. Le juge a souligné le rôle important de la faune sauvage pour le tourisme.

© Matt Muir

Hippopotames

AFRIQUE

Saisie de dents d'hippopotame (famille Hippopotamidae, Annexe II) et 2 peaux de crocodile (genre *Crocodylus*)
Garoua, Région Nord, Cameroun
Novembre 2013
Les peaux de crocodile mais aussi les dents du cheval des fleuves (hippo-potame) faisaient partie du bric à brac animal. Les mâchoires portent de grandes incisives cylindriques. L'ivoire des dents d'hippopotame - 7 kg pour un adulte - est de plus en plus recherché. Il compense la pénurie d'ivoire d'éléphant. Les défenseurs du pacifique herbivore ont du souci à se faire.

© Arno Meintjes

Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs du Swaziland et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.
Les 3 espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I: *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.

1004 rhinocéros tués en Afrique du Sud en 2013

GANG - Mandat d'arrêt contre un braconnier de rhinocéros - Népal - Décembre 2013
Un mandat d'arrêt international a été lancé par Interpol à la demande du gouvernement du Népal à l'égard de Rajkumar Praja, 30 ans, membre d'un gang de 13 braconniers de rhinocéros dans le Parc National de Chitwan et condamné par contumace à 15 ans de prison.

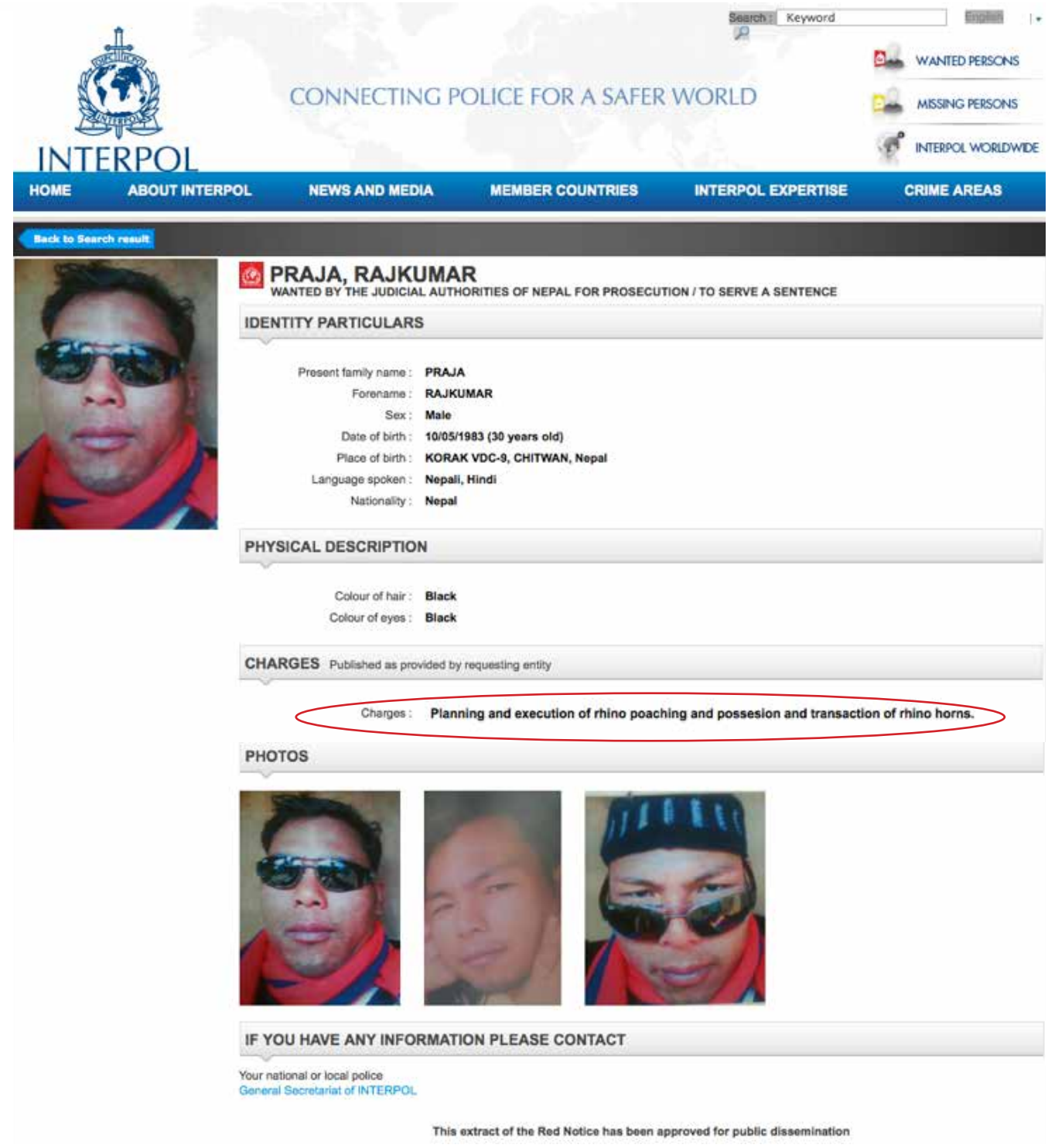

AFRIQUE

Arrestation de 5 braconniers
Phalaborwa, Limpopo, Afrique du Sud
1er octobre 2013
Un informateur a permis l'arrestation des braconniers. 3 d'entre eux sont de nationalité sud-africaine. Les 2 autres sont mozambicains. Ils prévoyaient de s'introduire dans le Parc National Kruger par l'entrée de Phalaborwa pour braconner des rhinocéros. Les policiers les ont surpris sur le parking d'un centre commercial de la ville. Un fusil de chasse muni d'un silencieux, 8 chargeurs de munitions, un couteau de boucher, une hache et un véhicule ont été confisqués. En Afrique du Sud, l'intention délibérée et prouvée de braconner les rhinocéros est un délit.

© Ronald Krieger

Arrestation de 2 braconniers
Réserve privée de Thula Thula, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
11 octobre 2013
3 hommes sont entrés par effraction dans la réserve. 2 d'entre eux ont pu être arrêtés par des agents de sécurité, le troisième s'est enfui. Un fusil, une hache, une machette et plusieurs couteaux ont été retrouvés en leur possession. Ils sont suspectés d'avoir voulu braconner les 2 rhinocéros de la réserve bien qu'ils soient sous surveillance étroite 24/24h.

Arrestation de 4 hommes suspectés de braconnage
Mbazwana, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
13 octobre 2013
Des policiers, après avoir reçu des renseignements sur la présence de braconniers dans leur secteur, ont repéré et stoppé un pick-up Mazda. Une fouille minutieuse du véhicule a permis de débusquer un fusil démonté caché sous la voiture à côté du réservoir d'essence. 4 hommes dont 2 mozambicains ont été arrêtés et sont inculpés de possession illégale d'armes. Ils sont suspectés de tentative de braconnage. Ils seront présentés à la Cour de Ubombo.

Braconnage d'un rhinocéros blanc femelle
Réserve privée de Koffylaagte, Province de Cap-Oriental, Afrique du Sud
19 octobre 2013
Un blessé grave et un mort chez les rhinocéros blancs de la réserve privée.

Braconnage d'un rhinocéros
Askari Lodge, Province de Gauteng, Afrique du Sud
23 octobre 2013
Une femelle rhinocéros en gestation est retrouvée morte et décornée.

Arrestation de 2 hommes suspectés de braconnage de rhinocéros
Parc National d'Hluhluwe-Umfolozi, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
30 octobre 2013
Un suspect présenté comme un spécialiste du braconnage des rhinocéros et son comparse ont été interpellés dans le Parc National d'Hluhluwe-Umfolozi. Les autorités de la province disent que « les communautés locales deviennent les yeux et les oreilles d'Ezemvolo » (organe de gestion de la faune sauvage). Les riverains ont été intrigués par le comportement des 2 suspects. Dans le Parc d'Umfolozi, les touristes et les braconniers peuvent tirer profit - à chacun sa manière - des Big Five (lion, éléphant, buffle, léopard, rhinocéros).

Saisie de 2 cornes de rhinocéros, d'un fusil de chasse et de 12 munitions
Kanyamazane, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
Octobre 2013
Un homme de 23 a été arrêté par la police après un contrôle nocturne. 4 individus ont pu s'échapper. Le rhinocéros aurait été abattu la nuit précédente. 4 jours plus tard la police a mené un raid dans une maison et arrêté 2 individus de 36 et 25 ans suspectés d'être des fuyards.

Comparution de 2 femmes pour conspiration dans le but de braconner un rhinocéros
Tribunal régional de Ladysmith, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Octobre 2013
Elles ont 22 ans. Elles avaient un acheteur de cornes à Gauteng. Elles cherchaient un tireur. Elles lui ont fourni un fusil de chasse calibre 303 à lunette télescopique. Ce tueur de rhinocéros était en fait un policier infiltré. Elles ont été arrêtées. Leur cible était un individu à cornes de la réserve de la faune sauvage d'Umsuluzi sur la route R74. C'était en avril de cette année. Leur procès en octobre vient d'être repoussé. Une accusée a produit un certificat de maladie. Leur avocat s'est retiré faute d'avoir été payé par ses clientes. Toutes les ficelles sont bonnes pour ralentir le cours de la justice. A cette occasion, le porte-parole « faune » du KwaZulu-Natal a mis quelques espoirs dans l'injection expérimentale dans les cornes d'une mixture colorée et indélébile, dite sans danger pour les rhinocéros. Au rythme actuel, les statistiques sont implacables : les rhinocéros d'Afrique seront éteints en 2026 selon le Zululand Wildlife Forum.

Comparution de 2 hommes suspectés de braconnage de rhinocéros
Groblersdal, Province de Limpopo, Afrique du Sud
4 novembre 2013
Depuis le début de l'année 2013, 800 rhinocéros ont été tués en Afrique du Sud. L'interpellation des 5 suspects répartis dans 2 voitures a sans aucun doute évité 1 ou 2 carnages supplémentaires. Le barrage routier a interrompu leur course vers la réserve de Marble Hall. Avec un fusil muni d'un silencieux, des munitions et une hache, ils n'étaient pas des touristes ordinaires.

Arrestation de 5 braconniers
Réserve privée de Thula Thula, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
5 novembre 2013
Un sixième braconnier a été tué dans l'accrochage. Un ranger et un des braconniers arrêtés ont été blessés. Les autorités ont découvert sur les lieux un fusil calibre 303. Les rhinocéros sont sains et saufs.

Braconnage de 2 rhinocéros
Réserve privée de Lewa, Comté de Isiolo, Kenya
17 novembre 2013
Par une nuit de pleine lune des braconniers se sont introduits dans l'une des réserves les mieux gardées pour abattre une femelle rhinocéros noire âgée de 17 ans et son petit de deux ans. Les cornes ont été prélevées et les braconniers se sont évaporés avec elles. A Lewa plus de 60 rhinos sont sous surveillance 24h sur 24 d'une équipe professionnelle. 150 rangers armés et des maîtres-chiens patrouillent avec leurs limiers au long de 150 km de clôture électrifiée. La réserve dispose également de matériel de surveillance aérien pour observer les animaux et traquer les éventuels braconniers. L'incursion de plusieurs d'entre eux dans ce site aussi bien gardé qu'une centrale nucléaire demande une bonne organisation et en même temps une bonne connaissance des lieux. Le sanctuaire abrite les « Big five » et le zèbre de Grévy. Pour d'autres raisons, il a été placé sous le feu des projecteurs le 19 octobre 2010 lorsque William le Prince de Galles et Catherine Middleton y ont séjourné juste avant l'annonce de leur mariage.

Arrestation de 3 hommes suspectés de braconnage de rhinocéros
Parc National Kruger, Province du Limpopo, Afrique du Sud
19 novembre 2013
Les rangers ont saisi du matériel de braconnage et une hache. Ils sont à la recherche d'une arme à feu. Depuis le début de l'année 2013, le Parc Kruger a perdu 500 rhinocéros.

Condamnation à 10 ans de prison pour 2 braconniers d'un rhinocéros noir
Vryheid, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
21 novembre 2013
Les 2 braconniers en prennent pour 10 ans. Ils avaient été arrêtés en possession des 2 cornes sur la route retour de leur méfait en direction de Johannesburg grâce à la mise en commun d'informations venues des populations et des services de contrôles des crimes environnementaux et des fraudes.

Braconnage de 2 rhinocéros
Parc National Kruger, Province du Limpopo, Afrique du Sud
27 novembre 2013
Ils ont été abattus près du Letaba Restcamp, au centre du parc. Les rangers et l'équipe anti braconnage sont intervenus rapidement. La traque des empreintes a immédiatement commencé. Depuis le début de l'année 2013 en Afrique du Sud, 891 rhinocéros ont été braconnés, soit 223 de plus que dans toute l'année 2012 et 443 de plus que dans toute l'année 2011.

Braconnage de 2 rhinocéros blancs
Parc National de Matopos, Province de Bulawayo, Zimbabwe
Novembre 2013
Les monts Matopos dominent le bouclier de granit qui couvre la plus grande partie du Zimbabwe. Inscrit depuis 2003 au patrimoine mondial de l'UNESCO, ils s'illustrent par la plus grande concentration d'art rupestre d'Afrique Australe. Ils se signalent aujourd'hui par un événement moins prestigieux : la mort et la mutilation de 2 rhinocéros blancs.

Art rupestre de Nswatugi Cave,
Parc National de Matopos

Braconnage de 2 rhinocéros blancs
Parc de Nwanedi, Province de Limpopo, Afrique du Sud
Novembre 2013
Après avoir découvert 2 carcasses de rhinocéros blancs dont l'une avec les 2 cornes découpées, les responsables du parc ont décidé de déplacer le dernier rhinocéros vivant vers un endroit plus sûr. Le transfert s'est fait dans le plus grand secret. La réserve comptait 6 rhinocéros au début de l'année. Au mois de juin, une mère rhinocéros avait été abattue, son petit âgé d'un mois avait été retrouvé, médusé et blotti sur le corps de sa mère. Il a été placé dans un orphelinat spécialisé.

Braconnage d'un rhinocéros
Sanctuaire de Ol-Pajeta, Comté de Laikipia, Kenya
Novembre 2013
Le sanctuaire de Ol-Pajeta abrite environ 100 rhinocéros.

Braconnage d'un rhinocéros blanc
Mkhuze game Reserve, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Novembre 2013
Une carcasse dont la corne a été retirée a été découverte 3 à 4 jours après la tuerie. C'est le 80ème rhino du KwaZulu-Natal abattu cette année.

Condamnation à 6 ans de prison pour tentative de braconnage d'un rhinocéros
Makhado, Province de Limpopo, Afrique du Sud
2 décembre 2013
Un jeune homme mozambicain et ses 2 complices avaient été repérés en octobre dernier par des rangers alors qu'ils déambulaient dans le Parc Kruger. Une déambulation qui n'avait rien de pacifique. Le trio était armé. Un échange de coups de feu a eu lieu. Un braconnier s'est échappé, un autre a été tué. Le dernier a été arrêté. Il vient d'être condamné pour tentative de braconnage de rhinocéros, détention illégale d'arme à feu et incursion illégale dans le Parc National. Les défenseurs des rhinocéros estiment que plus les peines sont lourdes, plus elles sont dissuasives et bénéfiques pour la faune sauvage. En l'espèce, ils apprécient aussi que la libération sous caution avant la tenue du procès ait été refusée.

Comparution d'un homme suspecté de braconnage de rhinocéros
Hoopstad, Province de l'État-Libre, Afrique du Sud
3 décembre 2013
L'Unité de lutte contre le braconnage des rhinocéros était en patrouille de routine dans la Réserve Naturelle de Sandveld quand elle s'est trouvée nez à nez avec un trio dont l'ambition était à l'opposé. Un accrochage a eu lieu. Un suspect est mort. Un fusil de chasse de gros calibre (A.375), un silencieux, un assortiment de machettes et de haches, des munitions a été retrouvé sur place. C'est le quatrième rhinocéros braconné dans la province de l'Etat-Libre depuis le début de l'année. La réserve a une superficie de 37.000 ha.

Repentance d'un braconnier
Comté de Isiolo, Kenya
29 décembre 2013
Faut-il y croire ? Kelechi Parkusaa, 39 ans, une tête d'affiche du « Crime rhinocéros », avoue qu'il a tué 2 rhinocéros blancs à Lewa. « A la Trace » suggérait le 17 novembre 2013 que les tireurs de Lewa avaient sans doute bénéficié de tuyaux venus de l'intérieur. C'est encore plus radical : Kelechi Parkusaa était tueur de rhinocéros la nuit et gardien de rhinocéros le jour ! Avant d'avouer, le voleur de cornes s'est comme il se doit confessé auprès des vieux sages de la communauté locale de Raparua et en guise de pièce à conviction de sa sincérité, il a déposé les armes et les munitions et les a rendues en des mains qu'on espère fiables.

© Joseph Kanyi

Braconnage d'un rhinocéros blanc
Solio Ranch, Comté de Nyeri, Kenya
30 décembre 2013
Les braconniers se sont introduits par effraction de la clôture. Ils ont utilisé l'arme la plus silencieuse. Les gardes n'ont rien entendu. La flèche était empoisonnée. Le rhinocéros blanc avait 6 ans.

© Rhino Watch Safari Lodge
Solio Ranch

Braconnage de 3 rhinocéros blancs
iSimangaliso Wetland Park, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Décembre 2013
Le couple avec l'enfant a été liquidé par armes à feu.

Braconnage d'un rhinocéros
Gravelotte, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Décembre 2013
Les balles fusent aussi à Gravelotte en Afrique du Sud. C'est le 947ème rhinocéros de l'année 2013.

Braconnage de 2 rhinocéros
Dorset, Province du Limpopo, Afrique du Sud
23 décembre 2013
Le bilan de l'année s'élève désormais à 953 victimes en Afrique du Sud ; le bilan définitif 2013 sera de 1004 rhinocéros abattus dans le pays.

Pollution au Parc Kruger

La rupture des digues de confinement des déchets liquides d'une mine de phosphate a provoqué le 28 décembre 2013 le déferlement de boues acides et chargées en métaux toxiques dans la Selati qui se jette dans la rivière des Eléphants (Olifants River), elle même affluent du Limpopo, le fleuve qui se jette dans l'Océan Indien au Mozambique. Sur au moins 15 km, des mortalités massives de poissons ont été constatées par les gardiens du parc momentanément détournés de la surveillance des rhinocéros. Les services vétérinaires s'inquiètent des effets directs et indirects de la pollution sur les crocodiles qui consomment des poissons morts ou mourants et sur les hippopotames qui pataugent et se nourrissent de végétaux dans la rivière et les marais adjacents. Des oiseaux pourraient eux aussi être touchés par la contamination du milieu et des chaines alimentaires. La décomposition des cadavres de poissons, de mammifères, d'oiseaux et de reptiles pourrait aussi modifier à moyen terme la qualité de l'eau et favoriser la prolifération d'algues toxiques comme les cyanobactéries. En aval, les captages dans la rivière des Eléphants ont été suspendus. Ils servent à assurer les besoins en eau des visiteurs et du personnel du Parc Kruger. La rupture des digues est attribuée à une saison des pluies inhabituellement forte par les exploitants de la mine tandis que les observateurs dénoncent la mauvaise maintenance des ouvrages.

Mine de phosphate de Bosveld à Phalaborwa

La rivière des éléphants

AMERIQUE

OPERATION CRASH 1/3

Comparution Michael Slattery Jr pour trafic de corne de rhinocéros
Flushing, État de New York, Etats-Unis
5 novembre 2013

De nationalité irlandaise, Michael Slattery Jr, 23 ans, de la nébuleuse des Rathkeale Rovers (Voir « A la Trace » n°2) est en prison à Brooklyn. Il risque 5 ans de prison. Il s'est livré aux Etats-Unis à plusieurs achats et reventes de cornes de rhinocéros. Slattery ou ses hommes de paille s'engageaient conformément à l'Endangered Species Act à ne procéder à aucune vente, échange ou commerce dans un autre Etat que celui d'origine ou à l'étranger. Ce fut notamment le cas pour une tête de rhinocéros naturalisée achetée à Austin, Texas. Il a cependant revendu le trophée dans l'Etat de New-York à Flushing où réside « l'antiquaire » d'origine chinoise lui aussi en prison pour trafic de cornes et de coupes libatoires. Slattery fournissait aux receleurs des certificats bidons barrés du tampon officiel de l'US Fish and Wildlife Service. Les arrestations du clan Kha (voir « A la Trace » n°1), de l'antiquaire chinois et de Michael Slattery Jr sont à mettre au crédit de l'opération Crash lancée depuis 2 ans aux Etats-Unis pour contrer le trafic de cornes de rhinocéros.

Inculpation pour le trafic d'un trophée de rhinocéros noir et production d'un faux document
Etat du New Hampshire, Etats-Unis
Novembre 2013

Ari B. Goldenberg, 46 ans a tenté de vendre 35.000 US$ un trophée de rhinocéros noir accompagné d'un certificat de vente falsifié. L'acheteur était un agent de l'US Fish and Wildlife Service. M. Goldenberg avait frauduleusement acheté le trophée muni de ses cornes au prix de 1.000 US$.

OPERATION CRASH 2/3

Condamnation de Monsieur Wang à 37 mois de prison pour contrebande d'objet en corne de rhinocéros et en ivoire
New York, Etat de New York, Etats-Unis
5 décembre 2013

« L'antiquaire » est accusé d'avoir participé à l'exportation clandestine vers la Chine de coupes libatoires en corne de rhinocéros et d'ivoires travaillés. Boire dans une coupe libatoire garantirait une bonne santé. Les coupes anciennes sont très recherchées par les collectionneurs. Cet engouement a suscité un marché de contrefaçons faites avec des cornes de rhinocéros récemment tués. Sous le lit de Monsieur Wang, des défenses d'éléphants ont été trouvées, sur son ordinateur, des photos de cornes brutes et travaillées, des messages de transaction ou d'ins-

tructions considérés comme des preuves de son implication. Monsieur Wang a plaidé coupable. La peine de prison ferme sera suivie de 3 ans de mise à l'épreuve. L'arrestation de l'antiquaire new-yorkais est une des suites de l'opération Crash déclenchée aux Etats-Unis pour éradiquer le trafic de cornes de rhinocéros et notamment mettre à mal les activités des Rathkeale Rovers. L'histoire n'est pas finie, l'opération Crash va rebondir avec l'arrestation d'un collègue de M. Wang.

OPERATION CRASH 3/3

Comparution pour trafic de corne de rhinocéros et ivoire d'éléphant de Monsieur Li
Newark, Etat du New Jersey, Etats-Unis
19 décembre 2013
Zhifei Li, antiquaire en Chine, a reconnu devant la justice américaine être l'organisateur d'un réseau qui a permis l'exportation illégale vers la Chine de 30 cornes de rhinocéros et d'objets en ivoire pour une valeur totale de 4,5 millions d'US$.
A 2 reprises, Monsieur Li a expédié vers la Chine les cornes de rhinocéros entières ou coupées après les avoir dissimulées dans des vases de porcelaine ou envoyées par colis séparés minutieusement emballés dans du chatterton.
Monsieur Li s'est livré aux mêmes manigances pour exporter en Chine depuis les Etats-Unis 2 défenses d'éléphants pesant 50 kg en les déclarant « pièces automobiles » et 60 ivoires travaillés.
Monsieur Li s'est fait avoir à un salon d'antiquité de Miami quand il a acheté pour 59.000 US$ 2 cornes de rhinocéros noir à un individu qui était en fait un agent de l'opération Crash et à qui Monsieur Li s'est déclaré volontiers acheteur de nouvelles cornes si possible envoyées directement à Hong-Kong sans passer par ses mains ou celles de ses complices habituels. Rendues à Hong-Kong, les cornes de rhinocéros de Monsieur Li étaient transformées en « vieilles » coupes libatoires qui coûtent une fortune.

ASIE

Braconnage d'un rhinocéros mâle
Parc National de Kaziranga, État de l'Assam, Inde
7 octobre 2013
Un nouveau coup dur pour le Parc National de Kaziranga. Le rhinocéros a été abattu dans la zone d'Agoratoli. Il pleuvait. C'était la nuit. Le drame s'est passé sur les rives du Brahmapoutre à 2 km d'un camp de base des gardes. Ils n'ont pas entendu les coups de feu. La carcasse a été retrouvée le lendemain matin lors d'une patrouille de routine. C'est le 22ème rhinocéros à être abattu cette année dans le parc.

Braconnage d'un rhinocéros
Sanctuaire pour la vie sauvage de Pobitora, Etat de l'Assam, Inde
8 octobre 2013
Ayant entendu 7 coups de feu, les gardes sont intervenus rapidement sur les lieux. Il était 18h. Les braconniers n'ont pas eu le temps de récupérer la corne. Au moins 4 braconniers sont impliqués. 2 d'entre eux ont été arrêtés. L'un d'eux aurait hébergé des membres de la communauté Naga connue pour son expérience ancestrale de la chasse.

Saisie d'une corne de rhinocéros unicorne
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde.
24 octobre 2013
35 rhinocéros tués dans le Parc Kaziranga depuis le début de l'année 2013. Le dernier a été abattu près de la voie express 37. Les bandits n'ont pas eu le temps de scier la corne. Des douilles et des cartouches pleines d'AK 47 sont retrouvées sur la scène.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Manas, Etat de l'Assam, Inde
29 octobre 2013
Indian Rhino Vision 2020, le programme de transplantation de rhinocéros à l'intérieur de l'Inde soutenu par le WWF est en difficulté. Le Parc National de Manas vient de perdre son 6ème rhinocéros par mort violente. Un braconnier a été tué dans les opérations de poursuite. Un agent du parc est suspecté d'avoir communiqué des informations aux braconniers sur la localisation des rhinocéros. Les agents locaux du WWF ont quitté le terrain jugé trop instable et dangereux.

GANG

Saisie d'une corne de rhinocéros et de fragments d'une corne
Sivasagar, Etat de l'Assam, Inde
31 octobre 2013
La police a arrêté 2 membres d'un gang de trafiquants de corne de rhinocéros. La corne saisie pèse 1,35 kg et mesure plus de 20 cm. Elle est estimée sur le marché noir à 45 lakh Rs. (73.484 US$). Dans un premier temps, les 2 suspects ont été gardés à vue pendant 48h.

Arrestation de 3 personnes suspectées du braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
Octobre 2013
La carcasse a été retrouvée par des gardes au cours d'une patrouille de routine. L'animal aurait été tué et décorné de nuit. 3 suspects ont été arrêtés. La découverte a eu lieu le jour même de la réouverture du Parc après 4 mois de mousson.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Rajiv Gandhi Orang, Etat de l'Assam, Inde
2 novembre 2013
La population de rhinocéros dans le parc est environ d'une centaine d'individus. Pendant les fêtes de Divali les gardes savent que les risques sont importants. Les pétards masquent les coups de feu. C'est la première victime de l'année dans les 80 km² du parc.

Braconnage de 2 rhinocéros
Parc National de Rajiv Gandhi Orang, Etat de l'Assam, Inde
9 novembre 2013
La femelle rhinocéros et son petit ont été abattus près du fleuve Brahmapoutre. Tard dans la soirée, les gardes forestiers ont entendu des coups de feu mais les braconniers ont eu le temps de prendre les cornes et de s'enfuir. 4 cartouches de fusil calibre 303 ont été retrouvées. Les gardes du parc disent qu'en hiver, il est difficile d'intervenir à temps à cause du brouillard épais qui facilite les incursions des braconniers.
L'ONG Aranya Surakshya Samiti a réclamé le déploiement de l'armée pour protéger les parcs du pillage. En signe de protestation et avec d'autres organisations locales, elle a organisé une manifestation sur les voies rapides en bordure du parc. Cette ONG est née en 1996. Elle a pour but de lutter contre le braconnage dans la réserve forestière d'Orang. Les activités de l'ONG se sont étendues à la protection de l'environnement (lutte contre la déforestation et la corruption, actions pédagogiques).

© Vivek Singh

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
24 novembre 2013
Le 38ème rhinocéros tué depuis le début de l'année 2013 vient d'être découvert par une patrouille de gardes forestiers. La carcasse a été dépouillée de sa corne, de ses oreilles, de pièces de cuir.

Saisie d'un kilo de corne de rhinocéros
Province de Binh Phuoc, Région du Sud Est, Vietnam
27 novembre 2013
Un informateur a prévenu Education for Nature Vietnam qu'un soi-disant spécialiste en médecine chinoise traditionnelle tentait de vendre une corne de rhinocéros. La police alertée a arrêté le charlatan. Les recherches en vue de vérifier l'authenticité de la corne sont en cours.

Arrestation de 3 braconniers
Parc National de Rajiv Gandhi Orang, Etat de l'Assam, Inde
29 novembre 2013
La tentative de braconnage a été déjouée. Le principal suspect Nurul Islam bien connu des équipes de surveillance du Parc National avait été vu la veille dans un restaurant tout proche. La filature a abouti en pleine nuit au domicile d'un de ses 2 complices, Isuf Ali, où 2 fusils de calibre 303 et 52 cartouches ont été saisis. Le trio aurait eu l'intention de s'infiltrer dans le Parc au petit matin.

Saisie de 4 cartons d'objets en ivoire et de 3,4 kg de corne de rhinocéros
Province de Bac Giang, Région du Nord Est, Vietnam
Novembre 2013
La police a intercepté un taxi et découvert 4 cartons de baguettes et autres objets présumés en ivoire avec 3,4 kg d'une matière présumée être de la corne de rhinocéros. Les passagers ont été mis en garde à vue en attendant les résultats de l'identification des saisies par les spécialistes. La police a agi grâce à des renseignements confidentiels.

Saisie d'une corne de rhinocéros
Jalukbari, Etat de l'Assam, Inde
Décembre 2013
La police l'a arrêté en possession d'une corne de rhinocéros pesant environ 1 kg. Il tentait de la vendre. 1 kg de corne de rhinocéros se vend jusqu'à 55.000 US$. Le suspect travaille dans les services de santé du district de Golaghat.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Manas, Etat de l'Assam, Inde
31 décembre 2013
L'animal a été abattu au cœur du Parc. Le braconnage pourrait avoir été perpétré avec la connivence de quelqu'un à l'intérieur. C'est une femelle de 13 ans nommée Giribala qui a été abattue au fusil mitrailleur. Elle laisse un orphelin de 9 mois. Elle avait été transférée du Pobitora Wildlife Sanctuary vers le Parc de Manas en 2011. 18 rhinocéros ont déjà été transférés dans le parc de Manas. L'Indian Rhino Vision 2020 planifiant la réintroduction de rhinocéros dans le parc est de plus en plus menacé !

© Telegraph

Giribala

EUROPE

Condamnation à 10 mois de prison pour vol de répliques de corne de rhinocéros
Londres, Angleterre, Royaume-Uni
6 décembre 2013
Les faits remontent à août 2011. L'homme après s'être introduit de nuit dans le Muséum d'Histoire Naturelle de Tring, a brisé une vitrine pour s'emparer des cornes de rhinocéros. Ce qu'il ne savait pas, c'est que 2 mois plus tôt, après la série de vol de cornes dans d'autres musées d'Angleterre et d'Europe, le personnel du musée avait échangé les vraies cornes contre des répliques en résine. Le voleur de toc a été condamné à une vraie peine de prison à la satisfaction du directeur du musée : « Nos collections sont comme des œuvres d'art à vocation culturelle et scientifique ». « Elles sont irremplaçables et uniques ».

Saisie de 2 cornes de rhinocéros (6,77kg) et de bile d'ours
Aéroport de Prague-Václav-Havel, République Tchèque
Fin décembre 2013
Les 2 cornes de rhinocéros et la bile d'ours séchée étaient dissimulées au centre d'un prétendu appareillage électrique, une résistance cylindrique qui aurait dû contenir des serpentins métalliques. En fait, sous des couches de résine, de bitume et de feuilles de plastique, les cornes ont été patiemment et minutieusement mises au jour par les douaniers tchèques qui avaient préalablement détecté une anomalie dans le colis grâce à un contrôle scanner. La valeur totale de la contrebande à destination du Vietnam est de 360.000 US$, soit 53.000 US$ par kilo.

Eléphants

L'éléphant d'Afrique, *Loxodonta Africana*, est inscrit à l'Annexe I de la CITES, excepté les populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont en Annexe II. L'éléphant d'Asie, *Elephas maximus*, est inscrit à l'Annexe I.

Les saisies d'ivoire du trimestre représentent 1.890 éléphants

en prenant un poids moyen de 4,5 kg/défense. Les 476 objets saisis en ivoire dont le poids n'était pas précisé ne sont pas pris en compte

La filière cyanure – suite du « A la Trace » n°2

Zimbabwe. Le bilan officiel s'élève à une centaine d'éléphants empoisonnés. De son côté, ZCTF (Zimbabwe Conservation Task Force) annonce 300 éléphants. L'ONG s'appuie sur le témoignage circonstancié d'un chasseur européen qui a survolé en hélicoptère le Parc Hwange et qui dans un deuxième temps l'a parcouru en voiture tout terrain. Le gouvernement ne dément pas formellement. Le parc est désormais inaccessible au public. Il est quadrillé par l'armée. Des carcasses d'éléphants et d'autres animaux ont été brûlées à ciel ouvert, une pratique qui ne garantit pas l'élimination du cyanure. Des défenses ont été retrouvées enfouies le long d'une voie ferrée qui traverse le parc. Début octobre 11 éléphants supplémentaires et des vautours mortellement empoisonnés ont été découverts dans le Parc Hwange à Guvalala à plus de 100 km des charniers initiaux. D'après le directeur du parc, cette séquence est postérieure à la campagne d'empoisonnement de l'été 2013. Les premières observations donnent à penser que les éléphants de Guvalala seraient morts à la mi-septembre.

Les villageois autour du Parc Hwange utiliseraient couramment le cyanure pour se débarrasser des animaux réputés nuisibles. Un comité de récupération du cyanure encadré par plusieurs ministères de premier rang avait fixé la date limite de fin octobre 2013 pour que tous les villageois rendent le poison. La rigueur de ce comité est entachée par les annales judiciaires. Son directeur, Alphius Msindazi dit Siphoso, chef traditionnel des villages riverains du Parc a été condamné en 2009 à une amende de 200 US$ ou à 2 mois de prison ferme en cas de non paiement pour trafic d'ivoire. Noyés dans cette ambiance trouble, des villageois du secteur de Tsholotsho ont abandonné le cyanure de nuit près des écoles primaires de Pelandaba et de Phelela. En novembre 2013, plus de 70 kg de cristaux de cyanure ont été saisis au domicile d'un ancien policier. Il a participé à l'empoisonnement d'une vingtaine d'éléphants à 50 km à l'est du Parc Hwange dans la réserve de Lupane. Lui-même, son complice et 3 villageois ont été condamnés à des peines de 4 ans à 14 ans de prison pour détention et usage de substances toxiques interdites et trafic d'ivoire.

Chaque saisie d'ivoire au Zimbabwe et dans les pays frontaliers ou dans les aéroports en liaison avec Harare agite le spectre du cyanure.

Le 13 octobre, 4 défenses ont été saisies à bord d'un bus Citiliner. Elles proviendraient de 3 éléphants différents. Elles étaient cachées dans deux compartiments du bus. Les 2 chauffeurs ont été arrêtés. Ils ont été condamnés à 4 ans de prison avec possibilité d'échanger cette peine contre le paiement d'une amende de 790 US$ (R8.000). Le bus venait d'entrer sur le territoire sud-africain par le poste frontière de Beitbridge. Il venait du Zimbabwe.

Le 21 octobre, un citoyen chinois âgé de 34 ans a été intercepté à l'aéroport international d'Harare. Il s'apprêtait à embarquer avec 113,9 kg d'ivoire brut et travaillé.

En novembre, un autre citoyen chinois a été surpris dans le même aéroport avec des objets en ivoire. Il était en instance de départ. Il a été condamné à 150 US$ d'amende ou à 20 jours de prison pour contrebande d'ivoire.

La suite au prochain numéro de « A la Trace » …

AFRIQUE

Saisie de 3 pièces d'ivoire (7kg)
Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
2 octobre 2013
Un soldat vétéran de la Kenya Defence Forces, surveillé par le Kenya Wildlife Service a été arrêté à Nairobi en possession de 7kg d'ivoire. Ces pièces d'ivoire sont des trophées gouvernementaux. Le suspect était sur le point de les revendre.

Saisie de 2 défenses d'éléphants
Forêt Mau, Comté de Nakuru, Kenya
2 octobre 2013
3 trafiquants d'ivoire ont été arrêtés par des membres du MEP (Mara Elephant Project) et du Kenya Wildlife Service. 2 défenses ont été saisies.

Saisie de 33,5 kg d'ivoire
Kibwezi, Comté de Makueni, Kenya
4 octobre 2013
La police a intercepté une voiture grâce à un renseignement de la population. Le conducteur a refusé de répondre à l'ordre des policiers. A la suite d'une poursuite et d'une chasse à l'homme, les 2 suspects ont été finalement arrêtés à Kibwezi sur la route de Nairobi. Les défenses proviennent du Parc National de Tsavo East.

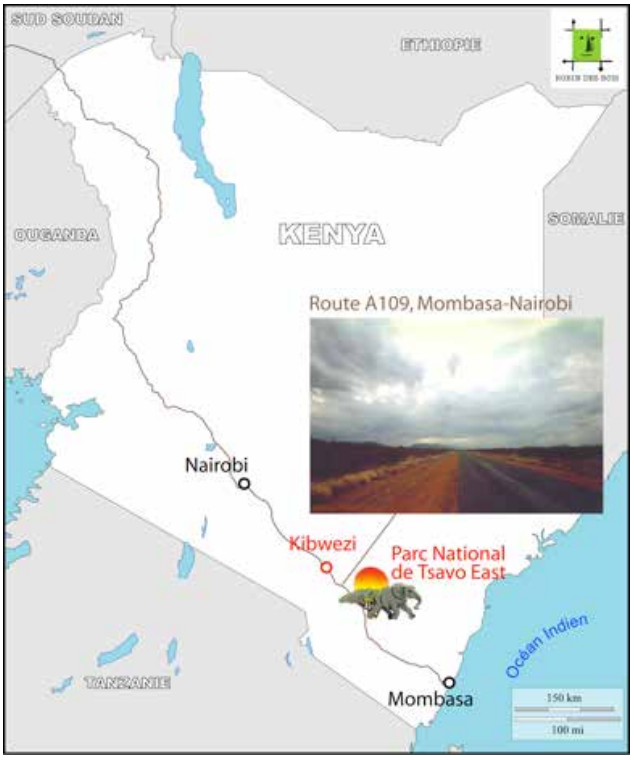

Saisie de 29 défenses
Mambele, Région Est, Cameroun
4 octobre 2013
168 kg d'ivoire sont découverts dans la voiture de Madi, un camerounais de 28 ans. Depuis 6 mois, il convoyait sur commande de l'ivoire entre la République du Congo et le Nigéria pour le livrer à un certain Aboubakar. Un voyage lui rapporte 722 US$ dont 200 US$ payés d'avance.

Arrestation d'un commanditaire de braconnage d'éléphants
Oyem, Province de Woleu-Ntem, Gabon
9 octobre 2013
Un Pygmée recruté par un trafiquant d'ivoire surnommé Tété a expliqué en toute bonne foi avoir finalement refusé de tuer des éléphants et avoir utilisé l'arme à feu et les 6 munitions qui lui avaient été confiées pour chasser des animaux non protégés. Tété irrité par la rupture du contrat a « tabassé » sa recrue avant de reprendre possession de l'arme et des 3 munitions restantes. Tété, de son vrai nom Békalé Assembé Téléphore a reconnu les faits. La presse gabonaise insiste sur les tentatives de manipulation dont les Pygmées sont victimes de la part des trafiquants. Tété risque 3 ans de prison notamment pour la détention de carabines et de munitions utilisées spécifiquement pour l'abattage des pachydermes et d'autres gros animaux protégés. L'enquête a été menée par la police judiciaire avec l'appui des Eaux et Forêts, de Conservation Justice et du WWF.

Saisie de défenses, de queues et de mâchoires d'éléphants
Lomié, Région de l'Est, Cameroun
9 octobre 2013
Au cours d'une opération coup de poing, les écogardes soutenus par une brigade des gendarmes ont arrêté 3 suspects qui tentaient de vendre de l'ivoire, 2 queues et plusieurs mâchoires d'éléphants. L'un des 3 suspects est un commerçant et les 2 autres sont soupçonnés d'avoir régulièrement utilisé des motos-taxi pour transporter leur butin vers la ville de Lomié. Certains moto-taximen qui ont assisté à la scène ont tenté sans succès de libérer par la force les 3 suspects. Les observateurs voient dans le commerce des parties anatomiques de l'éléphant une conséquence du marché noir de l'ivoire. Lorsqu'un éléphant est tué principalement pour ses défenses, les mâchoires, les queues, les pattes, la trompe, voire les parties génitales peuvent être découpées et vendues pour des usages divers. Selon l'ONG LAGA qui a participé au coup de main, un éléphant est tué toutes les 15 minutes sur le continent africain.

© LAGA

Braconnage d'un éléphant
Mbuvori, Comté d'Embu, Kenya
13 octobre 2013
L'éléphant mutilé a été découvert dans les forêts du Mont Kenya à l'intérieur du Parc National.

Saisie de 3 pièces en ivoire
Parc National d'Odzala-Kokoua, Départements de la Cuvette-Ouest et de la Sangha, Congo
15 octobre 2013
Le Parc National d'Odzala-Kokoua est désormais surveillé par des braconniers repentis recrutés officiellement par la République du Congo dans le cadre du programme « ex-braconnier - néo écogarde ». Ce programme a été connu dans toute la région par le bouche à oreille et l'envoi de lettres officielles aux chefs de village. 56 ex-braconniers ont postulé aux postes d'écogardes. 45 ont été admis à des fonctions officielles de moniteurs ou de gardiens assermentés. 5 des candidats à cette spectaculaire reconversion ont reconnu avoir « travaillé » au service de Ghislain Ngondjo, alias Pepito, dont le procès a été évoqué dans « A la Trace » n°2. Des chasseurs Pygmées seront candidats pour une nouvelle campagne de recrutement d'écogardes qui sera lancée en février 2014. Pendant plusieurs années, le parc d'Odzala-Kokoua a été déserté par les patrouilles. Depuis 2011, la surveillance est assurée par l'African Parks Network, une ONG qui réhabilite et gère des parcs nationaux en collaboration avec les gouvernements et les communautés locales. L'association a la responsabilité de 7 parcs répartis dans 6 pays africains.
Le Parc national d'Odzala-Kokoua a une superficie de 13.500 km^2. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO sur la liste des biens naturels depuis le 12 juin 2008.

Parc national d'Odzala-Kokoua

Saisie de viande d'éléphant et d'une queue d'éléphant
Parc National de Matusadona, Province du Matabeleland Nord, Zimbabwe
23 octobre 2013
L'accrochage a fait un mort dans le rang des braconniers. 3 autres se sont enfuis. Sur place, une arme à feu, les munitions, 1 kg de viande d'éléphant et une queue, une échelle, un téléphone portable, 1 kg de farine de maïs, une casserole, une assiette, deux couteaux, 1 kg de sucre.

Saisie d'une défense d'éléphant
Réserve Nationale de Shimba Hills, Comté de Kwale, Kenya
25 octobre 2013
Les 2 suspects surpris sur le terrain étaient en possession de flèches empoisonnées. L'un d'entre eux en a menacé les gardes de la réserve. Se considérant en état de légitime défense, les gardes ont tiré. Un des braconniers est mort. L'autre s'est enfui. Une défense d'éléphant a été retrouvée sur les lieux.

Saisie d'ivoire
Kongola, Région de Zambezi, Namibie
27 octobre 2013
Le bus transportait des tronçons de défense d'ivoire. Le bagage criminel est anonyme. Tous les passagers et le chauffeur du bus restent muets comme des carpes. Aucune arrestation n'a été réalisée. L'ivoire est saisi, l'enquête continue.

RECIDIVE
Comparution de 3 individus pour braconnage d'éléphants et trafic de parties d'éléphant
Malengalenga, Région de Caprivi, Namibie
28 octobre 2013
Les individus suspectés d'avoir tué 5 éléphants à Malengalenga une semaine plus tôt, ont comparu devant le tribunal de Katima Mulilo. L'un d'eux est un ex-officier de police et braconnier multirécidiviste.

RECIDIVE
Inculpation d'un membre de l'autorité Portuaire Kenyane
Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya
Octobre 2013
Gideon Naftali Osinyo, ancien membre de la Kenya Ports Authority, est inculpé pour la deuxième fois de contrebande d'ivoire. En janvier 2013, il avait déjà été inculpé pour tentative de trafic de 638 pièces d'ivoire vers la Thaïlande. Avec 2 autres complices dont l'un est en fuite, il est cette fois-ci inculpé pour tentative d'exportation de 1099 pièces d'ivoire d'un poids de 1833 kg découvertes en décembre 2012 planquées dans un conteneur destiné au Vietnam (cf. article « Le port de Mombasa » - « A la Trace » n°2).

Saisie de 18 défenses d'éléphant
Motopi, District du Centre, Botswana
Octobre 2013
Un informateur avait provoqué le contrôle d'un véhicule de la compagnie Sprint Couriers. Le conducteur s'était enfui en laissant son passager de nationalité zambienne aux mains de la police. A l'arrière du petit camion que le chauffeur avait oublié de balayer, il y avait des copeaux d'ivoire, autant de pièces à conviction que les policiers ont immédiatement repérées. Tout en restant discret sur les informations déjà recueillies, un responsable de l'enquête a révélé que les 3 inculpés, dont le chauffeur de Sprint Couriers, avaient enterré 18 défenses d'éléphant au bord de la rivière à Motopi. Cette affaire s'inscrit dans une recrudescence des actes de braconnage dans la région du Ngamiland où de

nombreux agriculteurs ont récemment acquis des armes à feux pour dissuader les vols de bétail. Ces armes seraient en fait détournées à des fins de braconnage.

La rivière Boteti près de Motopi

Arrestation d'un révérend pour braconnage d'éléphants - suite
Rwimi, Province Occidentale, Ouganda
Octobre 2013

L'arrestation en Ouganda du révérend Baguma, présumé trafiquant d'ivoire, continue à faire des vagues et à susciter des commentaires. Les langues des autorités se délient : « dans le Parc National de Kibali, les éléphants sont tués à l'AK47 ». Des fosses sont aussi creusées dans la terre. Quand les éléphants y tombent, ils sont blessés par des bois acérés. Le cyanure aussi a été utilisé. Les agences de tourisme se plaignent. Elles vendent aux touristes internationaux des séjours de vision de la faune dans les parcs Queen Elizabeth et Murchison Falls et les clients reviennent en disant qu'ils n'ont pratiquement rien vu. Les animaux sont beaucoup plus méfiants et moins nombreux qu'avant. Dans Murchison Falls, le déclin de la faune sauvage est aggravé par les activités d'exploration de pétrole qui augmentent la demande de viande de brousse. Pour lutter contre le principal flux de contrebande, des détecteurs d'ivoire auraient été installés à l'aéroport d'Entebbé… Voir « A la Trace n°2 » page 64.

Saisie de 1,9 tonnes d'ivoire
Kampala, Province centrale, Ouganda
Octobre 2013

L'ivoire était au milieu de bouteilles de plastique à recycler. Oui, ce n'est pas la première fois que la « couverture » recyclage cache des trafics inavouables. La cargaison vaut 2,36 millions US$ et a coûté la vie à environ 200 éléphants. Le conteneur prenait la direction du port de Mombasa au Kenya, la plate-forme portuaire de l'Afrique de l'Est. L'Ouganda est un pays de transit de l'ivoire. Le chauffeur du camion a été gardé à vue avec un ressortissant kenyan dont le nom apparaissait en tant que chargeur du conteneur. Comme souvent dans des affaires similaires en Ouganda, une voix anonyme attribuée à la mouvance environnementale s'élève dans la presse : « la Chine est très soucieuse du sort de ses pandas. Quand il s'agit de nos éléphants, elle laisse faire n'importe quoi ». « En se taisant, la Chine sera complice de la disparition dans 10 ans des éléphants du continent ».

Saisie de 116 kg d'ivoire et 2,5 kg d'écailles de pangolin
Aéroport International d'Entebbe, Région Centre, Ouganda
Octobre 2013

Les 2 citoyens chinois et les 2 citoyens guinéens ont été arrêtés à quelques jours d'intervalle dans l'aéroport international d'Entebbe. Les 4 auraient bénéficié de la complicité des services de sécurité. Ils ont été interceptés dans le terminal départ, sur le point d'embarquer à destination de la Chine. Ils avaient franchi tous les contrôles. L'Uganda Wildlife Authority cherche à confirmer un lien entre ces 4 trafiquants et la saisie récente de 832 pièces d'ivoire qui, elles, devaient rejoindre la Chine par voie maritime via le Kenya. Selon l'UWA, une partie de l'ivoire provient du Burundi. Des défenses ont été trouvées dans un sac portant la marque de la compagnie de bus Gaagaa qui relie le Burundi et l'Ouganda. La valeur de l'ivoire est estimée à 178.000 US$, celle des écailles de pangolins à 500 US$. Les marchandises avaient été déclarées comme accessoires de beauté pour femmes.

Saisie de 20 kg d'ivoire
Mariakani, Comté de Kilifi, Kenya
Octobre 2013
Des officiers de police en patrouille ont arrêté 2 individus somaliens et un kenyan. Dans la voiture étaient cachées 7 pièces d'ivoire dont la valeur est estimée à 200.000 shillings (2.348 US$).

Saisie de 473 objets en ivoire d'éléphant et de 3 défenses
Wilaya d'Alger, Algérie
Octobre 2013
Un étranger d'origine africaine a été arrêté par la police lors d'un contrôle d'identité. Il était en situation irrégulière et en possession d'objets de provenance douteuse. Transféré à la brigade de lutte contre le trafic du patrimoine culturel, l'individu a avoué pratiquer la contrebande d'ivoire. Il a été retrouvé chez lui 473 objets en ivoire. 18 statuettes, 37 bagues, 6 chaînes, 8 paires de boucles d'oreilles, 28 baguettes, 176 bracelets, 200 pièces de différentes tailles et 3 défenses. L'homme a été placé sous mandat de dépôt en attendant son jugement.

Saisie de 7 kilos d'ivoire d'éléphant
Aéroport International d'Alger, Wilaya d'Alger, Algérie
Octobre 2013
5 défenses d'éléphants dissimulées dans les valises de 2 ressortissants asiatiques ont été saisies par la même brigade de lutte contre le trafic du patrimoine culturel. Les 2 individus s'apprêtaient à s'envoler vers leur pays d'origine. Les autorités algériennes évaluent le prix de l'ivoire brut entre 6 et 12 € le gramme.

Braconnage de 3 éléphants
Comté de Taita-Taveta, Kenya
Octobre 2013
Facebook : « Désolés d'apprendre le récent braconnage de 3 éléphants supplémentaires dans le Comté de Taita-Taveta ».

OPERATION TOKOMEZA

Saisie de 1.889 kg d'ivoire
Masasi et Dar es Salam, Tanzanie
29 octobre, 2 et 4 novembre 2013
L'affaire a été révélée dans le cadre de l'opération Tokomeza (« anéantir » en swahili) lancée par le gouvernement tanzanien. Tokomeza visait à endiguer le trafic d'ivoire vers la Chine. La Chine est le principal partenaire économique de la Tanzanie et des milliers de techniciens et d'ouvriers chinois sont engagés dans des grands travaux d'infrastructure à travers tout le pays.
Les 706 pièces d'ivoire équivalant à plus de 200 éléphants vivants étaient cachés dans l'appentis de la maison habitée par 3 chinois dont la profession officielle est la commercialisation d'escargots fourrés à l'ail. Des bascules et des minibus faisaient partie de leur attirail. Un minibus avec 2 plaques d'immatriculation : une pour le travail légal, l'autre pour le travail de nuit, celui consacré au regroupement des pièces d'ivoire. Pendant les transports de nuit, l'ivoire était mélangé dans des sacs avec les escargots farcis d'ail, source d'odeur particulièrement confondante pour les chiens renifleurs. Les 3 suspects affirment ne se consacrer qu'au commerce alimentaire et avoir sous-loué les locaux la nuit à des « amis ».
2 jours après, 2 défenses étaient saisies à Dar es Salam, le grand port tanzanien porte ouverte vers l'Asie.
Enfin, quelques jours avant la « suspension » de l'opération Tokomeza, 89 défenses ont été trouvées dans une berline près de Masasi (région de Mtwara) à la suite d'un contrôle routier.
Le parlement tanzanien qui avait lui même diffusé un rapport d'alarme sur la disparition rapide des éléphants de Tanzanie s'est inquiété courant octobre 2013 d'un présumé détournement de l'opération Tokomeza par des arrestations arbitraires et des brutalités envers les agriculteurs nomades. En outre, Tokomeza aurait « oublié » les régions clefs du trafic à la demande d'hommes politiques influents tirant des bénéfices du braconnage des éléphants. Le ministre Tanzanien des ressources naturelles et du tourisme, Monsieur Khamis Kageskesi, avait alors démenti ces rumeurs arguant qu'elles étaient orchestrées par les caïds du trafic d'ivoire et d'autres matières animales et végétales.
Le ministre Kagasheki qui sera finalement amené à démissionner a déploré la fin prématurée de la campagne anti-contrebande et braconnage provoque la dissolution des éléments de preuve et la paralysie des enquêtes. A côté de l'ivoire ont été saisis des milliers de m^3 de bois illégalement exploité dans les réserves naturelles du pays. En 3 semaines, 397 suspects ont été arrêtés, 308 ont été déferés devant la justice. Le bilan humain des accrochages entre l'armée et les hors-la-loi est officiellement de 5 morts et 11 blessés.
L'enterrement de l'opération Tokomeza n'a pas enterré les polémiques. D'après le nouveau ministre des ressources naturelles et du tourisme Lazaro Nyalandu, l'abattage des éléphants a repris de plus belle aussitôt après. « 60 éléphants ont été tués en 2 mois alors que pendant les 3 semaines de l'opération Tokomeza, seulement 2 éléphants avaient été tués ».
Aussitôt après Tokomeza, 5 réserves et parcs nationaux ont été envahis par les braconniers. 80 d'entre eux ont investi la forêt de Mkungunero et se sont lancés dans une véritable guérilla avec les rangers gardes-forestier.
La situation est confuse. Il est légitime, comme le parlement tanzanien l'a fait, d'appeler en toutes circonstances au respect des droits de l'Homme et des minorités, mais dans le camp adverse les filières de la contrebande d'ivoire n'ont pas d'autres arguments que la sauvagerie et les Kalachnikov.
Le gouvernement tanzanien souhaite désormais pour endiguer le pillage des ressources naturelles et préserver les revenus du tourisme renforcer les partenariats avec l'Union Européenne, avec Interpol et … avec la Chine, principale terre d'accueil de l'ivoire braconné en Tanzanie.

Braconnage d'un éléphant
Comté d'Isiolo, Kenya
9 novembre 2013
Une nouvelle victime dans le Comté d'Isiolo très apprécié par les braconniers pour ses longues défenses.

Saisie de défenses d'éléphant
Comté de Samburu, Kenya
10 novembre 2013
Les défenses représentent « plusieurs millions de dollars » selon la presse locale. Elles ont été récupérées dans la forêt après avoir été abandonnées par les trafiquants qui se sentaient poursuivis. Un suspect a été interpellé. La région de Samburu est connue pour héberger des vieux éléphants porteurs de défenses de plus de 2 m de long.

Saisie d'une carcasse d'éléphant et d'une carcasse de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I)
Parc national de Minkébé, Province du Woleu-Ntem, Gabon
10-11 novembre 2013
Les agents des parcs nationaux ont interpellé 34 orpailleurs clandestins, en majorité d'origine camerounaise, dans le parc de Minkébé. L'un d'entre eux a été abattu lors d'un échange de tirs. Dans le camp, les agents ont découvert une carcasse d'éléphant et une de léopard ainsi que des armes.
« Il ne s'agit plus uniquement d'une bataille pour sauver l'éléphant d'Afrique : c'est une question de sécurité publique et les autorités gabonaises prennent très au sérieux les agissements extrêmement brutaux des braconniers » déclare solennellement Lee White, Secrétaire exécutif de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN).
Le parc national de Minkébé couvre 7.560 km^2. Des gorilles, des léopards, des pangolins, des éléphants partageraient cet habitat en péril dominé par des arbres multiséculaires. Minkébé est traversé par 4 rivières aurifères. Déjà, en 2011, 6.000 orpailleurs illégaux avaient été chassés du parc.

Des orpailleurs clandestins arrêtés

Contrebande de 2 défenses
République du Congo
11 novembre 2013
Un 4x4 transportant ostensiblement 2 énormes défenses d'éléphant a été pris en photo par des touristes et posté sur Twitter. Les membres du Congo Basin Program regroupant des syndicats forestiers et le WWF et visant à garantir un commerce équitable des bois tropicaux recherchent les usagers du véhicule.

Braconnage d'un éléphant
Olposimoru, Comté de Narok, Kenya
12 novembre 2013
L'éléphant a été abattu près de la réserve nationale du Masai Mara. Le village est proche de la frontière avec la Tanzanie.

Réserve nationale du Masai Mara

Saisie de 1.023 morceaux de défenses (2.915 kg)
Port de Zanzibar, Archipel de Zanzibar, Tanzanie
13 novembre 2013
Un conteneur de 40 pieds dissimulant 2,915 tonnes d'ivoire a été saisi par la police tanzanienne, dans le port de l'archipel semi-autonome de Zanzibar. Il venait de Dar es Salam. Il était à destination de la Chine. Le chef de la police a indiqué que 6 personnes dont 2 employés d'une agence de dédouanement sont poursuivies dans cette affaire. En août 2011, la police avait déjà découvert à Zanzibar 1.041 défenses d'éléphants au milieu d'une cargaison d'anchois destinée à la Malaisie.

Braconnage d'un éléphant
Parc national d'Amboseli, Comté de Kajiado, Kenya
18 novembre 2013
L'éléphant mâle avait été prénommé Stuart par l'ONG Amboseli Trust for Elephants. Il était âgé de 34 ans. Il avait vécu pendant 18 ans auprès de sa mère Sadi, une vénérable éléphante encore en vie. En général, les jeunes éléphants quittent leur mère au plus tard à 14 ans. Les défenses ont été retrouvées. L'oreille gauche de Stuart a aussi été découpée. Un suspect a été arrêté.

Le lieu du carnage

Braconnage d'un éléphant
Tsavo East National Park, Kenya
23 novembre 2013
Les 2 braconniers étaient en train de scier les défenses d'un éléphant fraîchement abattu quand ils ont été repérés par une patrouille de reconnaissance aérienne du KWS et du Tsavo Trust. Les unités au sol, prévenues immédiatement n'ont pas réussi à capturer le duo. Il s'était enfui sans avoir le temps de finir le travail.

Saisie de 30 kg d'ivoire travaillé
Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
27 novembre 2013
Grâce à un renseignement, les agents de sécurité du Kenya Wildlife Service ont arrêté une personne et ouvert sa valise en face du Global Cinema de Nairobi. Deux complices ont pris la fuite. Ils étaient probablement en train de chercher des acheteurs. L'inculpé est accusé de possession illégale de bien gouvernemental, de commerce d'ivoire sans permis et détention d'ivoire non déclaré.

Saisie de 5 morceaux d'ivoire (15kg)
Kilima Pesa, Comté de Narok, Kenya
29 novembre 2013
L'un des 2 accusés est membre des forces de police Ils nient les charges retenues. Ils ont été libérés sous caution de 5.870 US$ (500 000 shillings) chacun. L'ivoire est estimé à 17.615 US$ (1,5 million shillings).

Saisie de défenses d'éléphants
Isiolo, Comté de Isiolo, Kenya
Novembre 2013
Un barrage routier sur la voie express Isiolo-Moyale a permis l'arrestation de deux personnes. Les agents ont trouvé des défenses, certaines découpées en tronçons et d'autres emballées dans du plastique, cachées sous le siège conducteur. Le véhicule se dirigeait vers Nairobi.

Surnommée la « Chinese road »

Saisie de parties d'éléphant et d'une peau de crocodile
Makénéné, Région du Centre, Cameroun
Novembre 2013
Dans le cimetière des éléphants transporté par les 2 braconniers croque-morts, il y avait un tibia, une queue et des dents autres que les incisives supérieures, le tout emballé dans une peau de crocodile.

Condamnation de 2 hommes à 9 ans de prison et travaux forcés pour détention illégale de défenses d'éléphant
Harare, Province de Harare, Zimbabwe
Novembre 2013
Les 2 hommes avaient été arrêtés le 16 septembre 2013 à Greendale en possession de deux petites défenses pesant 1,6 kg. L'un travaillait dans une clinique, l'autre était en fin d'étude à l'Institut polytechnique d'Harare.

Harare Polytechnic

Saisie de 14 kg d'ivoire
Frontière Aflao, Région Maritime, Togo
Novembre 2013
L'Office Central de Répression de Trafic Illicite de Drogue et de Blanchiment (OCRTIDB) a mis la main sur 4 personnes faisant partie d'un réseau de trafiquants d'ivoire réparti dans plusieurs pays voisins du Togo. Un premier passeur a été pris à la frontière qui sépare le Togo du Ghana. Il essayait de passer des objets en ivoire dont le poids est estimé à 3 kg. L'enquête a conduit à l'interpellation de 3 autres personnes dans un atelier de sculpture où 11 kg d'ivoire ont été saisis. Les ivoires proviendraient d'Afrique Centrale. 3 suspects sont de nationalité togolaise, le 4ème est guinéen.

© Kokou François

Saisie de 12 kg d'ivoire
Zimbabwe
Novembre 2013
Les 2 suspects transportaient 12 kg d'ivoire dans un sac de 20 kg de farine de maïs. La supercherie a été découverte peu après l'incursion mouvementée de braconniers apparemment zambiens au Zimbabwe. Dans leur camp de base, des ustensiles de cuisine, de l'huile de cuisine, des munitions, des vêtements, une torche électrique… et de la farine de maïs avaient été récupérés.

Arrestation de 8 trafiquants d'ivoire
Commune de Brazzaville, République du Congo
Fin novembre 2013
En une semaine, 4 interventions menées de concert par le Ministère des Forêts, la gendarmerie nationale, la fondation anglaise Aspinall, la Wildlife Conservation Society ont perturbé le trafic diffus d'ivoire à Brazzaville.
- Une défense d'ivoire a été saisie.
- 2 vendeurs d'ivoire travaillé ont été arrêtés.
- Un ressortissant chinois en partance sur un vol d'Ethiopia Airlines avec un bagage plein de bijoux en ivoire a été interpellé en même temps qu'un employé de l'aéroport qui avait fermé les yeux pour la somme de 125 US$.

Saisie de 2 défenses d'éléphant et d'une peau de serpent
Parc National de Amboseli, Comté de Kajiado, Kenya
Novembre 2013
Les complices ont pris la poudre d'escampette et ont planté là un suspect accompagné d'une peau de serpent et de 2 défenses estimées à 18.000 US$.

Arrestation d'un trafiquant d'ivoire
Minvoul, Province de Woleu-Ntem, Gabon
7 décembre 2013
Après plusieurs semaines de fuite, Jean-Philippe Nkaga a été arrêté dans son bar à Minvoul. Le trafiquant d'ivoire a été dénoncé par 4 braconniers en août 2013. Il était le propriétaire des 17 kg d'ivoire saisi. Durant son arrestation, il s'est débattu. Nkaga est un violent. L'homme est connu des services de police. En 2011, il a été mêlé à des opérations de braconnage dans le parc de Minkébé (Province de Woleu-Ntem). Une peine de prison de 5 mois lui avait alors été infligée. Libéré en 2012, il a continué son trafic. Le modus operandi de ses affaires est clairement établi. Jean-Philippe Nkaga « utilise » des Pygmées pour tuer les éléphants et exporter les défenses d'ivoire au Cameroun à travers la forêt.

Saisie de 5 défenses
Comté de Samburu, Kenya
10 décembre 2013
Toujours cette passion pour les éléphants d'Isiolo. Le taxi progressait dans la nuit. Ses clients étaient des braconniers qui revenaient du travail. Les rangers ont établi un barrage routier. Le taxi a refusé de s'arrêter. Un échange de coups de feu a suivi. 2 braconniers sont morts. 2 se sont enfuis. Le sort du chauffeur de taxi n'est pas connu. 5 défenses d'éléphant, des téléphones portables, des tenues de camouflage, une arme et des munitions ont été récupérés après la course poursuite. La bande serait à double détente : éléphants et rhinocéros. Elle serait responsable du braconnage des 2 rhinocéros dans la réserve privée de Lewa le 17 novembre 2013.

EN FAMILLE

Condamnation pour trafic d'ivoire d'éléphant
Dixinn, Région de Conakry, Guinée
18 décembre 2013
Mamadou Kaba, vendeur de sculptures en bois sur les marchés avait d'autres cordes à son arc. Il a été arrêté en possession de 43 bijoux en ivoire, une quantité relativement modeste mais trompeuse. Kaba s'approvisionnait en flux tendu chez un frère grossiste au Bénin pour réduire les risques financiers et judiciaires en cas de saisie et d'arrestation. Cette démarche préventive a porté ses fruits. Malgré les discours du juge, « naguère, tuer un éléphant ou un lion était un acte de bravoure, capturer un chimpanzé pour l'apprivoiser relevait du loisir. Mais au-

jourd'hui, détenir un trophée d'éléphant relève de la délinquance », Kaba a seulement été condamné à 19 jours de prison et à 12 US$ d'amende, une misère au regard de l'article 164 du Code faunique qui prévoit 3 à 6 mois d'emprisonnement.
Les éléphants de Guinée n'ont pas fait l'objet de recensement récent. En 2005, il en restait apparemment 200 dans la forêt de Ziama.

Saisie de 115,5 kg d'ivoire
Mumbwa, Province centrale, Zambie
22 décembre 2013
2 suspects, une femme de 52 ans et un homme de 37 ans, ont été arrêtés à un barrage routier alors qu'ils roulaient vers Lusaka, la capitale zambienne. 2 autres ont pris la fuite. Les 31 défenses ou tronçons de défense étaient dans 2 grands sacs de voyage. « A notre avis, c'est le fruit d'un ou 2 ans de braconnage » commente le porte-parole de l'agence nationale de l'environnement.

Saisie de 10 kg d'ivoire
Kawai, Comté de Narok, Kenya
25 décembre 2013
Des gardes du KWS ont surpris 3 braconniers armés dont l'un détenait 10 kg d'ivoire. L'individu, William Kinyamar, est tristement célèbre pour ces actes de braconnage dans la Réserve de Masai Mara. Ses 2 compagnons en fuite sont recherchés. C'était le jour de Noël. L'ivoire est estimé à 2 millions de Sh (23.500 US$).

Saisie de 29 kg d'ivoire et 1 dent d'hippopotame de 900 g (famille Hippopotamidae, Annexe II)
Kisaki, Région de Morogoro, Tanzanie
26 décembre 2013
Les ivoires d'hippopotame sont de plus en plus souvent mêlés aux ivoires d'éléphants. Les carcasses d'éléphant sont repérées, celles des hippopotames ne le sont pas. Ils meurent dans les marécages. Le prévenu était dans le train de Dar es Salam. La valeur des ivoires d'éléphant est estimée à 16.000 US$ environ. Un sac abandonné avec 19 kg de marijuana a aussi été retrouvé sous un siège. L'arrestation a eu lieu à la gare de Kisaki, au cœur de du Parc National de Mikumi et près de la réserve naturelle de Selous.

Braconnage d'un éléphant
Olarro, Comté de Narok, Kenya
28 décembre 2013
Il n'y a pas de trêve du nouvel an pour les éléphants. Une nouvelle victime est déplorée près des barrages d'Oliriri. Les défenses ont été arrachées. Aware Elephant, l'ONG locale et d'autres défenseurs de la faune sauvage ont découvert la carcasse, après les hyènes.

Saisie de 14 kg de défense d'éléphant
Trans Mara, Comté de Narok, Kenya
30 décembre 2013
Après une filature de plusieurs jours, la police nationale et les agents du KWS ont arrêté 3 suspects dans le comté de Narok. Ils transportaient 14 kg d'ivoire repartis en 8 sections de défenses d'une valeur de 2,8 millions de shilling (32.909 US$). Les 3 ont été remis en liberté sous caution.

Arrestation d'un éco-garde pour trafic de parties d'éléphant
Maroua, Région de l'Extrême Nord, Cameroun
Décembre 2013
La nouvelle classe d'éco-gardes puisés dans le réservoir des braconniers repentis ou dans des tribus aguerries à la chasse connaît-elle ses premières défaillances ? Un éco-garde du parc National de Waza offrait à la vente des sous-produits d'éléphant et de girafe et d'autres animaux sauvages. Les forces de l'ordre et l'ONG LAGA ont participé à la révélation du trafic.

Saisie de 2 défenses d'éléphants
Route de Endebess-Suam, Comté de Trans Nzoia, Kenya
Décembre 2013
La police a poursuivi un motard sur la route reliant le Kenya à l'Ouganda. Après 2 km le pris en chasse a abandonné sa moto et son chargement pour s'enfuir à pied. Les agents de police ont découvert 2 défenses pesant 43 kg au total. Le suspect est recherché, il est possible qu'il fasse partie d'un gang agissant entre le Kenya et l'Ouganda. Un responsable de Parc National du Mt Elgon rapporte que 5 éléphants y ont été abattus depuis le début de l'année. Le parc se répartit entre le Kenya et l'Ouganda. Il a une superficie de 1.279 km^2, il a été déclaré réserve de biosphère par l'UNESCO.

Comparution pour trafic d'ivoire
Mombasa, Kenya
Décembre 2013
Nicholas Maweu est accusé de complicité dans une tentative d'exportation de 382 défenses entières d'éléphants et de 62 tronçons. La tentative avait eu lieu en juillet 2013. La cargaison d'ivoire déclarée comme arachide avait été découverte dans le port de Mombasa avant l'embarquement du conteneur pour la Malaisie (cf. « A la Trace » n°2). L'inculpé nie toute implication dans cette contrebande. Son avocat a demandé sa libération sous caution. Le procureur a préconisé une caution en rapport avec la valeur de l'ivoire, soit près de 2 millions de US$. Le juge en a décidé autrement. Nicholas Maweu a été libéré sous caution de … 1000 US$.

Saisie de 2 défenses d'éléphant
Chimbonila district, Province de Niassa, Mozambique
Décembre 2013
Le citoyen guinéen a été arrêté en possession de 28,5 kg d'ivoire. La police l'a interpellé à un contrôle routier alors qu'il se rendait par bus à Lichinga, la capitale de la province. Il se déplaçait avec une valise pleine d'ivoire, de pierres précieuses et d'espèces locales (135.000 meticais, soit 4.500 US$). Musa Jane s'est déclaré très surpris à l'ouverture de sa valise. « Elle m'a été confiée par un ami pour que je l'apporte à Lichinga ».

Braconnage de 2 éléphants
Matusadona valley, Province du Matabeleland Nord, Zimbabwe
Décembre 2013
Au Zimbabwe, il n'y a pas que le cyanure pour tuer les éléphants. Il y a aussi les gros calibres.

Saisie d'une défense d'éléphant
Hurungwe Safari area, Province du Mashonaland Occidental, Zimbabwe
Décembre 2013
5 nouveaux braconniers venus de Zambie ont été débusqués par des gardes. Un a été blessé et arrêté, les autres se sont enfuis. Sur place une défense d'éléphant, des fusils mitrailleurs, des munitions et des vivres ont été saisis.

ASIE

Vol de 100 kg d'ivoire
Vinh, Province de Nghe An, Vietnam
9 octobre 2013
Les ivoires étaient sous scellés dans le tribunal de justice de la ville. Ils faisaient partie d'un bloc de 209 kg saisi en 2012 et évalué à 330.000 US$. Les 4 employés du tribunal ont procédé à la tentative de vol. Ils ont été arrêtés. Il était prévu selon la doctrine jusqu'ici en vigueur au Vietnam de vendre la saisie globale aux enchères mais l'opération avait été reportée après les protestations d'organisations de protection de la faune sauvage. La destruction de ce stock serait du plus bel effet dans ce pays voisin de la Chine.

Le lieu du vol

Braconnage d'un éléphant
Près du Parc National de Neora Valley, Etat du Bengale-Occidental, Inde
10 octobre 2013
Sa carcasse en voie de décomposition a été découverte à Sakham près du parc national de la vallée de Neora. La tête de l'éléphant était manquante. La trompe gisait à côté du corps. L'autopsie a démontré que le jumbo avait été tué par balles. Il a sans doute été poursuivi avant de tomber. Le lieu du tir est inconnu, peut-être l'Assam voire le Népal ou plus simplement le Parc National de Neora Valley et ses 88 km^2. Une rumeur dit que les braconniers de rhinocéros de l'Etat voisin de l'Assam se rabattent sur les éléphants au Nord du Bengale Occidental où plus de 800 postes de gardes frontières sont à pourvoir. En plus, les chasseurs d'ivoire ont peut être profité des festivités de Sharad Navratri et d'un certain relâchement des gardes en activité.

Parc National de Neora Valley

Saisie de 2 tonnes de défenses d'éléphants et de 146 kg d'écailles de tortue
Hai Phong, Province de Hai Phong, Vietnam
Octobre 2013
Les douaniers passent au scanner un container suspect disant contenir 27,5 tonnes de coquillages. Ils y trouvent des éléphants et des tortues en pièces détachées. Chaque défense était coupée en 3 ou 4 morceaux. Le conteneur provenant de Malaisie avait été documenté par la société Hai Phong Trading, Services, Import and Export LC localisée dans la Province de Quang Ninh. Il était destiné à la Chine. Les parties dérivées d'éléphants et de tortues étaient dissimulées dans les sacs de coquillage. L'odeur des produits de la mer gêne le dépistage des éventuels chiens renifleurs.
En mars 2009, les douaniers du Vietnam avaient découvert 7 tonnes d'ivoire dans un conteneur parti de Tanzanie.

Braconnage d'un éléphant
Réserve forestière de Manbir, Etat d'Odisha, Inde
Octobre 2013
Il a été tué par balles. Il avait une quinzaine d'années. Il pourrait avoir été abattu par des braconniers professionnels venus de l'Etat du Jharkhand. Un groupe d'une vingtaine d'éléphants se déplace chaque année à cette époque de l'Etat du Jharkhand vers la forêt de Rairangpur dans l'Etat d'Odisha. Entre 2009 et 2013, au moins 20 éléphants ont été mortellement empoisonnés à proximité de la forêt de Rairangpur.

Braconnage d'un éléphant
Réserve forestière de Subankhata, Etat de l'Assam, Inde
Octobre 2013
L'éléphant mâle mort et mutilé – ses défenses ont été coupées – a été découvert par une organisation locale à la frontière entre l'Assam et le Bouthan.

Saisie de 2,4 tonnes de défenses d'éléphant
Port de Haiphong, Province de Haiphong, Vietnam
Octobre 2013
Hai Phong, le port vietnamien sent l'ivoire, la tortue et le pangolin. Les 2,4 tonnes de défenses d'éléphant ont été déchargées d'un cargo venant de Malaisie, sans doute de l'ivoire africain. Le destinataire était la Hoang Gia Exim Joint Stock Company.

Arrestation d'un homme pour braconnage
Région de Bago, Birmanie
Octobre 2013
Depuis un an, une vingtaine d'éléphants auraient été tués dans les forêts de montagne, tués pour les défenses d'ivoire mais pas seulement. Les carcasses sont écorchées et le cuir vendu par les chasseurs tanneurs pour la somme de 10.000 US$. Il en est fait des sacs, des bottes, des ceintures et autres accessoires de mode et de décoration. Le butin serait exporté par bateau à partir du barrage hydraulique Bawni.

GANG

Démantèlement de 2 gangs de trafiquants d'ivoire
Xiamen, Province de Fujian, Chine
4 novembre 2013
Les douanes ont exposé les détails d'une longue enquête qui a permis de démanteler 2 gangs responsables de l'importation illégale de 12 tonnes d'ivoire dont la valeur globale est estimée à 98 millions d'US$. Le chef du premier réseau, un certain Chen coordonnait la contrebande entre l'Afrique et la Chine afin de satisfaire des besoins bien supérieurs à ceux de son magasin agréé pour la vente d'ivoire. Le réseau était surveillé par les services des douanes depuis 2011. En août 2013 plusieurs membres ont été arrêtés et près de 2.000 kg d'ivoire saisis. Les douanes reprochaient à M. Chen et à ses acolytes d'avoir organisé à 4 reprises notamment en 2011 des importations frauduleuses d'ivoire dissimulé dans du sable, des noix de cajou, du métal et du cuir. Plus récemment en septembre 2013, près de 800 kg d'ivoire en provenance de Côte d'Ivoire ont été saisis (voir « A la Trace » n°2, 14 et 19 septembre 2013). Chen et un de ses complices ont d'ores et déjà été condamnés à 15 ans de prison.
M. Liu serait le chef du second réseau. En avril 2012 il aurait acheté en Afrique 7 tonnes d'ivoire avec la complicité d'un certain Zhang. Le conteneur maritime plein de planches dans lesquelles les défenses étaient cachées avait transité par la Malaisie avant de regagner la Chine et un entrepôt logistique dans la ville de Shishi, province de Fujian.

Braconnage d'un éléphant
Réserve forestière de Kholgarh, Etat de l'Odisha, Inde
11 novembre 2013
Des gardes forestiers ont retrouvé la carcasse en décomposition d'un éléphant mâle. Il était âgé de 50 ans environ. Il ne portait pas de marques de blessure. Il pourrait avoir été empoisonné. Les défenses ont été prélevées.

Saisie de 2 défenses d'éléphant (8 kg)
Pollachi, Etat du Tamil Nadu, Inde
18 novembre 2013
La police a intercepté un véhicule lors d'une patrouille de routine à 5h45 du matin. Un colis suspect est découvert. Devant les déclarations contradictoires des passagers, il a été procédé à l'ouverture ; 2 défenses de 76 cm ont été mises à jour. 4 des passagers se sont alors enfuis en profitant de l'obscurité matinale. Le conducteur, âgé de 25 ans, a été arrêté. Le véhicule se dirigeait vers l'Etat du Kerala, au sud du pays.

Braconnage d'une femelle éléphant
Zone de Pasighat, Etat de Arunachal Pradesh, Inde
Novembre 2013
Tuée pour sa trompe, l'éléphante femelle dépourvue de défenses a été retrouvée dans la jungle avec une trace de balle dans la tête et quelques kilos de viande découpée sur le dos. L'assassinat a été révélé par la DEWFEDS (Daying Ering Wildlife Foundation Eco-Development Society).

Saisie de 50 kg de peau d'éléphant séchée
Phyue Township, Région de Bago, Birmanie
Novembre 2013
Dans la région de Bago dont les éléphants disparaissent à petit feu, les 50 kg de peau d'éléphant ont été saisis dans un bus. A noter que les meilleurs morceaux pour la maroquinerie sont les oreilles.

Saisie de 120 queues d'éléphant
Sitsayan Reserved Forest, Région d'Ayeyarwady, Birmanie
Novembre 2013
Les oreilles d'éléphant, c'est pour faire des sacs. Les queues d'éléphant, c'est pour manger.

Peine de prison pour des trafiquants d'ivoire
Novembre – décembre 2013
Chine
- Les 8 animateurs d'un site Internet achetaient de l'ivoire sur des sites de vente à l'étranger. Ils importaient les articles en Chine sous la rubrique pinceaux pour calligraphie ou canalisations d'eaux usées et dans un troisième temps ils les revendaient sur le marché chinois par le biais d'une boutique online. Ils ont été condamnés à des peines de prison entre 3 et 15 ans. Le directeur de l'entreprise a en outre été condamné à une amende de 500.000 US$.
- Le 8 novembre 2013, la Cour Suprême de la province de Guangdong a aggravé le jugement de la première instance : les 2 trafiquants d'ivoire ont été condamnés à 12 et 14 ans de prison pour avoir tenté d'introduire en Chine 1,04 t d'ivoire.
- 10 personnes se livrant au même trafic ont été condamnées à des peines de prison similaires dans la province voisine de Zhejiang.
Les acheteurs d'ivoire illégal vendu hors des magasins bénéficiant d'une licence officielle ne sont pas non plus à l'abri des sanctions judicaires lourdes.
- Au début du mois de décembre 2013, un amateur d'ivoire a été condamné à 10 ans de prison pour avoir commandé sur des sites illégaux 2 défenses et 168 petites sculptures. L'argument de la défense selon lequel ces commandes étaient destinées à enrichir une collection personnelle n'a pas été pris en compte.
Meng Xianlin, directeur exécutif de l'application de la Convention CITES en Chine déclare que « les saisies importantes d'ivoire de contrebande réalisées en Chine, y compris à Hong-Kong démontrent les efforts importants que le pays met en œuvre pour combattre le trafic illégal de la faune sauvage ». « La Chine va se rapprocher toujours plus des pays d'origine, de transit et de destination pour contrer le trafic illégal d'ivoire ». « La seule solution est le travail en commun ». « Ensemble nous pourrons gagner cette guerre ». Les sanctions et les amendes ont donc été renforcées. En même temps, la Chine a pris la décision heureuse d'éviter la peine de mort aux trafiquants d'ivoire et d'autres matières animales. La peine maximale encourue est la détention à perpétuité.

Braconnage d'un éléphant
Naharjan, Etat de l'Assam, Inde
10 décembre 2013
La mort de l'éléphant n'avait pas encore été constatée par les garde-forestiers alertés. Quand ils sont arrivés sur place, le corps de l'éléphant avait quasiment disparu. Oreilles, trompe, queue, pattes, viandes. Les villageois avaient procédé à la curée. « On ne peut même pas savoir si c'était un mâle ou une femelle » et si donc le défunt avait des défenses ou pas.

Condamnation à 3 ans de prison pour trafic de 2,4 tonnes d'ivoire
Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
12 décembre 2013
Le directeur de Thai Minh Import and Export Co Ltd et son adjoint ont été condamnés à 3 ans de prison et à une amende de 480 US$. Ils avaient déclaré aux douanes l'importation depuis le Mozambique de 2,4 tonnes de peaux salées de bovins pour une valeur de 53.375 US$ par l'intermédiaire de leur partenaire de Singapour (Voir « A la Trace » n°2, rubrique éléphant, 22 août 2013). Cette catégorie est exemptée de TVA. Il y avait à l'intérieur du conteneur 2,4 tonnes d'ivoire. Un troisième suspect est toujours en fuite. En 2009, un conteneur en provenance de Tanzanie avait été intercepté par les douanes du port d'Hai Phong avec 7 tonnes d'ivoire. En juin 2012, les mêmes avaient découvert 158 défenses pesant en tout près de 2,5 tonnes. La marchandise venait de Singapour. Elle était dissimulée dans 24 tonnes de cuirs de bovin d'une valeur déclarée de 5.400 US$. La valeur non déclarée des 158 défenses d'éléphant provenant d'Afrique était d'environ 5 millions US$. La filière bovin/ivoire entre l'Afrique de l'Est, Singapour et le Vietnam est un classique. C'est pour quand la destruction d'ivoire saisi au Vietnam ?

Saisie de 15 méga défenses d'ivoire
Bangkok, Province de Bangkok, Thaïlande
13 décembre 2013
Les douaniers belges l'ont laissée passer. La prise était pourtant de taille. Les douaniers européens sauront-ils exploiter les éléments transmis par la Thaïlande ? La valeur est estimée à 1,5 millions d'US$.

Saisie d'environ 160 kg d'ivoire
Aéroport de Hong Kong, Hong Kong
Entre le 13 et le 15 décembre 2013
L'ivoire a été retrouvé dans les bagages enregistrés de 14 personnes sur 3 vols différents en provenance de Dubaï et Johannesburg. 7 voyageurs, 4 hommes et 3 femmes âgés entre 24 et 48 ans, ont comparu au tribunal. L'un d'entre eux a été condamné à 4 mois de prison, les autres ont à payer une amende de 30.000 US$ à 80.000 US$.

Saisie de 200 kg d'ivoire
Aéroport international de Noi Bai, Hanoi, Vietnam
15 décembre 2013
La filière Mozambique, Singapour, Vietnam a encore frappé. Cette fois, la voie aérienne avait été utilisée. Les douaniers de l'aéroport d'Hanoi comme leurs collègues du port de Hai Phong ne se sont pas fait avoir.

Arrestation de 2 braconniers
Parc National de Rajiv Gandhi Orang, Etat de l'Assam, Inde
19 et 20 décembre 2013
L'un des suspects est impliqué dans le meurtre d'une mère rhinocéros et de son petit dans le même parc en novembre. Un autre homme est recherché pour son implication présumée dans le braconnage de rhinocéros pendant les fêtes de Divali. Une récompense de 10 lakh Rs. (16.000 US$) est promise à toute personne permettant son interpellation. Le suspect est en fuite. Les autorités du parc se plaignent du manque de coopération de leur homologues de Dimapur.

Braconnage d'un éléphant
Kundapal, Etat de l'Orissa, Inde
25 décembre 2013
Il a été retrouvé agonisant. Les gardes forestiers ont tenté en vain de le soigner.

EUROPE

Saisie de 82 kg d'ivoire
Poitiers, Région du Poitou-Charentes, France
10 décembre 2013
2 défenses entières et des sections de défenses d'une valeur de 80.000 € ont été saisies dans le coffre d'une voiture sur l'autoroute A10 dans le centre de la France. La découverte a eu lieu à la faveur d'un contrôle douanier de routine sur une aire de repos. Le conducteur du véhicule a présenté un certificat non conforme pour les 2 défenses entières et ne possédait aucun justificatif pour les sections. 2 bagues et une pierre précieuse accompagnaient l'ivoire pour une valeur de 10.500 €.

OPERATION GULAK

Saisie d'objets en ivoire
Portobello Market, Grand Londres, Royaume-Uni
Décembre 2013
L'infiltration d'une brigade spécialisée du Grand Londres dans la fourmilière du marché de Portobello a permis de saisir de nombreux articles en ivoire et d'informer les antiquaires sur les méandres de la réglementation. Il est autorisé d'offrir à la vente des ivoires produits avant 1947. Des documents d'origine doivent certifier cette antériorité. Des ivoires ont été saisis dans 17 stands et au moins 3 antiquaires seront présentés à la justice pour vente illégale d'ivoire. Le Metropolitan Police Service a lancé l'opération Gulak il y a un an. Les policiers sont en habit civil et s'intéressent en particulier aux ivoires et aux objets dérivés de tortues et de crocodiles.

La Tour Eiffel et la Tour d'Ivoire

La France est le premier pays européen a détruire sur la place publique des ivoires saisis par les douanes et les autres services de l'Etat. Cette initiative aura un effet d'entrainement sur les autres pays de l'Union Européenne. Elle s'accompagne du renforcement des moyens de répression et des sanctions à l'égard des trafiquants d'ivoire et de la définition des lignes directrices de la gestion des ivoires confisqués. La France s'engage aussi à renforcer sa coopération avec les organisations internationales en charge de la lutte contre les trafics d'animaux ou de parties d'animaux d'espèces protégées.

Il s'agit donc bien pour le gouvernement français de mettre au point et d'appliquer un plan coordonné dont l'objectif est de contrer le trafic international d'ivoire, des cornes de rhinocéros, de peaux de félins, d'écailles de pangolins, de perroquets et de chimpanzés pour ne citer que quelques exemples des espèces concernées.

Le broyage de l'ivoire illégal suivi de l'incinération du broyat n'est pas seulement spectaculaire et symbolique. Brûler plus de 3 tonnes d'ivoire est un acte anti-spéculatif qui retire définitivement du marché une matière illégale vendue sur le marché noir jusqu'à 8.000 € le kilo.

Les modalités rigoureuses de gestion des ivoires confisqués appliquées en France et dans les autres pays signataires de la Convention CITES vont réduire les vols ou tentatives de vols qui dans le monde entier se multiplient dans les musées, les greffes des tribunaux et les stocks gouvernementaux.

Jusqu'alors, la doctrine française en matière de gestion des ivoires confisqués était de les entreposer, de les conserver pour la formation des douaniers et d'autres experts ou de les confier à des musées pour une utilisation non commerciale à vocation pédagogique et scientifique. Cependant, ce n'est pas la première fois que des ivoires confisqués sont détruits sur le sol français. A titre d'exemple, en 1989, 720 défenses d'éléphants ont été broyées à l'aéroport de Roissy sous l'autorité des douanes et sur décision du ministère des finances.

Les archives de Robin des Bois fondées pour l'essentiel sur des rapports annuels et des correspondances avec le Ministère de l'environnement et les douanes françaises indiquent que depuis l'inscription des éléphants d'Asie et d'Afrique aux annexes I ou II de la CITES et l'entrée en vigueur de cette Convention en France (1978), au moins 17 tonnes d'ivoire brut ou travaillé ont été saisies sur le territoire national. De plus en 1981, 16 tonnes d'ivoire illégal auraient été renvoyées depuis l'aéroport de Roissy vers la République Centrafricaine.

La destruction prévue le jeudi 6 février 2014 au pied de la Tour Eiffel sera complétée par d'autres opérations concernant les saisies nouvelles et les saisies anciennes quand leur récolement auprès des greffes des tribunaux et autres institutions dépositaires sera terminé.

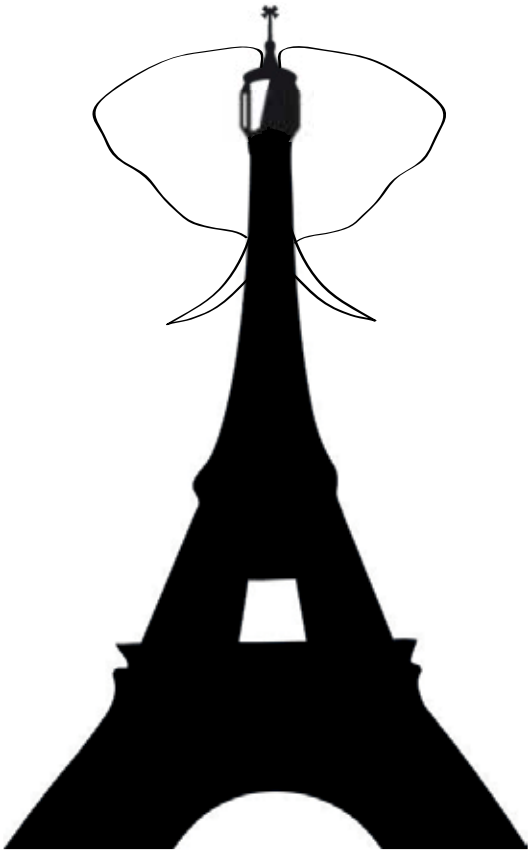

Autres mammifères

AFRIQUE

Arrestation de 3 personnes pour braconnage de cerfs de Barbarie (*Cervus elaphus barbarus*, Annexe III en Algérie et en Tunisie)
Hammam Beni Salah, Wilaya d'El Tarf, Algérie
2-3 novembre 2013
Les 3 chasseurs, âgés de 50 à 60 ans, ont été pris en flagrant délit.
Le cerf de Barbarie est une sous-espèce du cerf élaphe. Il préfère les massifs forestiers de chêne liège et de chêne zeen ou chêne des Canaries. Les bois mesurent 80 à 120 cm. Le mâle peut atteindre 120 cm et 200 kg. Leur reproduction est lente. La population serait réduite à quelques dizaines. Ils sont sous la pression conjointe des incendies de forêt, du braconnage et de la fragmentation de l'habitat.

Chêne zeen (*Quercus canariensis*)

AMERIQUE

Saisie d'un agouti ponctué (*Dasyprocta punctata*, Annexe III au Honduras), de plusieurs tatous (*Cabassous centralis*, Annexe III au Costa Rica)
Francisco Beltrão, Etat de Paraná, Brésil
18 octobre 2013
La police de l'environnement a saisi un agouti et plusieurs tatous morts ainsi qu'une arme à feu et des munitions. Une personne a été arrêtée.

Braconnage d'un tapir de Baird (*Tapirus bairdii*, Annexe I)
Parc National Chirripo, Province de San José, Costa Rica
Octobre 2013
Les restes d'un tapir femelle ont été jetés dans une rivière par des braconniers. « Le braconnage, les plantations clandestines de marijuana et le trafic d'oiseaux augmentent » se plaint l'administrateur du parc. Le Parc National Chirripo couvre 500 km^2. Les gardes forestiers ne sont pas assez nombreux pour lutter contre les trafiquants de faune sauvage et de drogue. C'est la 4ème dépouille de cette espèce très vulnérable de tapir à être retrouvée dans le parc en 3 mois. Ils ont un cycle de reproduction très lent. La gestation dure 13 mois. L'unique bébé tapir reste avec sa mère pendant 2 ans. La population est en sérieux déclin.

Saisie de 7 cerfs de Virginie vivants (*Odocoileus virginianus*, Annexe III Guatemala)
Tepic, Etat de Nayarit, Mexique
Octobre 2013
La PROFEPA en collaboration avec le Secrétariat de l'Environnement et des Ressources Naturelles a visité le « parc écologique » de la ville. Au vu des mauvaises conditions d'accueil, il a été décidé de transférer les cerfs de Virginie dans des lieux plus adaptés. Les cerfs de Virginie autrement dit les biches des palétuviers en Guyane, sont abondants en Amérique du Nord et menacés en Amérique du Sud par la fragmentation de l'habitat, les chiens errants et la mise en captivité.

Mise sous séquestre de 3 cerfs de Virginie (*Odocoileus virginianus*, Annexe III au Guatemala)
Etat de Campeche, Mexique
Octobre 2013
Les inspecteurs constatent dans une propriété privée la présence de 3 cerfs de Virginie sans papiers. Un délai de 5 jours a été accordé au propriétaire pour fournir les documents.

Saisie de 3 carcasses congelées de tatou (ordre Cingulata)
São Domingos, Etat de Santa Catarina, Brésil
14 novembre 2013
La saisie a eu lieu au domicile d'un homme de 68 ans. Les autorités avaient reçu des informations : Germano Buratti s'adonnerait au braconnage. On découvre chez lui : un pistolet calibre .32, une carabine à air comprimé, des munitions, une lunette de fusil, un silencieux et autres accessoires pour armes à feu et 3 carcasses de tatou congelées. Le Brésil abrite le tatou géant (*Priodontes maximus*, Annexe I) et le tatou à queue nue (*Cabassous tatouay*, Annexe III en Uruguay).

© Polícia Civil de São Domingos

Saisie de 90 vigognes abattues (*Vicugna vicugna*, Annexe II dans cette région)
Cieneguillas, Province de Jujuy, Argentine
Décembre 2013

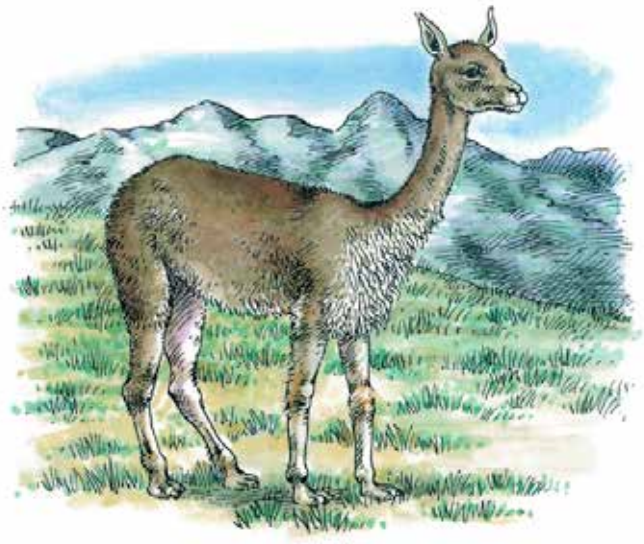
© Bruno Congar, Robin des Bois

La grosse berline filait à toute allure vers la frontière bolivienne. La patrouille de police a découvert à l'arrière 90 peaux laineuses de vigogne et de la viande. Les informations sur la présence de braconniers dans les hautes plaines en train de traquer les vigognes se sont répandues grâce aux habitants. La laine de vigogne se vend entre 300 et 650 US$ le kg, particulièrement sur les marchés asiatiques. 3 vigognes doivent être tuées pour recueillir 1 kg de laine. La Bolivie et le Pérou sont au centre du trafic.

© Informatesalta

ASIE

Saisie de 7 cornes d'antilope Saïga (*Saiga tatarica*, Annexe II)
Xiamen, Province de Fujian, Chine
Octobre 2013
Les douanes ont saisi 7 cornes de saïga dans la valise d'un passager taïwanais. à bord du *Jinxing*, un navire faisant la ligne régulière entre Xiamen et Jinmen.

Saisie d'une glande prépuciale d'un cerf porte-musc (genre *Moschus*, Annexe I)
Dotey Gewog, Dzongkhag de Paro, Bhoutan
6 décembre 2013
Les agents divisionnaires de l'Office des Forêts ont arrêté en pleine nuit un individu en possession d'une glande prépuciale d'un cerf porte-musc et de 2 pelisses de bharal. Il a écopé d'une amende de 46.000 Nu (737 US$). 3 espèces de cerf porte musc sont présentes au Bhoutan, toutes en Annexe I.

Multi-espèces

AFRIQUE

OPERATION LEAF ET WINSDOM

Saisie de 240 kg d'ivoire, 20 kg de cornes de rhinocéros et 47 morceaux d'animaux
Afrique du Sud, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zimbabwe
26 septembre - 26 octobre 2013

Interpol inscrit désormais dans ses priorités le trafic illégal d'espèces animales et végétales. Avant de lancer de fin septembre à fin octobre les opérations Winsdom et Leaf centrées sur le trafic d'ivoire et de bois précieux, des agents de police et des douanes du Mozambique ont bénéficié d'une formation.
Leaf et Winsdom ont fait l'objet d'une coordination entre l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Tanzanie, le Zimbabwe et le Mozambique. Les forces missionnées par Interpol se sont intéressées en particulier aux conteneurs et sacs de charbon de bois et aux camions grumiers qui font du transport international de bois.
En tout, et sans présumer des trafics qui seront révélés plus tard grâce à l'exploitation des renseignements, ont été saisis 20 kg de cornes de rhinocéros, 47 autres sous-produits d'animaux, 302 sacs de charbon de bois, 637 armes à feu, 2.000 munitions, 30 tronçonneuses, 200 kg de cannabis, de khat, d'héroïne et 44 véhicules routiers.
Les 2 opérations coordonnées par Interpol ont bénéficié du soutien financier de la fondation Wildcat et de l'Agence norvégienne pour le développement et la coopération.

Saisie de 3,9 tonnes d'ivoire et de 534 kg d'écailles de pangolin
Port de Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya
4 octobre 2013

A 4 jours d'intervalle, 2 conteneurs de 20 pieds ont été regardés de très près par le KRA (Kenya Revenue Authority), la police et le KPA (Kenya Ports Authority). A la place des graines de sésame annoncées par Cosmo Freight Company, Ouganda, pour Melmet Vegetable Oil Industry, Turquie, via le Kenya, il y avait près de 4 tonnes d'ivoire et 534 kg d'écailles de pangolin. Les conteneurs avaient été transportés par train jusqu'à Mombasa, port de transit.

GANG

Saisie de pangolins (Annexe II) et de cercopithèque (genre *Cercopithecusm*, Annexe II)
Mbang, Province de l'Est, Cameroun
8 octobre 2013

Les éco-gardes ont pris la main dans le sac 3 braconniers. L'alerte avait été donnée par la SIM (Société forestière et Industrielle de bois de Mbang). Créée en 1995, la SIM est spécialisée dans l'exploitation forestière, la transformation industrielle du bois et le négoce des grumes. Elle emploie plusieurs centaines de personnes. D'autres suspects ont pris la fuite. Les gardes ont saisi d'innombrables animaux de plus de 100 espèces différentes dont des céphalophes bleu (*Cephalophus monticola*), des rats de Gambie (*Cricetomys gambianus*), des sitatungas (*Tragelaphus spekii*), des potamochères (genre *Potamochoerus*) mais également des armes blanches, des armes à feu, des cartouches et 12 motos qui ont été mises sous scellé. En ce qui concerne les animaux, le frais a été vendu aux enchères sur place à Mbang. Le boucané a été envoyé à la délégation régionale des Forêts et de la Faune. Les 3 pourvoyeurs de viande de brousse étaient relativement novices dans le métier. Le plus jeune, 28 ans, avait le plus d'ancienneté. Il faisait le job depuis 6 mois. Ils font partie d'un gang bien organisé. Les gros bonnets n'ont pas été arrêtés.

© SIM

Saisie de 12,7 kg d'ivoire, 2 griffes de lion (*Panthera leo*, Annexe II) et 10 écailles de pangolin
Aéroport International de Tambo, Province de Gauteng, Afrique du Sud
13 décembre 2013

Agée de 58 ans et de nationalité chinoise, elle a été arrêtée à l'aéroport de Johannesburg avant de s'embarquer sur South African Airways. Les fragments de faune ont été détectés à l'enregistrement de ses bagages grâce à un renseignement extérieur. Elle a été condamnée à 3 ans de prison et 50.000 R (4.890 US$) d'amende pour tentative de contrebande d'ivoire. Elle en avait pour 40.000 US$ dans son bagage.

Saisie d'une corne de rhinocéros, de peaux et d'os d'éléphant, de peaux de python (genre *Python*, Annexe II), de peaux et dents d'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II)
Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Décembre 2013

6 jours durant, une coalition de South African Police Services, du Syndicat de défense des rhinos du KwaZulu Natal et de Detectives Services a traqué les braconniers et cherché des pièces à conviction. Plusieurs détentions sans licence d'armes à feu ont été constatées sans quelles puissent être directement reliées à des tueries de rhinocéros étant entendu que des fusils calibre .303 et revolvers calibre .38 peuvent servir à tuer ou à achever d'autres créatures que les rhinos. Cependant, 2 individus investis de dons de guérisseurs et bénéficiant à ce titre d'une certaine renommée locale ont été inquiétés. Au domicile du premier, peaux d'éléphant, peaux de rhino, peaux d'hippo, peaux de python, cornes de buffle, cornes de rhino et queues de gnou se côtoyaient. L'armoire à pharmacie du guérisseur traditionnel ressemblait au coffre fort d'un trafi-

quant moderne. Tout a été saisi sauf son compte en banque. Au domicile du deuxième, des ivoires d'hippo et des os d'éléphant n'ont pas résisté à la perquisition.

Saisie de 7 cornes de rhinocéros, 44 kg d'ivoire et 8 kg de bracelets en ivoire
Aéroport international de Maputo, Maputo, Mozambique
Décembre 2013
Encore des cornes qui partaient pour le Vietnam pour guérir le cancer ! Des bracelets en ivoire pour faire joli et jouer les matadors. Des défenses étaient aussi cachées dans 2 bagages. Les promoteurs du marché de l'ivoire n'ont pas encore répandu des rumeurs sur une quelconque valeur thérapeutique de l'ivoire.

AMERIQUE

Saisie de 2 oisillons toucans à carène (*Ramphastos sulfuratus*, Annexe II) et un hurleur du Guatemala (*Alouatta pigra*, Annexe I)
Etat du Tabasco, Mexique
Octobre 2013
27 animaux listés dans la réglementation NOM-059-SEMARNAT-2010 sont saisis à Tabasco. Parmi eux 24 tortues (*Trachemys scripta, Kinosternon leucostomum, Staurotypus triporcatus*), des toucans à carène et un hurleur du Guatemala. Les oiseaux avaient été abandonnés par les trafiquants devant le poste phytosanitaire de Nuevo Campechito. Ils ont été transférés à l'unité de gestion pour la conservation de la vie sauvage de l'Etat du Tabasco. Ils y recevront les soins nécessaires.
Quant au hurleur du Guatemala, il avait été repéré juché sur les épaules d'un promeneur qui a été dans l'impossibilité de prouver l'origine légale de l'animal quand la PROFEPA l'a contrôlé.

Poste de Nuevo Campechito

Saisie de 2 crocodiles de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe II pour les populations du Bélize et du Mexique sinon Annexe I), 2 amazones à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I)
Etat de Veracruz, Mexique
Octobre 2013
Des contrôles sont menés sur la route entre Coatzacoalcos (Etat de Veracruz) et Villa Hermosa (Etat de Tabasco). Bilan final, 2 arrestations et 43 spécimens d'espèces sauvages saisis, toutes inscrites à la NOM-059-SEMARNAT-2010 : crocodiles de Morelet, amazones à tête jaune et des tortues.

La route Coatzacoalcos - Villa Hermosa

Saisie de 2 aras rouges (*Ara macao*, Annexe I), un ara bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II), un ara vert (*Ara severus*, Annexe II), un singe araignée (*Ateles hybridus*, Annexe II), 3 hurleurs roux (*Alouatta seniculus*, Annexe II), 11 dendrocygnes à ventre noir (*Dendrocygna autumnalis*, Annexe III Honduras)
Girardota, Département de Antioquia, Colombie
16 décembre 2013
La saisie a lieu chez un homme de 25 ans. Il devra répondre d'exploitation illégale de ressources naturelles. Les animaux sont arrivés sur place dans des valises ou dans des seaux. Les animaux étaient sous sédatif pour limiter les bruits et ne pas alerter les autorités. En plus des dommages environnementaux engendrés par ce genre de trafic, les Nouveaux Animaux de Compagnie peuvent transmettre des maladies à leur détenteur.

Ci-dessus *Alouatta seniculus* ci-dessous *Ateles hybridus*

Saisie de 8 tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonaria*, Annexe II), une podocnémide élargie (*Podocnemis expansa*, Annexe II), un saïmiri écureuil (*Saimiri sciureus*, Annexe II), 3 dendrocygnes à ventre noir (*Dendrocygna autumnalis*, Annexe III au Honduras) et deux flamants rouges (*Phoenicopterus ruber*, Annexe II)
Alvarado, Département de Tolima, Colombie
Décembre 2013
Le couple de flamants rouges présentait des signes de malnutrition. Ils ont été transférés au zoo où ils seront dans un premier temps mis en quarantaine. Cette quarantaine permettra aux soigneurs de les nourrir avec les crustacés qui font partie de leur régime alimentaire naturel. Dans les prochaines semaines, ils devraient être libérés dans la réserve naturelle de Los Flamencos dans le département de la Guajira.
Quant aux tortues, au singe et aux oiseaux, ils ont été transférés dans un centre vétérinaire avant d'être réintroduits dans leurs habitats naturels.

Saimiri sciureus

Dendrocygna autumnalis

Phoenicopterus ruber

ASIE

Saisie de 2,4 kg d'os de tigres (*Panthera tigris tigris*, Annexe I) et de 3 vésicules biliaires d'ours (genre *Ursus*, Annexe I ou II)
Réserve de tigres de Valmiki, Etat du Bihar, Inde
7 octobre 2013
2 locaux habitant dans la zone tampon de la réserve de Valmiki ont été interpellés la nuit. Ils ont dit avoir été payés pour transporter la « marchandise » au Népal. La destination finale était sans doute la Chine. Les os des tigres semblent anciens. Les analyses d'un laboratoire spécialisé devront le confirmer. Ils ont peut être été artificiellement vieillis. La population de tigres dans la réserve sauvage de Valmiki est estimée à une vingtaine d'individus. On peut également y rencontrer des ours à collier (*Ursus thibetanus*, Annexe I).

Saisie de 2.041 pangolins congelés (7,6 t), 1,54 t d'écailles de pangolins, 267 kg de peaux de python (genre *Python*) et 186 kg de viande de tortue
Jiangmen, Province du Guangdong, Chine
23 octobre 2013
Après une course poursuite dans les eaux chinoises au large du port Jiangmen, le bateau de pêche a été intercepté de nuit par les douanes. Comme il arrive souvent à bord des flottilles de pêche dans le sud-est asiatique et dans d'autres horizons, des marchandises qui n'ont rien à voir avec des poissons ont été découvertes. La peau de python la plus longue mesurait plus de 8 m de long. Tous les « articles » venaient d'Indonésie. 5 « marins pêcheurs » ont été arrêtés. Il semble que les colis aient changé de navire entre l'Indonésie et la Chine. Les organisations criminelles prennent le risque d'importer en Chine continentale les matières animales dans l'espoir d'une plus-value très importante. En Indonésie, le kilo de viande de pangolins se vend de 70 à 100 Yuan (8,5 à 12 €) ; sur le marché noir de la province de Guangdong, le même kilo se vend dix fois plus cher. La valeur en Chine de l'ensemble de la saisie est estimée à 2,9 millions de US$.

La peau de python dépasse 8 m de long. A rapprocher de la saisie effectuée dans les eaux malaises le 20 septembre 2013 (cf. « A la Trace » n°2, rubrique multiespèces)

Pangolins congelés sans écailles

Saisie de 2 tigres de Sumatra (*Panthera tigris sumatrae*, Annexe I) et d'un ours malais naturalisés (*Helarctos malayanus*, Annexe I)
Banda Aceh, Province de Aceh, Indonésie
24 octobre 2013

Les 2 militaires indonésiens ont été condamnés à 2 mois de prison et à une amende de 454 US$ pour la détention des 2 félins et de l'ours. Et les taxidermistes, seront-ils inquiétés ?
La population de tigres de Sumatra est de 200 à 300 individus. Il n'y a pas d'estimation pour les ours malais.

Saisie de 3 tortues *Cuora mouhotii* (Annexe II) et d'un pangolin javanais (*Manis javanica*)
Hué, Province de Thua-Thien Hue, Vietnam
Octobre 2013
De quoi se faire du café civette et de la soupe de pangolin en compagnie d'une petite tortue ! 20 kg de faune sauvage sur la mobylette prenant la direction de Hué, tous feux éteints. D'après la police, le trafic de proximité se fait de plus en plus en 2 roues, plus pratique que la voiture pour s'échapper et moins coûteux en cas de saisie.

Cuora mouhotii

Trafic à Hué

Saisie de 8 carcasses de yaks sauvages (*Bos grunniens*, Annexe I), de 6 carcasses d'antilope du Tibet (*Pantholops hodgsonii*, Annexe I), d'une carcasse de lynx d'Eurasie (*Lynx lynx*, Annexe II) et de 2 carcasses de loups (*Canis lupus*, Annexe II)
Région autonome Ouïghoure du Xinjiang, et Province du Qinghai, Chine
30 novembre et 1er décembre 2013
Les gardiens du vaste parc de 45.000 km^2, altitude moyenne 4000 m, pensent que le ou les véhicules des braconniers ont évité les postes de contrôle en franchissant une rivière gelée vers le 26 novembre. Un camion tout terrain a été intercepté sur zone le 30 novembre avec 6 dépouilles de yak à bord. Les autres animaux morts ont été retrouvés dans une maison à proximité. Ils ont été poursuivis la nuit

tous phares allumés et volontairement heurtés. Les yaks sont braconnés pour la viande et la fourrure. Les antilopes du Tibet sont pourchassées pour leur duvet. La laine de Shahtoosh, la plus fine du monde est hors de prix. Un châle de bonne qualité atteint 30.000 €, plus cher encore que les châles en laine de vigogne. Il faut tuer 3 à 5 antilopes pour produire un châle.

Condamnation pour contrebande de 40 pangolins (Annexe II), 1 patte d'ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) et 114 pattes d'ours à collier (*Ursus thibetanus*, Annexe I)
Funing, Province du Yunnan, Chine
7 décembre 2013
La voiture a refusé de s'arrêter au contrôle de police. Les 2 contrebandiers sont partis dans la montagne. Ils ont finalement été retrouvés. L'un a été condamné à 10 ans de prison, l'autre a écopé de la même peine et d'une amende de 1.652 US$.
Sur les 40 pangolins, 2 étaient des pangolins de Chine (*Manis pentadactyla*, Annexe II) et 38 des pangolins de Malaisie (*Manis Javanica*, Annexe II). Au total la saisie est estimée à 242.140 yuans (40.016 US$).

Condamnation pour trafic de vésicule biliaire d'ours (famille Ursidae, Annexe I) et de glande prépuciale de cerf porte musc (genre *Moschus*, Annexe I)
Gopeshwar, Etat de l'Uttarakhand, Inde
Décembre 2013
Les faits remontent à septembre 2008. Les 2 coupables ont été condamnés à 3 ans de prison et 10.000 Rs (161 US$) d'amende chacun.

EUROPE

Comparution d'un homme inculpé de 12 chefs d'accusation pour trafic d'ivoire d'éléphant, de dents de cachalot (*Physeter macrocephalus*, Annexe I), de vertèbres de baleine, d'os de tortues, d'os d'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II)
Wimbledon, Angleterre, Royaume-Uni
3 octobre 2013
Alick Edward Brown a été inculpé par le Tribunal de première instance de Wimbledon de vente de spécimens d'espèces protégées et d'importation illégale d'espèces protégées. Des vertèbres de baleines, des carapaces de tortues, des dents de cachalots peuplaient son atelier.

Saisie d'un manteau en peau de lynx (genre *Lynx*, Annexe I ou II), d'un abat-jour fabriqué à partir d'une carapace de tortue (ordre Testudines), d'une peau de python (genre *Python*), de 2 défenses d'éléphants et d'objets en ivoire
Avignon, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France
9 décembre 2013
Bis repetita (Voir « A la Trace » n°2). Les articles ont été saisis par les douanes et l'ONCFS lors de la brocante internationale au Parc des expositions d'Avignon. Les exposants des biens non accompagnés de certificats réglementaires ont été soumis à des amendes douanières. 4 colliers en corail rouge (*Corallium rubrum*) ont également été confisqués.

Saisie de fourrures de lynx (genre *Lynx*, 5 espèces en Annexe I ou II), de jaguar (*Panthera onca*, Annexe I), de panthère (*Panthera pardus*, Annexe I), d'ocelot (*Leopardus pardalis*, Annexe I) et d'articles de maroquinerie en crocodile (famille Crocodylidae, Annexe I ou II)
Paris, Région d'Ile-de-France, France
19 décembre 2013
Des manteaux d'héritage, des pompes funèbres et des sacs mortuaires dégageant une odeur posthume de crocodile, de lynx, de jaguar, de panthère ont été saisis par les douanes à l'hôtel des ventes Drouot à Paris. Le commissaire priseur n'était pas en mesure de fournir les certificats nécessaires à la commercialisation des articles.

Saisie de pattes et de bile d'ours brun (*Ursus arctos*, Annexe II), de défenses de mammouth, de 3.000 fourrures et divers autres produits d'animaux
Blagovechtchensk, Oblast d'Amour, Russie
Décembre 2013
La caverne d'un Ali Baba braconnier des temps modernes a été perquisitionnée au bord du fleuve Amour qui sépare la Russie de la Chine. Bilan : 3.000 fourrures de ragondin (*Myocastor coypus*), de belette (*Mustela nivalis*), de chien viverrin (*Nyctereutes procyonoides*), des concombres de mer (*Stichopodidae*, une espèce en Annexe III en Equateur), des bois de cerf élaphe (*Cervus elaphus*, statut CITES variant selon la sous-espèce), des crapauds arboricoles (*Pedostibes hosii)*, des défenses de mammouth, des plantes médicinales et des émeraudes. C'est la quatrième fois depuis 2012 qu'une telle plate-forme d'exportation illégale vers la Chine est découverte dans la région par les douaniers russes.

Pense-bêtes

Réserves
Le document de synthèse des réserves* émises par les Etats membres de la CITES aux inscriptions d'espèces aux Annexes I, II et III a été mis à jour et est disponible à l'adresse internet
http://www.cites.org/fra/notif/2013/F-Notif-2013-047-A.pdf

Stocks d'ivoire d'éléphant : marquage, inventaires et sécurité
Le secrétariat de la CITES a émis le 2 décembre 2013 à destination de tous les Etats-membres une notification rappelant les dispositions existantes visant notamment à améliorer les mesures législatives et réglementaires contre la fraude dans le commerce de l'ivoire et à renforcer la sécurité et l'enregistrement des stocks détenus par les gouvernements. Cette notification rappelle en particulier l'utilité du marquage indélébile des défenses saisies et de la mise à jour rigoureuse des inventaires nationaux des ivoires confisqués. Tous les Etats-membres doivent communiquer au secrétariat de la CITES avant le 28 février de chaque année un inventaire précis permettant d'apprécier l'évolution des stocks. En juillet 2014, à l'occasion de la 65ème réunion du Comité Permanent, le secrétariat rendra compte des informations qu'il aura reçues sur ces inventaires.

Perroquet gris (*Psittacus erithacus*, Annexe II)
Les Etats membres sont invités à soumettre au Secrétariat de la CITES pour vérification les permis d'exportation de perroquets gris « délivré ou apparemment délivré » par la République Démocratique du Congo. Cette demande est justifiée par des dépassements de quotas et des volumes de commerce préoccupants pour l'espèce.

Requins et raies
Le site internet de la CITES consacre une nouvelle rubrique aux requins et aux raies afin de faciliter l'application des inscriptions aux annexes de ces espèces. La rubrique intègre des informations de référence, des liens vers des outils et matériels utiles, et des listes de réunions. La traduction de la rubrique vers le français est en cours de réalisation. Les raies mantas (*Manta spp.*) et 5 espèces de requins ont été inscrites en Annexe II en 2013 : le requin longimane (*Carcharhinus longimanus*), le requin-taupe commun (*Lamna nasus*), le requin-marteau halicorne (*Sphyrna lewini*), le grand requin-marteau (*Sphyrna mokarran*) et le requin-marteau lisse (*Sphyrna zygaena*). Les poissons-scies (*Pristidae spp.*, 7 espèces) sont inscrits en Annexe I depuis 2007, le grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*) en Annexe II depuis 2005, le requin baleine (*Rhincodon typus*) et le requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*) en Annexe II depuis 2003.

Pangolins (*Manis spp.*)
Les États de l'aire de répartition des espèces de pangolins d'Asie sont invités à réunir des informations sur la conservation et le commerce illégal des pangolins, les mesures prises pour lutter contre ce commerce et à transmettre leurs rapports avant le 24 avril 2014 afin que le prochain Comité Permanent examine ces informations et élabore si nécessaire des recommandations.

Antilope du Tibet (*Pantholops hodgsonii*)
Suite aux décisions prises en 2013 à Bangkok lors de la 16ème Conférence des Parties, les Etats-membres doivent immédiatement informer les autorités des pays d'origine, de transit et de destination et le secrétariat de la CITES de chaque saisie de laine d'antilope du Tibet ou de ses produits. Le secrétariat n'a reçu aucune information et a réitéré sa demande.

27ème session du Comité pour les animaux.
Les informations pratiques du prochain Comité pour les animaux (28 avril -3 mai 2014, Veracruz, Mexique) et son ordre du jour provisoire ont été mis en ligne.
http://www.cites.org/fra/notif/2013/F-Notif-2013-063.pdf
Le secrétariat CITES a en outre rappelé aux Etats-membres qu'ils devaient soumettre en vue de ce Comité un certain nombre d'informations concernant notamment le commerce des requins et des raies d'eaux douces (*Potamotrygonidae spp.*).

* Déclaration par laquelle un Etat partie à la CITES exclut de son engagement un amendement aux annexes. Pour les réserves aux annexes I et II, il dispose d'un délai de 90 jours après la Conférence des Parties ayant adoptée cet amendement et il peut retirer sa réserve à tout moment. Les réserves aux annexes III peuvent être formulées sans délai limite.

La mangouste

L'inlassable et courageuse mangouste mangeuse de serpents, de scorpions, de rongeurs et de déchets organiques est menacée de disparition en Asie. Elles dorment dans des terriers et en pleine journée d'été à l'ombre des arbres. Les espèces présentes en Inde et au Sri Lanka sont depuis une dizaine d'années formellement protégées.
Les mangoustes sont menacées par une communauté mondiale unanimement respectée et inconsciente du crime écologique qu'elle perpétue depuis des générations. Les mangoustes sont les victimes des artistes peintres et de tous ceux qui dans les écoles ou les ateliers s'exercent à la peinture à l'huile. Le poil souple, fort, dynamique et résistant des mangoustes, de préférence de la mangouste grise (*Herpestes edwardsi*), de préférence de la queue de la mangouste grise, convient aux pinceaux du monde entier et satisfait aux critères de base des peintres en herbe ou confirmés. En Inde, plusieurs dizaines de milliers de mangoustes sont encore sauvagement capturées et tuées pour que quelques poils finissent à la pointe d'un pinceau. A Paris, quai Voltaire, à côté du musée d'Orsay, le plus grand spécialiste vend en toute ingénuité les produits du crime. « Les poils de mangouste, c'est un classique ». « Ils sont très résistants car les mangoustes sont aussi aquatiques ». « Je ne sais pas si elles sont élevées en plein air ou en batterie ». Les pinceaux en poils de mangoustes sont vendus sous la marque Renoir.

La mangouste grise mesure environ 40 cm plus 35 cm pour la queue

6 espèces de mangoustes sont inscrites en Annexe III de la CITES en Inde : *Herpestes edwardsi, Herpestes fuscus, Herpestes javanicus auropunctatus, Herpestes smithii, Herpestes urva* et *Herpestes vitticollis.*

Saisie de 20.000 pinceaux en poils de mangouste. Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde. Octobre 2013. En Inde, avant l'interdiction en 2002 de l'utilisation commerciale des poils de mangouste, plusieurs dizaines d'ateliers fonctionnaient à New Delhi, à Bombay, à Calcutta. A Moradabad, dans l'Uttar Pradesh, une unité de production disposait d'un stock de poils correspondant à 50.000 mangoustes. Le documentaire « A brush with death » de la Wildlife Trust of India a popularisé le triste sort des mangoustes qui échappaient jusqu'alors à l'attention des Wildlovers. Toutefois la persécution perdure. Une brigade des services de protection de la faune et des forêts a déboulé à Calcutta dans un atelier clandestin. Un stock de 20.000 pinceaux d'une valeur de plus de 16.000 US$ a été saisi. Le directeur et les 6 ouvriers ont été placés en garde à vue et comparaitront ultérieurement devant un tribunal. Peut être croient-ils à l'indulgence de la justice car les poils de mangouste en Inde et au Népal portent chance selon plusieurs contes et légendes.
Saisie de 100 g de poils de mangouste. Katarniaghat Wildlife Sanctuary, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde. 4 décembre 2013. Un individu a été repéré par une équipe de surveillance. Une moisson de poils blancs attribués à un sanglier et 100 g de poils de mangouste ont été découverts par devers lui. Il était un braconnier au service d'un fabricant clandestin de pinceaux.

La cruauté au bout du pinceau

En Inde, les mangoustes grises sont piégées dans des filets puis battues à mort par les chasseurs piégeurs. Elles sont aussi tirées au fusil. Les poils sont arrachés à la main. 25 mangoustes fournissent 1 kg de poils. D'autres animaux sauvages sont sacrifiés sur l'autel des pinceaux d'artistes. Les poils de blaireaux sont particulièrement recherchés. Les artistes peintres les apprécient pour fondre les ciels. La Chine est l'un des principaux fournisseurs. Le poil de blaireau de la chaîne de montagnes des Pyrénées est le plus recherché et le plus cher.
En France, le préfet des Hautes-Pyrénées projette d'autoriser la battue des blaireaux par tous les moyens possibles, vènerie souterraine, tirs de nuit grâce à des sources lumineuses et des véhicules tout terrain. En France, la chasse au blaireau reste une tradition nationale. Une sonnerie de cor de chasse est dédiée au blaireau.

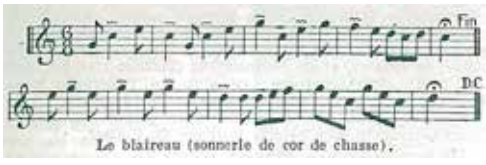
Le blaireau (sonnerie de cor de chasse).

Sources

AfreePress, African Parks, Agence France Presse, Agencia de Notícias de Direitos Animais, Algoa FM, All Africa, Amazighs.fr, Amboseli Trust for Elephants, Aqui Mercedes, Arkive, Asian News International, Associated Press, Association of Southeast Asian Nations Wildlife Enforcement Network, Band.com.br, Bangkok Post, Bao Moi, BBC, Bbs, Blue Channel 24, Boise Weekly, Boston.com, Bulawayo 24, Business Standard, Cadena de radios, California Department of Fish and Wildlife, Cameroon Tribune, Cameroon-info.net, Carib news, China Daily, China.org, CITES, Citizen News, Colombia Noticias, Conservation Justice, Corrientes Hoy, Courthouse News Service, Ctvnews, Customs Today Pakistan, Czech News Agency, Daily Nation, Daily Pionner, Daily Post, Dawn.com, Deccan Chronicle, Dehradun Amarujala, Department of Environment and Natural Resources Philippines, DevSur, Diario Extra, Diarioweb, Doi Song Phap Luat, Douanes chinoises, Douanes de Hai Phong, Douanes de Hong Kong, Douanes françaises, Dy 365, East Coast Radio, Ecos del Combeima, Ecoticias, Education for Nature - Vietnam (ENV), Ekantipur, El Moudjahid, El Siglo, El Universal, Elephant Database, English customs, Environment Canada, Environmental Investigation Agency, Escape Foundation, eTurboNews, Examiner, Excelsior, Eyewitness News, Firstpost, Folha Vitoria, France 3 Poitou Charente, France Bleu, Gabon des Services, Gabonews, Gabz FM, Gazeta do povo, Global Post, Guinée50, Gulfnews.com, Helmet today, Howzit, Hsbnoticias.com, IFAW, Indileak, Indo-Asian News Service, Info.gov.hk, Informate Salta, Institut National de Veille Sanitaire français, Interpol, IOL News, IUCN RedList, Jisi.gov, Jxnews, Kenya Wildlife Service, Kenyans for Wildlife, Khampha, Krugersdorp News, Kuensel Online, La Presse.ca, La Republica.pe, La Voix du Nord, LAGA, Le Matin.ch, Libération, Lowvelder, Malaysian Digest, Maliactu, Maliweb.net, Manila Standard Today, Matusadona Anti Poaching Project, Mi Putumayo, Miami New Times, My Durban, My Republica, My399.com, Nam News Network, Namibian.com, National Geographic, New Vision, New Zimbabwe, New York Post, News Room America, News Sina, News.gov.hk, News.hqcr.com, News24, Nj.com, Nord Eclair, Nouvelle Calédonie 1ère, Ntv.co.ke, O Capixaba, OCLAESP, Oeste Mais, OFM, Ogooue Infos, Outraged SA Citizens Against Poaching, Pattaya One, People.com.cn, Perth Now, Portail du gouvernement brésilien, Prague-Post, Press Trust of India, Pretoma, Procuraduria Federal de Protección al Ambiente (Profepa), Procuraduría General de la República, República Dominica, PRWeb, Radio Chine Internationale, Radiotelevisión Canaria, Rakyat Bengkulu, Reporters.dz, Reuters, Ria Novosti, Rtbf, Robin des Bois, Santaportal.com.br, Save All Elephants, Save Delete, Save the Elephants, Scientific american, Seam, Shanghai Daily, Shark Angels, Shems FM, Society Yunnan, Sotinpc.wordpress, South African Police Service, South African Press Association, South China Morning Post Hong Kong, Species Survival Network, Standard Digital News, Standard.uk, SW Radio Africa, Tahiti Infos, Tanet.vn, Tempo.co, Thanh Nien News, The Beacon-News, The Echo of India, The Express Tribune, The Guardian, The Herald.co.zw, The Hindu, The Indian Express, The Irrawaddy, The Jakarta Post, The Montana Standard, The Moscow Times, The New Indian Express, The Ottawa Citizen, The Siasat Daily, The States Man, The Telegraph India, The Times of India, Tiger Time, Tigernet, Tikki Hywood Trust, Times Live, TRAFFIC, TribLive, Tribune de Genève, Tribunnews, Tuoitrenews, UNESCO, United States Department of Justice, Viet nam, Voxi, Walk With Rangers, Webdo, WARA, Wide Open Space, Wildaid, Wildlife Crime in India, Wildlifenews, Wildlife Trust of India, Wowt, Wsnews, Xinhua, Your Local Guardian, Zimbabwe Situation, Zoutnet, Zululand Rhino Reserve.

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Fondation Brigitte Bardot
reconnue d'utilité publique
28, rue Vineuse - 75116 Paris
Tél : 01 45 05 14 60
www.fondationbrigittebardot.fr

FONDATION FRANZ WEBER

V2

A LA TRACE n°3

ROBIN DES BOIS
Association de protection de l'Homme
et de l'environnement
Depuis 1985 / Since 1985
14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France
tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41
www.robindesbois.org
contact@robindesbois.org

Directeur de publication :
Jacky Bonnemains
Rédactrice en chef :
Charlotte Nithart
Direction artistique et coordination :
Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart
Iconographie et cartographie :
Christine Bossard, Elodie Crépeau et Bruno Congar
Rédaction :
Jacky Bonnemains et Elodie Crépeau
avec Marie-Florine Baudot et Elise Longcamp.
Documentation :
Marie-Florine Baudot, Elise Longcamp
et collectif Robin des Bois.
Traduction version anglaise « On the Trail » :
Collectif Robin des Bois, Emilie Courtin, Miriam Potter,
Laurence de Bodinat, Brianna Morse

ROBIN DES BOIS

3 février 2014